

Le Bureau politique de l'USFP salue l'orientation exprimée par S.M le Roi rejetant toutes les positions floues ou ambivalentes concernant la souveraineté du Maroc sur l'ensemble de son territoire
Tous les indicateurs justifient notre décision de voter contre le PLF d'autant plus que la nouvelle majorité s'est éloignée des fondements du NMD

Lire le communiqué du Bureau politique en page 2

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9461

Mardi 9 Novembre 2021

Benmoussa entre moyens disponibles et ambitions affichées

Placer l'école publique dans le Top 60 mondial en la réhabilitant via un enseignement généralisé de qualité

Encore faut-il que la volonté y soit

Le discours Royal de la Marche Verte suscite l'intérêt d'une multitude de chercheurs, d'analystes et d'experts reconnus
Lectures pertinentes et objectives de la teneur des déclarations de Sa Majesté le Roi



Page 3

La presse internationale fait ses choux gras des extravagances algériennes



Page 5

La croissance de l'Afrique du Nord devrait atteindre 4% en 2021 et 6% en 2022



Page 14



Lire pages 6-7

Le Bureau politique de l'USFP salue l'orientation exprimée par S.M le Roi rejetant toutes les positions floues ou ambivalentes concernant la souveraineté du Maroc sur l'ensemble de son territoire

Actualité



Le Bureau politique de l'Union socialiste des forces populaires a tenu sa réunion le 7 novembre 2021 dans un contexte national particulier relatif à l'émission de la décision du Conseil de sécurité au sujet de la prorogation de la Minurso pour une année entière et à la commémoration par le peuple marocain du 46ème anniversaire du lancement de la glorieuse Marche Verte, coïncidant avec les victoires politiques, diplomatiques et sur le terrain, remportées à l'horizon de la proche résolution et clôture définitive du dossier de notre intégrité territoriale.

Les membres du Bureau politique se sont arrêtés sur la teneur du discours Royal à cette occasion, s'inspirant des nombreux messages à destination de l'intérieur du pays mais aussi à l'égard de nos alliés traditionnels.

Le Bureau politique estime que Sa Majesté le Roi ne s'est pas seulement focalisé sur la mise en exergue des acquis réalisés quant au dossier de notre intégrité territoriale mais a mis aussi l'accent sur les enjeux qui nous attendent, ce qui nécessite une mobilisation continue et une vigilance pérenne pour faire face aux manœuvres des parties dérangées par l'avancement marocain vers la clôture définitive d'un dossier créé artificiellement par une partie régionale, permettant ainsi à notre pays de progresser également vers les batailles du développement et la poursuite de l'édification des fondements d'un Etat fort et solidaire.

Le Bureau politique loue, en outre, l'orientation exprimée par Sa Majesté le Roi, matérialisée par le fait que la marocanité du Sahara n'est pas seulement un facteur déterminant dans les alliances et consensus politiques et diplomatiques mais aussi dans les conventions et partenariats économiques et commerciaux futurs et par le rejet de toutes les positions floues et ambivalentes de quelque partie que ce soit ne reconnaissant pas la souveraineté du Maroc sur l'ensemble de son territoire.

Par ailleurs, le Bureau politique de

l'Union socialiste des forces populaires salue la politique du sang froid adoptée par notre pays en réaction aux provocations algériennes et aux tentatives d'entraîner la région dans des frictions dont on ne pourrait maîtriser les issues et qui, compromettant la paix et la sécurité dans la région, servent les agendas des forces appuyant le terrorisme intercontinental et des mafias du crime organisé, de la traite des hommes et des substances interdites.

Le discours Royal a démontré la vocation du Maroc à adopter les principes de paix et de sécurité dans la région, de même qu'il a affirmé son rangement du côté de l'intérêt de l'ensemble des peuples de la région et de leur droit au développement et au progrès qui devra être la priorité de tous les régimes de la région. Et c'est ce qui a fait que le Souverain privilégie ces peuples maghrébins par une salutation exclusive expressive et débordante de significations politiques et sentimentales.

Par la suite, le Bureau politique s'est arrêté sur la discussion du PLF préparé par le nouveau gouvernement qui ne reflète, hélas, même pas les référentiels sur lesquels prétend se baser le projet de loi (orientations Royales contenues dans le discours d'ouverture de la session parlementaire, rapport de la commission du nouveau modèle de développement, déclaration gouvernementale).

Ce projet a montré l'affluence des prétentions de l'ambition de la majorité gouvernementale renouvelée vers l'Etat social, s'étant prévalue du référentiel d'un libéralisme conservateur qui tend vers des équilibres financiers au détriment des équilibres sociaux.

Le Bureau politique a estimé que le taux de croissance proposé reflète l'ambition modeste de ce gouvernement et son manque de créativité en vue de surmonter les problématiques héritées. Ce taux reste insuffisant pour garantir les opportunités d'emploi promises par cet exécutif, sachant que lesdites opportunités constituent une preuve quant à la confusion gouvernementale dans l'ap-

proche de la question de l'emploi. Puisque les postes d'emploi perdus à cause de la pandémie en plus de l'avènement de nouveaux postulants au marché du travail font que les chiffres présentés par le gouvernement sont bien loin de réduire le taux de chômage devenu plus que jamais susceptible d'augmenter dans des proportions importantes.

De même que les mesures fiscales prises ne s'éloignent pas de l'approche héritée consistant à faire supporter la plus grande part des ressources fiscales aux salariés, ce qui contribue à affaiblir l'élargissement de la classe moyenne, sans laquelle tous les programmes de développement feront du surplace. Aussi la suppression de l'impôt progressif sur les sociétés au profit de l'impôt proportionnel ne sert pas l'intérêt des petites et moyennes entreprises et n'encourage pas une concurrence qui crée-

rait de nouvelles richesses et des investissements qui contribueraient à élargir le marché du travail.

Le gouvernement n'a pas dérogé aux méthodes habituelles de couverture des ressources du trésor public, en recourant à l'emprunt, que ce soit sur le marché international, ou en augmentant la contribution de la dette publique, ce qui menace les équilibres financiers futurs et fait que les prochains budgets pourraient souffrir des répercussions du coût élevé du service de la dette. Ce qui prouve que le gouvernement a une vision réduite et ne dispose pas de solutions d'avenir.

Les augmentations modestes qui ont concerné les budgets des secteurs sociaux, ainsi que les mesures fiscales qui n'ont pas pris en compte les conclusions des Assises nationales sur la réforme fiscale, le taux de croissance proposé ne correspondant pas aux défis sociaux et de développement, l'absence de propositions claires pour attirer les investissements internes et externes et l'établissement du budget sur la base d'hypothèses soit incontrôlées (une bonne année agricole), soit illogiques (Le prix moyen de l'énergie, sur lequel le projet de loi de Finances a basé sa prévision, est bien inférieur aux prix constatés aujourd'hui sur le marché international).

Tous ces indicateurs expliquent notre décision de voter contre le projet de loi de Finances. Nous tenons également à attirer l'attention, avant qu'il ne soit trop tard, sur le fait que la nouvelle majorité s'est éloignée des fondements du Nouveau modèle de développement et qu'elle continue de faire la sourde oreille à toutes les interpellations et recommandations, tout en adoptant une réelle démarche d'exclusion. Si elle ne change pas son approche et son alignement sur des politiques contraires à l'ambition de l'Etat social, ladite majorité sera alors responsable de toute tension sociale qui pourra survenir.

Concernant l'organisation interne du parti, le Bureau politique tient à louer tous les acquis organisationnels réalisés sous la direction du Premier secrétaire, comme le démontre le développement sur le plan organisationnel qui a contribué à l'amélioration de 70% des résultats du parti dans les différentes échéances électorales. Des résultats qu'il va falloir valoriser, sur le plan électoral et organisationnel, tout en relevant le défi de les développer, conformément à la force politique du parti et son histoire.

Le Bureau politique a, par ailleurs, décidé d'inviter les membres du Conseil national à se réunir en une nouvelle session, dont la date a été fixée au 20 novembre courant, pour un débat plus large et plus participatif, en ce qui concerne les positions politiques du parti et sa feuille de route dans la perspective des prochaines échéances organisationnelles et dans le cadre de la tenue du Congrès national ordinaire.



Tous les indicateurs justifient notre décision de voter contre le PLF d'autant plus que la nouvelle majorité s'est éloignée des fondements du NMD

Le discours Royal de la Marche Verte suscite l'intérêt d'une multitude de chercheurs, d'analystes et d'experts reconnus

Lectures pertinentes et objectives de la teneur des déclarations de Sa Majesté le Roi

Le discours prononcé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI à l'occasion de la commémoration du 46^{ème} anniversaire de la Marche Verte a focalisé l'intérêt de plusieurs observateurs, chercheurs universitaires et experts nationaux et internationaux en géopolitique mondiale.

En effet, une multitude d'analystes ont livré leurs lectures dudit discours à travers divers médias marocains et étrangers, relatant les points forts et les messages directs et indirects relevés à travers les propos du Souverain, et s'articulant essentiellement sur les derniers développements du dossier de la cause de l'intégrité territoriale du Royaume.

Ainsi, le géopoliticien et universitaire rwandais Ismaël Buchanan affirme que ce discours constitue un message fort notamment aux pays qui affichent des positions ambivalentes sur la question de l'intégrité territoriale du Royaume.

« Sa Majesté le Roi Mohammed VI s'est adressé directement à ceux qui affichent des positions ambiguës sur le sujet de l'intégrité territoriale du Royaume, les prévenant que le Maroc n'engagera aucune démarche d'ordre économique ou commercial excluant ses provinces du Sud », a noté le professeur des sciences politiques à l'Université internationale du Rwanda.

Le Souverain, a-t-il souligné, a appelé ces pays, qui tiennent encore un double langage concernant le conflit artificiel autour du Sahara marocain, à formuler des positions claires en vue de faciliter le processus politique mené par l'ONU.

Pour sa part, le politologue Mustapha Schimi précise que « la marocanité du Sahara, comme l'a déclaré le Souverain, n'est pas à négocier », en ce sens qu'elle « répond aux vœux et aux ardens souhaits des populations et qu'elle est appuyée par « une reconnaissance internationale d'envergure », particulièrement celle américaine de la souveraineté pleine et entière du Royaume du Maroc sur ses provinces du Sud, qui fut « l'exception la plus emblématique et la plus significative », développé-t-il.

Mustapha Schimi a affirmé, par ailleurs, que le Maroc est bien engagé dans un processus de négociations en vue d'un « règlement pacifique de ce conflit artificiel régional », notant au passage qu'il appartient (aux parties concernées) désormais d'appréhender les progrès enregistrés et capitalisés de manière conséquente. « Ce qui ne peut que contribuer à renforcer le processus politique en cours et appuyer les efforts déployés aujourd'hui, sous l'égide des Nations unies, pour sceller une solution politique de compromis ».

À ce propos, le vice-président aux Affaires mondiales de l'Université américaine de la Nouvelle Angleterre (UNE), Anouar Majid, dans une déclara-



tion à la MAP, a indiqué que le Souverain a adressé un message fort, alliant clarté et franchise, à l'adresse des parties qui affichent encore des positions « floues et ambivalentes » concernant la première cause nationale du pays.

Mettant, d'autre part, en garde contre la détérioration de la situation sécuritaire dans la région du Sahel, l'universitaire a souligné l'apport du Maroc dans la stabilité régionale et en matière de lutte contre le terrorisme à la faveur d'une expertise avérée et reconnue.

L'expert a fait observer, en outre, qu'en essayant par tous les moyens de perpétuer les tensions, les adversaires du Maroc et les séparatistes du « polisarario » ne font qu'exacerber les menaces qui guettent la sécurité et la paix dans le Maghreb et hypothèquent les chances d'intégration de codéveloppement. « Faire de la politique sur la question du Sahara marocain est contre-productif et ne servira pas les intérêts des peuples de la région », a conclu M. Majid.

Là-dessus l'universitaire et analyste politique Mohamed Bouden, par ailleurs, président du Centre Atlas d'analyses des indicateurs politiques et institutionnels, souligne que la dynamique, entourant le dossier du Sahara marocain et traduite par l'essor économique et social des provinces du Sud, est « irréversible » et que la marocanité du Sahara s'impose aujourd'hui comme une réalité à l'appui de l'his-

toire, de la reconnaissance internationale et de la volonté des populations sahraouies et leur détermination à servir leur patrie ».

Mohamed Bouden relève que le discours Royal comporte un message à l'intention des pays qui adoptent des positions ambiguës au sujet du Sahara marocain, soutenant que les pays qui aspirent à un partenariat crédible avec le Royaume se doivent de reconnaître sa souveraineté sur son Sahara et de prendre en considération les intérêts communs.

Empreint de « sagesse et de retenue », le discours de Sa Majesté le Roi Mohammed VI à l'occasion du 46^{ème} anniversaire de la Marche Verte montre que le Maroc respecte ses engagements internationaux, a, de son côté, indiqué l'analyste politique basé à Washington, Samir Bennis.

Le Souverain a mis l'accent sur le respect par le Royaume du Maroc du processus politique sous l'égide des Nations unies et son engagement à travailler étroitement avec le Secrétaire général en vue d'une solution définitive au conflit artificiel autour du Sahara marocain, a-t-il fait observer avant de souligner que « la position marocaine est aux antipodes de celle de l'Algérie qui cherche par tous les moyens, à travers le polisarario, à causer une conflagration militaire dans la région ».

« Le discours Royal envoie un message clair à la communauté internatio-

nale, selon lequel, malgré les gesticulations de l'Algérie, son discours belliqueux et la rupture par le polisarario de l'accord du cessez-le-feu, le Maroc est engagé à aller dans le sens du consensus international sur la nécessité que toutes les parties au conflit, y compris l'Algérie, soient guidées par un esprit de réalisme et de compromis afin de parvenir à une solution politique, réaliste, durable et mutuellement acceptable, conformément à toutes les résolutions du Conseil de sécurité adoptées depuis 2007 », a développé le politologue avant d'ajouter, là-dessus, que « si les militaires algériens s'attendaient à un discours qui allait assourdir leur soif d'embraser la région pour défaire les avancées diplomatiques du Maroc et freiner son progrès économique, politique et social, ils ont raté le coche ». Et l'analyste politique de soutenir : « Je pense que ce discours a dû leur faire l'effet d'une douche froide et les a mis dans une situation embarrassante devant le peuple algérien ».

Ce peuple fait, par ailleurs, partie des cinq peuples du Maghreb auxquels le Souverain a adressé ses vœux les plus sincères, d'unité et de stabilité, de progrès et de prospérité, comme l'a rappelé Younes Bennane, président de l'Institut des études sociales et médiatiques.

À ce sujet, précisément, Driss Lagrini, professeur des relations internationales à l'Université Cadi Ayyad (UCA) de Marrakech a, quant à lui, souligné que le discours Royal a envoyé

un message de paix aux peuples maghrébins et « a été sans équivoque : le Maroc n'entreprendra jamais une action de nature à déstabiliser la région ou à favoriser les tensions entre les peuples et les pays du Maghreb ».

L'universitaire politologue relève également que « le discours Royal réitérera le refus du Maroc des partenariats sélectifs qui n'intègrent pas les provinces du Sud et qui ne prennent pas en compte les mutations survenues dans le Royaume, notant que le Souverain a clairement confirmé que le Maroc a été toujours en faveur des partenariats équilibrés qui respectent sa souveraineté et son intégrité territoriale ».

D'autre part, l'agence de presse russe Tass n'a pas manqué de reprendre de larges extraits du discours Royal en mettant l'accent sur la volonté du Maroc de trouver une solution politique définitive à la question du Sahara marocain (...).

En reprenant toutes ces études et analyses, ces observations et appréciations, somme toute, objectives et pertinentes, provenant de chercheurs universitaires et d'experts internationaux de la géopolitique régionale, continentale et planétaire, l'on ne peut que conclure en toute sérénité que la communauté internationale ne peut se regrouper sur l'erreur et l'ambiguïté mystificatrice de la réalité et la justesse historique de la cause nationale du Royaume du Maroc ...

Rachid Meftah

Le discours d'un leader historique prônant une stratégie de relance nationale



Le discours Royal adressé samedi à la nation à l'occasion du 46^{ème} anniversaire de la mémorable Marche Verte "est véritablement le discours d'un leader historique prônant une stratégie de relance nationale, avec des objectifs clairs, et soucieuse de capitaliser les acquis en toute confiance et réalisme", a affirmé l'écrivain-journaliste Talaâ Saoud Al Atlassi.

"Le discours Royal prononcé à cette occasion, la Marche Verte qui a permis au Maroc de retrouver son unité et de libérer les provinces du Sud du joug de la colonisation espagnole, est riche en enseignements et messages édifiants", souligne-t-il dans un article publié dans les colonnes du quotidien arabo-phoné « Al Itihad Al Ichiraki » dans son édition de lundi.

"Ce leader historique, menant son peuple dans sa mobilisation face aux défis posés sur les plans national et du développement, n'a que faire des turbulences et autres provocations venant de ceux qui croupissent dans les marges de l'histoire. Un discours qui tire vers le haut la politique dans son sens le plus noble et le plus profond", lit-on dans cet article à l'intitulé évocateur "Noblesse du patriotisme marocain et son intransigeance".

L'auteur ajoute que "le Souverain qui mène cette volonté nationale triomphante, la volonté de tous les Marocains dont nos compatriotes dans les provinces du Sud, est véritablement une volonté qui mérite bien toute cette reconnaissance internationale. Le discours Royal, qui émane à juste titre de cette volonté nationale, exprime d'une manière édifiante toute la noblesse du patriotisme marocain et son intransigeance".

Talaâ Saoud Al Atlassi souligne aussi que le discours Royal qui a surpris plus d'un parmi les adversaires, est un hymne à l'avenir. Car, le Souverain ne pense qu'à l'avenir de son peuple et celui du Maroc, ajoutant que dans ce souci d'avenir, le discours Royal suggère de nouvelles pistes dans ses rapports avec la communauté internationale, une nouvelle approche axée prioritairement et exclusivement sur le Sahara marocain. Et du coup, poursuit-il, la cause nationale s'impose désormais comme fondamentale et nodale dans les relations du Royaume avec la communauté internationale et dans ses partenariats.

Pour lui, "la place centrale de la question du Sahara marocain dans l'édifice politique et socio-économique du Maroc et au vu des succès enregistrés, s'impose

désormais comme incontournable dans la nouvelle génération de partenariats économiques du Maroc. D'autant que le discours Royal a été on ne peut plus clair et aussi intransigeant sur la question en s'adressant aux partenaires. Dorénavant, comme l'ont bien compris les analystes, un nouveau chapitre s'ouvre, assurant une nouvelle approche dans les rapports avec le Maroc".

"Toutes ses nouveautés géostratégiques issues du succès marocain dans sa farouche défense de son intégrité territoriale, ne peuvent en aucun cas rester lettre morte dans les relations extérieures du Royaume", estime-t-il, avant d'ajouter que "la reconnaissance américaine de la marocanité du Sahara n'est pas un acte de complaisance diplomatique, ni le résultat d'une saute d'humeur de l'ancien président américain, Donald Trump, mais bel et bien l'aboutissement d'une évaluation juste et de longue haleine par les Etats-Unis de la force du Maroc et son positionnement stratégique sur les plans africain et arabe".

Il note aussi que "toutes les potentialités du Royaume se nourrissent de son patriotisme qui a non seulement consolidé l'unité de son territoire et de son

peuple, mais aussi favorisé l'émergence d'une conscience citoyenne soucieuse du progrès et de la stabilité. Ce sont là les facteurs qui sont derrière les succès diplomatiques du Maroc aux Nations unies et même au cœur du Sahara marocain avec les nombreuses inaugurations de consulats. Et ce serait donc un juste retour des choses que les pays qui se considèrent comme amis du Royaume soient les premiers à célébrer ce nouveau Maroc et à répondre au mieux à ses attentes".

Il a, à ce propos, appelé les pays partenaires à rompre avec les discours hypocrites et l'ambivalence dans leurs positions affichées car "le Maroc ne peut plus admettre qu'on le traite avec condescendance". L'auteur assure que le Maroc, fort de son peuple et ses énormes potentialités, dispose aujourd'hui de tous les atouts assurant sa puissance et n'a que faire des complaisances diplomatiques.

"Le discours Royal est un discours de force et de l'intransigeance, érigeant la première cause nationale sur un piédestal qui la met à l'abri des surenchères et autres polémiques oiseuses. Un discours qui va au fond des choses et donne pour ainsi dire le coup d'envoi d'une nouvelle marche nationale, une

marche qui puise sa légitimité dans les résolutions internationales et en faveur de laquelle tout le peuple marocain dans toutes les régions du Royaume est mobilisé et prêt à la défendre. Un patriotisme qui insufflera assurément une nouvelle dynamique au Nouveau modèle de développement (NDM) en cours de matérialisation.

Pour conclure, Talaâ Saoud Al Atlassi relève que "le discours Royal s'adresse à un peuple fier de ses acquis et confiant en l'avenir du Maroc. Un discours qui s'adresse aussi aux dirigeants du monde entier leur disant que le Royaume, fort de ses potentialités, est bien déterminé à défendre sa dignité et ses droits tout en s'engageant à apporter sa contribution sur le chemin de la promotion de la prospérité et de la paix dans le continent africain et dans le monde".



Talaâ Saoud Al Atlassi

La presse internationale fait ses choux gras des extravagances algériennes

La Razon : *La junte d'Alger a remis divers matériels militaires au Polisario*

I24News : *La communauté internationale doit absolument sortir de sa torpeur pour appeler l'Algérie à la désescalade avant qu'il ne soit trop tard*

Il semble que les ratés du régime algérien veulent coûte que coûte plonger la région maghrébine dans l'incertitude et la violence.

Dans son numéro de jeudi dernier, le quotidien espagnol «La Razon» a affirmé que le régime algérien a fourni du matériel militaire aux séparatistes du Polisario dans un conteste marqué par l'escalade de la tension dans ses relations avec le Maroc.

D'après ses sources, le journal espagnol a souligné que l'Algérie a remis divers matériels militaires au Polisario, en réaction à l'assassinat de trois de ses citoyens lundi dernier à Bir Lahlou à l'est du mur de défense, là où toute présence, quelle soit militaire ou civile, est interdite.

«Ce qui attire l'attention est la vitesse avec laquelle Alger a accusé Rabat pour l'attaque contre des Algériens, qui se dirigeaient de l'Algérie vers la Mauritanie à bord

de deux camions, traversant, pour des raisons inconnues, une zone interdite aux civils et aux militaires», a mis en avant le quotidien La Razon. Par ailleurs, la chaîne israélienne I24News a mis à nu «de jeu dangereux de l'Algérie», qui ne cesse, depuis des mois, «de multiplier les hostilités envers le Maroc».

«Il y a rarement, en géopolitique, de hasard de calendrier», a précisé cette chaîne dans un éditorial mis en ligne sur son portail dimanche 07 novembre 2021. Et d'ajouter : «Et même si les relations entre Alger et Rabat n'ont jamais été un long fleuve tranquille, la crise actuelle coïncide étrangement avec la normalisation des relations diplomatiques entre le Maroc et Israël et la reconnaissance par Washington de la "marocanité" du Sahara. Un accord tripartite qu'Alger désapprouve en dénonçant "l'arrivée de l'entité sioniste" à ses frontières».

La même source a également souligné que toutes les accusations proférées par la junte militaire algérienne sont «mensongères visant à créer un ennemi, fusse-t-il marocain ou français». Ainsi, sans aucune preuve tangible à l'appui, le régime algérien a accusé le Maroc, entre autres, d'être à l'origine des incendies qui ont ravagé la Kabylie l'été dernier, d'être le commanditaire du meurtre barbare de Djamel Bensmail (l'une des figures du Hirak en Algérie et qui a été sauvagement assassiné par une foule enragée avec la complicité de la police algérienne), et de soutenir deux mouvements qui s'opposent au régime algérien, à savoir le Mouvement pour l'autodétermination de la Kabylie et Rachad.

Toutes ces accusations «réflètent avant tout le désarroi actuel du régime algérien et sa dangereuse fuite en avant», a martelé I24News. Et la chaîne israélienne

de conclure : «Rien n'est plus dangereux qu'une bête blessée. En multipliant les provocations, l'Algérie prépare incontestablement son opinion publique à une confrontation militaire avec le Maroc. Le potentiel d'une déflagration entre les deux premiers

importateurs d'armes du continent africain a de quoi inquiéter. La communauté internationale doit absolument sortir de sa torpeur pour appeler l'Algérie à la désescalade avant qu'il ne soit trop tard».

M. Tabet et A. El-Katab

Le Maroc envisage-t-il d'acheter le système anti-missile "Dôme de fer" israélien ?

Le Maroc envisage d'acheter le système de défense anti-missile israélien "Dôme de fer", a rapporté dimanche dernier le site d'information Ynet.

Selon cette source, le Maroc a l'intention d'utiliser le système israélien pour se défendre contre les attaques des séparatistes soutenus militairement par la junte militaire algérienne, ainsi que d'autres "zones civiles et militaires sensibles".

Le "Dôme de fer" est capable d'intercepter environ 90% des missiles tirés sur le territoire.

Le mois dernier, la Chambre américaine des représentants a approuvé à une écrasante majorité un milliard de dollars destiné à financer le "Dôme de fer" israélien.

Le chantage gazier mené par l'Algérie contre l'Europe

Une source de préoccupation de plusieurs acteurs politiques européens

Le chantage gazier mené par l'Algérie contre l'Europe en fermant le gazoduc Maghreb-Europe qui alimente l'Espagne continue de susciter l'inquiétude des milieux politiques européens. Dans une réaction de désapprobation de cet acte hostile, l'eurodéputé allemand Lars Patrick Berg a estimé «très préoccupant que l'Algérie ait ordonné la fermeture du gazoduc Maghreb-Europe vers l'Espagne, compte tenu de l'arrivée de l'hiver et des prix élevés de l'énergie». Il a qualifié de partenaire "peu fiable" l'Algérie qui mène ce chantage inacceptable.

«Malheureusement, l'Algérie s'avère être un partenaire peu fiable !», regrette-t-il dans un tweet.

Pour sa part, le député serbe Dr Muamer Bačević s'est dit «vivement préoccupé par la forte augmentation des prix de l'énergie», notant que «la fermeture malheureuse du gazoduc Maghreb Europe mettra en péril la sécurité et la régularité de l'approvisionnement en gaz

de l'Europe».

Il a émis l'espoir de voir «ce malentendu résolu par un accord fraternel».

Pour le maire de la ville de Liveri, municipalité jumelée avec Dakhla, Raffaele Coppola «en période de crise pour le marché du gaz naturel, la décision de l'Algérie d'annuler l'accord du gazoduc Maghreb-Europe est contraire aux intérêts de la communauté et de nos principaux alliés en Afrique comme le Maroc».

L'Algérie a annoncé, fin octobre dernier, sa décision de ne pas reconduire l'accord sur le gazoduc Maghreb-Europe (GME).

Cet acte unilatéral est considéré par nombreux observateurs et hommes politiques européens comme un chantage de la part d'Alger envers les pays européens pour avoir soutenu la dernière résolution du Conseil de sécurité de l'ONU qui vient consolider les acquis du Royaume concernant la question du Sahara marocain.

Événements de Gdim Izik

La coordination des familles et amis des victimes commémore leur mémoire

La coordination des familles et amis des victimes des événements de Gdim Izik a commémoré lundi le 11ème anniversaire de la tragédie ayant suivi le démantèlement pacifique du camp de Gdim Izik, près de Laâyoune, qui a été pris en otage par des criminels à la solde du front séparatiste, en faisant onze morts dans les rangs des Forces auxiliaires, de la Gendarmerie royale et de la Protection civile.

La Coordination indique dans un communiqué parvenu dimanche à la MAP que ces événements demeurent gravés dans la mémoire des familles des victimes de ces crimes odieux, qui témoignent de la cruauté et du caractère sanglant et inhumain de leurs auteurs et de leurs complices.

A cet égard, ajoute la même source, la coordination se remémore des sacrifices des 11 martyrs du devoir national, et des autres victimes qui ont été blessés et qui ont souffert de troubles psychologiques suite à ces agressions n'ayant épargné les dépouilles des victimes, souillées par des séparatistes, affirmant

toutefois que le déroulement du procès dans son volet pénal a respecté toutes les garanties d'un procès équitable.

La Coordination a fait part de sa condamnation de toutes les tentatives des ennemis du Maroc visant à occulter et falsifier la réalité des événements de Gdim Izik et de présenter les auteurs de ces actes criminels comme des militants pacifistes, tout en appelant à "la préservation de la mémoire collective des victimes de manière à mettre en avant leur sacrifice".

Le communiqué a également souligné que la coordination des amis et des familles des victimes du camp Gdim Izik salue le contenu du discours prononcé par SM le Roi Mohammed VI, samedi, à l'occasion de la commémoration du 46ème anniversaire de la glorieuse Marche Verte, dans lequel le Souverain a affirmé que "pour le Maroc, son Sahara n'est pas à négocier. Aujourd'hui comme dans le passé, la Marocanité du Sahara ne sera jamais à l'ordre du jour d'une quelconque tractation".

Benmoussa entre moyens disponibles et ambitions affichées

Placer l'école publique dans le top 60 mondial en la réhabilitant via un enseignement généralisé de qualité

Encore faut-il que la volonté y soit



Une éducation de qualité pour tous

Le nouveau gouvernement a de grandes ambitions pour l'école publique. Il aspire à classer le Maroc parmi les 60 meilleurs pays en termes de systèmes éducatifs via la réforme, la promotion et la réhabilitation de l'école publique pour qu'elle soit attractive et source de compétences futures.

Pour y arriver, l'Exécutif mise sur la réhabilitation de la profession d'enseignant considérée comme le point d'entrée principal pour entamer la réforme du système éducatif en améliorant la formation des enseignants et leurs conditions de travail.

Mais détrompez-vous, l'accès à une éducation de "qualité" et "généralisée" ne sera pas pour demain. La rentrée scolaire 2021/2022 sera une année transitoire sans grandes mutations. La preuve : le budget alloué au secteur et qui en dit long sur la réforme tant attendue. En effet, et lors de son passage mercredi dernier devant la commission de l'enseignement, de la culture, et de la communication à la

Chambre des représentants pour présenter le budget de son département en 2022, Chakib Benmoussa, ministre de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports, a indiqué que son ministère aura besoin d'une enveloppe de 62 Mds de DH en 2022, (plus de 3 Mds de DH par rapport à 2021) dont 80% seront alloués aux salaires des enseignants (50 Mds de DH).

Il a également annoncé son intention de créer de nouvelles classes pour accueillir les élèves du préscolaire ainsi que la création de 17.344 postes, dont 11.000 pour compenser les départs à la retraite sans parler de sa volonté de lutter contre la densité dans les classes. Selon lui, 80% des classes comptent plus de 36 élèves dans l'enseignement primaire, entre la 3^{ème} et la sixième année.

Ça commence mal

Et qu'en est-il des attentes des Marocains qui cherchent désespérément l'amélioration substantielle de la qualité des apprentissages et leur adaptation

aux besoins du marché du travail, du rehaussement des compétences pédagogiques des enseignants, de l'encouragement de l'ouverture sur les langues étrangères, et de la mise en place d'un système d'orientation efficace pour maximiser les chances de réussite scolaire ? « Le PLF 2022 relatif au secteur de l'éducation nationale ne répond pas aux attentes du personnel de ce secteur concernant sa réforme et l'amélioration de la situation financière des enseignants et ne correspond pas aux annonces faites par le programme gouvernemental », nous a indiqué Sadek Rghioui, SG du Syndicat national de l'Éducation – FDT. Et d'ajouter : « Nous considérons également que les insinuations du ministre concernant les salaires des enseignants comme étant source d'épuisement des ressources du secteur, constituent une erreur grave incompatible avec les orientations stratégiques de l'État qui considère le dossier de l'éducation nationale comme la deuxième grande priorité après celui de l'intégrité territoriale. Nous nous attendions à plus de

L'ambition du Nouveau modèle de développement est d'initier une véritable renaissance éducative marocaine. L'école marocaine doit permettre à chaque élève d'acquérir les compétences fondamentales pour assurer son insertion sociale, favoriser sa réussite académique et professionnelle. Elle doit devenir le creuset de formation de jeunes épanouis qui façonneront l'avenir du Maroc, en leur transmettant le sens de l'autonomie et de la responsabilité, une éthique empreinte de valeurs humanistes ancrées dans l'identité marocaine, une ouverture d'esprit et une capacité d'adaptation dans un monde en mutation accélérée. La concrétisation de cette ambition nécessite de surmonter la crise à trois dimensions que vit le système éducatif marocain : une crise de la qualité des apprentissages se traduisant par une majorité d'élèves ne maîtrisant pas les compétences de base en lecture, en calcul et en langues au terme de leur parcours scolaire ; une crise de confiance des Marocains à l'égard de l'institution éducative et de son corps enseignant ; et une crise de vocation de l'école, qui ne joue plus son rôle d'ascenseur social et de promotion de l'égalité des chances. Ces facteurs de vulnérabilité ont été exacerbés par la crise du Covid-19. Celle-ci, en raison des perturbations induites sur le fonctionnement du système scolaire et la non préparation de ce système à des modes d'enseignement autres qu'en présentiel, a contribué à accentuer les inégalités éducatives et à affaiblir le rendement du système éducatif dans son ensemble. Sans une transformation profonde du système éducatif, aucun des objectifs de développement du Maroc ne pourra être atteint en termes d'épanouissement des citoyens, de cohésion sociale, de croissance économique et d'inclusion territoriale.

C'est pourquoi le nouveau modèle appelle à une véritable renaissance éducative pour améliorer substantiellement la qualité de l'enseignement et replacer l'école publique au cœur du projet de société du Maroc. À l'horizon 2035, plus de 90% des élèves devront posséder les compétences scolaires fondamentales à la fin du cycle primaire, contre moins de 30% en 2020. La réalisation de cette ambition requiert une transformation systémique touchant aux déterminants fondamentaux de la qualité de l'enseignement.

Source : Rapport du Nouveau modèle de développement

compréhension et de réformes, mais la réponse du nouveau ministre a été décevante».

Moral en berne

De son côté, Jamal Akhbab, enseignant à Zagora, estime qu'aucun signe de réforme ne s'est manifesté alors que l'année scolaire a débuté il y a un peu plus d'un mois. D'autant plus que tout changement ne peut pas se produire, selon lui, dans un cadre chaotique marqué par l'encombrement des classes, l'inadaptation des infrastructures scolaires notamment dans le monde rural, la détérioration de la situation des enseignants et la liste est longue. «Aujourd'hui, de plus en plus d'enseignants attendent avec impatience de boucler 30 années de service pour demander leur départ. Nos établissements scolaires sont à présent proie à une hémorragie de ces cadres qui n'ont qu'une envie, celle de quitter le secteur », nous a-t-il confié. Et de poursuivre : «Et rien n'augure que la situation va s'améliorer puisque les enseignants sont appelés à assumer de nouveaux rôles. En effet, un enseignant devra jouer, au-delà de sa mission d'apprentissage, le rôle de conseiller en orientation et celui d'inspecteur de l'éducation nationale veillant à la mise en œuvre de la politique éducative dans les classes ».

Pour notre interlocuteur, un sentiment de dégoût et de mécontentement règne parmi les enseignants contre l'absurdité des politiques et programmes de réforme qui se succèdent et se ressemblent sans grand succès.

Improvisation et anarchie

Même son de cloche de la part de Abdeljalil Elbarini, enseignant à Essaouira, qui affirme

que la situation demeure identique.

«Nous sommes face à la même réalité et chaque année la situation devient davantage pire (insuffisance des cadres, problème des enseignants contractuels, opérationnalisation partielle du programme "Un million de cartables", gel des promotions, etc) », nous a-t-il indiqué. Et d'expliquer : « Cette situation de malaise affecte, à la fois, l'enseignant, l'élève et les établissements scolaires. En fait, les élèves se sont transformés en cobayes utilisés pour tester les nouvelles pédagogies et les manuels scolaires. Pis, l'élève est censé apprendre uniquement la lecture et l'écriture. En effet, il n'y a plus de vie scolaire en dehors des programmes scolaires. Les activités parallèles (club de théâtre, éducation aux droits de l'Homme, presse, etc.) ont disparus. Les écoles en tant qu'infrastructure endurent aussi cette réalité morose. Plusieurs établissements fonctionnent sans eau potable, sans électricité et parfois sans toilettes notamment dans le monde rural ».

Pour notre source, le secteur de l'éducation nationale avance à l'aveuglette sans une vision pédagogique et didactique claire. « Il y a la multiplicité des avis et des orientations. Chaque ministre arrive avec sa propre vision des choses, ce qui crée des contradictions et de l'anarchie », a-t-il souligné. En effet, et selon les conclusions du rapport du Nouveau modèle de développement, si l'Etat a réussi à garantir une généralisation de la scolarisation, « néanmoins, ces efforts n'ont pas été accompagnés par une amélioration de la qualité des services publics d'éducation-formation. Les performances de l'école ma-

rocaine demeurent très faibles, avec deux tiers des élèves qui ne maîtrisent pas la lecture à la fin du primaire et un taux de déperdition scolaire qui demeure très élevé », explique le document.

Il y a encore de l'espoir

Que demandent les enseignants au nouveau gouvernement ? « Nous attendons une véritable réponse à nos attentes et une vraie volonté pour résoudre les problèmes qui ont trop duré, à savoir l'amélioration de la situation morale et financière des enseignants, la résolution des problèmes qui durent depuis 2011, la création d'un nouveau statut en mesure d'intégrer l'ensemble des enseignants et la réforme des programmes, pédagogies et méthodes de travail », nous a répondu Sadek Rghoui.

Et de préciser : « Les mesures annoncées par le programme gouvernemental doivent étre entamées dès aujourd'hui. Notamment dans ce contexte national et régional tendu où le moral de nos concitoyens est en berne. Il faut donner de vrais signes de changement ».

Pour sa part, Abdeljalil Elbarini soutient que le secteur doit être confié à un ministre technocrate. « Et même si cela paraît anti-démocratique, il permettra, au moins, au secteur de ne plus être ballotté entre les positionnements des uns et des autres puisque nous avons besoin d'aller vers une seule direction », nous a-t-il affirmé. Et de conclure : « Nous restons, pour autant, optimistes puisque le dossier de l'éducation nationale a été confié à Chakib Benmoussa qui a supervisé la conception du Nouveau modèle de développement qui a

érigé l'accès à une éducation de "qualité" et "généralisée" comme un socle et vise d'ici l'horizon 2035, à ce que 90% des élèves

possèdent "les compétences scolaires fondamentales à la fin du cycle primaire" ».

Hassan Bentaleb

L'éducation nationale en chiffres

8.736.000 millions d'élèves ont rejoint les bancs de l'école, dont 985.428 inscrits en préscolaire.

Le nombre des élèves de la première année primaire devrait atteindre 762.815, dont 351.874 en milieu rural, 107.895 dans le secteur privé et 15.021 dans l'enseignement originel.

Quelque 11.685 établissements, dont 139 nouvelles structures et 27 écoles communautaires, ont accueilli les élèves, mobilisant quelque 332.911 enseignants, dont 15.000 nouveaux cadres des Académies régionales d'éducation et de formation (AREF) et 2.000 cadres de soutien administratif, éducatif et social. Six nouveaux internats ont vu le jour à l'occasion de cette nouvelle rentrée scolaire, a précisé le ministre dans un communiqué, ajoutant que 227.905 élèves (dont 116.392 filles) bénéficient des services d'internats pour poursuivre leurs études.

Cette année sera marquée par le lancement d'une étape expérimentale du système de cantines dans toutes les Académies régionales ainsi que par l'augmentation du nombre de bénéficiaires du transport scolaire dont tireront profit 386.478 élèves (196.394 filles).

Le chantier de développement et de généralisation de l'enseignement préscolaire prévoit d'atteindre 75.000 nouveaux enfants inscrits dans ce cycle. Pour y parvenir, 3.554 classes supplémentaires ont été mises en place, en coopération avec les différents partenaires du ministère, dont l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH).

Concernant l'éducation inclusive des enfants en situation de handicap, 560 établissements scolaires se sont spécialisés dans ce mode d'enseignement, portant leur nombre total à 2.920 structures au niveau national. Il a été procédé à ce titre à l'équipement de 810 salles pour la rééducation, le suivi et l'accompagnement des élèves en situation de handicap.

140 «écoles de la deuxième chance» ont été aménagées pour contribuer à la lutte contre le décrochage scolaire et permettre aux enfants déscolarisés de reprendre le chemin de l'école.

La généralisation du programme «Sport-Etudes» au niveau de cinq AREF supplémentaires, à savoir les régions de Dakhla-Oued Eddahab, Laâyoune-Sakia El Hamra, Guelmim-Oued Noun, Souss-Massa et Draa-Tafilalét.

Près de 4.701.432 élèves bénéficieront de l'Initiative Royale «Un million de cartables» au titre de l'année scolaire 2021-2022, dont 233.650 filles.

2,611 millions d'élèves dont plus de 1,2 million de filles devront profiter du programme «Tayssir» des transferts monétaires conditionnels, qui fournit un appui financier aux familles pauvres, en vue de limiter la déperdition scolaire.

Source : Ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique



Tayeb Hamdi : *La vaccination, l'une des interventions médicales non pharmacologiques permettant un retour à une vie normale*

La vaccination est l'un des actes d'intervention médicale non pharmacologique permettant un retour rapide et sécurisé à une vie normale, a estimé le chercheur en politiques et systèmes de santé, Dr Tayeb Himdi.

"L'adhésion à la vaccination et l'implication des catégories prioritaires pour recevoir la troisième dose, assure la sécurité de ces personnes, de leur environnement et de la société, et contribue à la relance de l'économie et l'accélération du retour à la vie normale", a expliqué M. Himdi dans un article intitulé "Suggestions pour renforcer la dose qui consolide la solidarité et la confiance".

Dans ce contexte, M. Himdi a souligné l'émergence de nombreux défis qui menacent la santé et la sécurité économique des citoyens, notamment la vague épidémique attendue associée à la saison hivernale ainsi que les nouveaux variants et mutants du virus.

Les données scientifiques confirment que l'accélération de la campagne nationale de vaccination, pour inclure le plus grand nombre possible de citoyens marocains, et atteindre 80% de la population vaccinée, reste "la seule option pour retrouver une vie normale", a-t-il noté.

A cet égard, le chercheur a souligné la nécessité de faire des efforts pour éviter un retour aux restrictions sanitaires telles que la quarantaine, l'enseignement à distance et la perturbation de l'économie, à cause des développements épidémiologiques soudains", estimant que la possibilité de lever complètement les mesures restrictives "n'est actuellement pas disponible, en raison de l'insuffisance du taux de couverture vaccinale devant épargner le système de santé de pressions dépassant la capacité de charge".

"Quelques millions de personnes n'ont pas reçu le vaccin, au Maroc, en raison de craintes légitimes, particulièrement à la lumière de cette crise sanitaire sans précédent", a-t-il poursuivi, rappelant que la confiance en la science et la proactivité constituent la base du succès du Maroc dans la lutte contre l'épidémie, permettant ainsi au Royaume de surmonter les étapes les plus dangereuses de la pandémie, avec des pertes minimales.

Afin de renforcer la confiance des citoyens vis-à-vis du vaccin, Dr Himdi a appelé à une communication constante avec la population concernant le processus de vaccination et l'évolution de la situation épidémiologique, tout en adoptant le "pass vaccinal" dans les

activités non essentielles et le généraliser, progressivement, pour les autres activités.

Il a également appelé à "l'adoption graduelle des mesures d'atténuation pour les personnes vaccinées et au profit des entreprises et des activités sociales et économiques" tout en associant cela au pass vaccinal sanitaire et en donnant du sens et de la force à ce document.

Sur ce registre, M. Himdi a souligné l'importance de désengager, à l'heure actuelle, le lien existant entre le pass vaccinal et la troisième dose, tout en prenant en compte l'évolution de la situation épidémiologique, dans les semaines et les mois à venir, au niveau national et international.

"Les limites, les conditions et les domaines d'utilisation du pass vaccinal diffèrent d'un pays à l'autre en fonction de la situation épidémiologique et de ses évolutions potentielles, au niveau de la vaccination, et de la capacité du système de santé à absorber la pression, ainsi que de l'engagement de la population envers les mesures préventives individuelles et collectives, en plus de la capacité économique du pays", a-t-il expliqué.

"La vaccination, à côté des mesures préventives, ainsi que l'efficacité de certains mé-



dicaments anti-Covid-19, sont la base de lutte contre cette pandémie", a-t-il ajouté, assurant que "la confiance, la solidarité et l'engagement collectif dans ce processus permettront un retour à la vie normale et une relance de l'économie dans les prochains mois".

Le Maroc élu au Caire vice-président des Associations des procureurs arabes et africains

Le Maroc a été élu, dimanche au Caire, en tant que vice-président de l'Association des procureurs arabes (APAR) et vice-président pour la région de l'Afrique du Nord de l'Association des procureurs africains (APA), en marge de la 15ème conférence et réunion annuelle de l'APA et de la 1ère conférence et réunion annuelle de l'APAR.

A cette occasion, il a été procédé au renouvellement de la confiance dans le Bureau actuel, y compris la présidence, avec l'adoption d'un mémorandum d'entente entre les deux associations.

Le Maroc est représenté à cet événement par Ahmed Ouali Alamy, chef du Pôle du parquet général et du suivi de la mise en œuvre de la politique pénale au sein du ministère public.

Ce conclave de trois jours est consacré à la discussion du rôle des ministères publics dans la lutte contre les crimes transnationaux et à l'échange des expériences et des expertises entre les membres de l'Association des procureurs arabes, notamment sur des questions liées à la lutte contre le terrorisme, le blanchiment d'argent, la traite des êtres humains et la coopération judiciaire internationale.

Ouverture de la 5^{ème} plateforme régionale arabe pour le programme de réduction des risques de catastrophes

Les travaux de la cinquième plateforme régionale arabe pour le programme de réduction des risques de catastrophes, abritée par la ville de Rabat et organisée par visioconférence sous le thème "Du risque à la résilience, accélérer l'action locale pour la réduction des risques de catastrophes", ont débuté lundi matin.

Organisée jusqu'au 11 novembre par le ministère de l'Intérieur, le Bureau régional des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophe pour les Etats arabes et la Ligue des Etats arabes, la cinquième plateforme régionale arabe pour le programme de réduction des risques de catastrophe réunit les représentants des pays arabes, des organisations intergouvernementales, des organisations non gouvernementales, d'universitaires, de femmes, de jeunes, des membres de la société civile, des organisations de l'ONU, les médias ainsi que plusieurs autres parties prenantes.

Le forum constitue une occasion pour les pays arabes de réaffirmer leurs engagements pour accroître l'intérêt pour les investissements liés à la réduction des risques de catastrophes et de souligner les progrès réalisés dans le cadre des stratégies régionales, nationales et locales conformément au Cadre de Sendai et à la Stratégie arabe pour la réduction des risques de catastrophes 2030.

Le Cadre de Sendai pour la réduction des

risques de catastrophe 2015-2030 est un cadre international et onusien qui vise à prévenir l'émergence de nouveaux risques de catastrophes et à réduire les risques existants en mettant en œuvre des mesures intégrées et globales pour réduire l'exposition aux risques et améliorer la résilience face à ces derniers.

Les résultats de la 5ème plateforme régionale de haut niveau des Nations unies sur le développement durable, prévu en 2022 à New York et la Plateforme mondiale sur la réduction des risques de catastrophe, prévue en 2022 en Indonésie, d'informations nécessaires sur cette thématique.

L'organisation de cette plateforme à Rabat vient affirmer l'engagement sérieux et responsable du Royaume du Maroc dans la mise en œuvre du Cadre de Sendai, ainsi que la contribution constante du Royaume dans la mise en œuvre de la Stratégie arabe sur la réduction des risques de catastrophe, adoptée par le Conseil de la Ligue des Etats arabes, en plus de ses contributions aux niveaux des forums arabes et régionaux.

Ce forum coïncide également avec la vingt-sixième session de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP 26) dont les travaux se poursuivent à Glas-

gow, en Ecosse.

Ce forum verra l'organisation de séances de haut niveau, afin de souligner l'engagement politique fort à accélérer la mise en œuvre du Cadre de Sendai et la Stratégie arabe de réduction des risques de catastrophes 2030 à travers l'intégration de cet aspect dans les stratégies de développement et la mise en œuvre de mesures efficaces en matière de prévention et de résilience face aux risques de catastrophes.

Cette rencontre vise à favoriser les échanges d'expériences et à promouvoir les bonnes pratiques sur les priorités régionales pour la réduction des risques de catastrophes, outre la mise en place de partenariats en faveur de la mise en œuvre du Cadre de Sendai, ainsi que la consolidation de la complémentarité entre la réduction des risques de catastrophes et les changements climatiques et le développement durable, sans oublier aussi l'intégration de la gestion des risques des catastrophes dans tous les secteurs dédiés au développement humain et à la santé ou encore l'évaluation du bilan à mi-parcours sur le plan de la mise en œuvre du Cadre de Sendai.

"La déclaration de Rabat" qui va sanctionner les travaux de ce forum, devra confirmer l'engagement des pays arabes en faveur de la mise en œuvre du Cadre de Sendai et de la Stratégie arabe de lutte contre les catastrophes 2030.

Horizons

Les catastrophes étrangères de Facebook

“The ugly American”, le titre d’un roman publié en 1958 par Eugene Burdick et William Lederer, est entré dans la langue pour désigner les fonctionnaires américains rustres à l’étranger qui cherchaient à améliorer la vie des autochtones sans prendre la peine d’apprendre leur langue, culture ou des besoins. Une longue lignée d’Américains laids, pour la plupart des politiciens et des représentants du gouvernement des deux partis, ont cru que l’application de formules simples basées sur des versions idéalisées des institutions américaines - démocratie, marchés et droits de l’Homme - pourrait convertir des endroits qui souffrent depuis longtemps comme l’Afghanistan et l’Irak en pays occidentaux. Inévitablement, ces Américains ont causé plus de mal que de bien.

Aujourd’hui, le plus laid de tous les Américains n’est pas un fonctionnaire mais un simple citoyen. Le PDG de Facebook, Mark Zuckerberg, a reçu un flot incessant de critiques en raison de l’impact lamentable de Facebook sur la politique et la culture américaines. Moins d’attention a été accordée à l’impact de Facebook sur les marchés étrangers, que Zuckerberg a imprudemment pénétrés sans se soucier des conséquences possibles de la conduite d’expériences sociales massives dans des pays aux institutions faibles et aux antécédents d’instabilité.

En 2015, Zuckerberg s’est associé au musicien Bono pour défendre un droit humain à l’accès à Internet. La croyance bien trop commune parmi l’élite des affaires américaines que son intérêt économique coïncide avec le bien mondial est apparue comme un hymne au cyberspace que le duo a écrit pour le New York Times :

En Ethiopie et en Tanzanie, par exemple, les agriculteurs se connectent pour obtenir de meilleurs prix, suivre les stocks et effectuer des paiements d’assurance mobile en cas de mauvais temps. Au Nigeria, les citoyens utilisent BudgetIT, une application mobile, pour évaluer si les gouvernements tiennent leurs promesses de dépenses.... Au Guatemala, les téléphones portables informent les mères sur la manière d’avoir des grossesses saines. Au Kenya, les femmes reçoivent des services financiers via leur téléphone portable grâce au brillant programme de microfinance M-Pesa.

La réalité s’est avérée un peu différente. En Ethiopie, les publications sur Facebook incitent à la violence des foules, aux affrontements ethniques, à



la répression de la presse indépendante ou aux voix franches». Au Nigeria, les utilisateurs de Facebook ont fait circuler des images macabres de cadavres, qui ont été faussement présentées pour suggérer que des membres d’un groupe ethnique ont massacré des membres d’un groupe ethnique rival et ont déclenché une vague de meurtres horribles. Dans un pays comptant 24 millions d’utilisateurs de Facebook, seules quatre personnes ont été employées pour vérifier les publications sur Facebook.

Au Myanmar, les comptes Facebook ont été utilisés pour attiser la violence ethnique contre les Rohingyas, dont des dizaines de milliers ont été tués et de nombreux autres contraints à l’exil. En Inde, les utilisateurs de Facebook ont suscité des violences sectaires, notamment des lynchages, contre les musulmans. Des comptes similaires de Facebook utilisés pour attiser le conflit et provoquer des massacres ont été donnés pour le Sri Lanka, le Yémen, l’Irak et le Bangladesh. Et dans de nombreux autres pays, du Vietnam à la Pologne, les gouvernements ou leurs partisans ont utilisé Facebook pour cibler, harceler et mettre en danger des dissidents, des opposants politiques et des minorités vulnérables.

Dans l’article du Times, Zuckerberg vantait l’accès à Internet, pas Facebook lui-même. Mais à présent, nous savons que l’accès à Internet et Facebook sont étroitement liés, à la fois dans le plan de Zuckerberg et dans la réalité. Dans de nombreux pays, Face-

book et ses propriétés, Instagram et WhatsApp, sont les plateformes de médias sociaux dominantes, tout comme aux Etats-Unis.

Internet et Facebook ont tous deux très bien fonctionné depuis la publication de cet article. De 2015 à aujourd’hui, le pourcentage de la population mondiale ayant accès à Internet est passé de 41% à 66%, tandis que la base d’utilisateurs actifs mensuels de Facebook est passée de 1,49 à 2,89 milliards. Bien que l’étendue de la contribution de Facebook à l’érosion de la démocratie et des droits de l’Homme au cours de cette période soit inconnue, la plate-forme a clairement joué un rôle dans certaines des pires atrocités à travers le monde et dans la dégradation de la vie politique pratiquement partout.

Mais alors que l’objectif de Zuckerberg de «construire une communauté mondiale», comme il l’a dit en 2017, ressemble à la politique étrangère américaine (ou du moins à la politique étrangère américaine avant qu’elle ne soit réduite en cendres en Irak et en Afghanistan), Facebook est bien sûr une entité privée. Il relève de la juridiction américaine et non l’inverse. L’établissement de la politique étrangère des Etats-Unis, ainsi que le Congrès et le président, pourraient se demander si l’Amérique doit au monde de freiner Facebook, dans la mesure du possible, dans les pays qui n’ont pas la capacité institutionnelle de le maîtriser eux-mêmes.

Quelques réformes possibles s’imposent. Le Congrès américain pourrait

adopter une loi obligeant les sociétés américaines de médias sociaux à consacrer des ressources à la surveillance et à la vérification des contenus dans les pays étrangers en proportion du montant qu’elles dépensent pour ces activités aux Etats-Unis. (Facebook consacre actuellement beaucoup plus de ressources aux Etats-Unis).

Une autre loi possible permettrait aux étrangers d’intenter des poursuites devant les tribunaux américains lorsque des sociétés américaines de médias sociaux diffusent de la désinformation et des discours de haine, tels que définis par la législation locale. Alors qu’une telle loi serait contestée en vertu du premier amendement, les tribunaux peuvent donner au Congrès plus de latitude pour réglementer le discours à l’étranger qu’à la maison, en particulier lorsque cela fait preuve de courtoisie avec les pays étrangers. Et le Congrès pourrait promulguer une loi qui impose des sanctions aux sociétés de médias sociaux qui ont contribué de manière imprudente à des atrocités majeures facilitées par leurs plateformes.

Le titre du roman de Burdick et Lederer faisait en fait référence ironiquement à l’un des rares bons Américains de l’histoire. Le sens négatif est resté parce que la sténographie était plus utile : le mauvais type d’Américain était beaucoup plus nombreux que le bon. Et maintenant, grâce en partie à la politique étrangère de Facebook, le laid américain est partout.

Par Eric Posner

Professeur à la faculté de droit de l’Université de Chicago



Pfizer annonce de premiers résultats très positifs pour sa pilule anti-Covid

Pfizer a annoncé vendredi de premiers résultats très positifs de sa pilule anti-Covid contre les formes graves de la maladie, le deuxième traitement de ce type à démontrer une haute efficacité après celui de Merck.

Chez les adultes présentant un risque élevé de développer une forme grave de la maladie, le comprimé de Pfizer s'est révélé efficace à 89% pour prévenir le risque d'hospitalisation ou de décès, selon les résultats intermédiaires d'essais cliniques.

L'entreprise, qui commercialise déjà l'un des principaux vaccins contre le Covid-19, a déclaré avoir l'intention de fournir ces résultats "dès que possible" à l'Agence américaine des médicaments (FDA) en vue d'une demande d'autorisation.

Le patron de Pfizer, Albert Bourla, a ensuite indiqué sur CNN espérer que le dépôt puisse avoir lieu "avant Thanksgiving", soit le 25 novembre.

Le traitement développé par Merck, un autre laboratoire américain, a lui été autorisé jeudi dans un premier pays, au Royaume-Uni, et est en cours d'étude aux États-Unis et en Europe.

Les antiviraux agissent en diminuant la capacité d'un virus à se répliquer, freinant ainsi la maladie. Facile à administrer car pouvant être pris chez soi, ces traitements représentent un complément aux vaccins pour protéger du Covid-19. "Nous avons d'ores et déjà réservé des millions de doses", a déclaré le président américain Joe Biden vendredi lors d'une allocution. Le traitement constituerait "un autre outil dans notre boîte à outils pour protéger la population des pires issues du Covid", s'est-il félicité.



Les premiers résultats de Pfizer sont fondés sur des essais cliniques sur un peu plus de 1.200 adultes ayant contracté le Covid-19 et présentant un risque de développer un cas grave de la maladie.

Dans les quelques jours suivant l'apparition des symptômes, certains ont reçu la pilule de Pfizer et d'autres un placebo. Ils ont reçu l'un ou l'autre durant cinq jours, une fois toutes les 12 heures. "L'analyse intermédiaire a montré une réduction de 89% du risque d'hospitalisation liée au Covid-19 et de décès de n'importe quelle cause, comparé à un placebo, chez les patients traités dans les trois jours sui-

vant l'apparition des symptômes", a détaillé Pfizer dans un communiqué.

Des résultats "similaires" ont été observés chez les patients traités dans les cinq jours après l'apparition des symptômes. Au total, 10 personnes sont mortes parmi les patients ayant reçu le placebo, contre zéro décès dans le groupe ayant reçu le traitement.

L'essai comportera au total 3.000 personnes mais les recrutements ont désormais été stoppés "face à l'efficacité écrasante" du traitement dans les premiers résultats, a dit Pfizer. "L'annonce d'aujourd'hui change vraiment la donne dans nos efforts mondiaux

pour stopper les ravages causés par cette pandémie", s'est félicité Albert Bourla, cité dans le communiqué. "Ces données suggèrent que notre traitement antiviral candidat, si approuvé par les autorités de régulation, a le potentiel de sauver des vies de patients, réduire la gravité des infections du Covid-19 et éviter jusqu'à neuf hospitalisations sur dix", a-t-il ajouté.

Le traitement de Pfizer sera commercialisé sous le nom de Paxlovid.

Deux autres essais cliniques sont actuellement menés par l'entreprise. Le premier doit évaluer l'efficacité de la pilule chez une population ne présentant pas de risque accru de déve-

lopper un cas grave de la maladie.

Le deuxième teste la capacité du traitement à réduire à titre préventif les risques d'infection chez l'entourage d'une personne ayant contracté la maladie.

Mis à part Merck et Pfizer, Roche travaille également à développer un comprimé similaire.

Contrairement à ses concurrents, le traitement de Pfizer n'a pas été réadapté à partir d'un autre médicament, mais développé spécifiquement contre le SARS-CoV-2. Il est toutefois administré en combinaison avec une "faible dose" du médicament ritonavir, utilisé contre le virus du sida.

Ebola sous contrôle en RDC en un mois grâce à un vaccin et deux médicaments

Six décès et deux guérisons: c'est le bilan d'un mois de lutte contre une résurgence d'Ebola dans la région de Beni, dans l'est de la République démocratique du Congo, où le vaccin et deux médicaments ont permis de stopper la propagation du virus.

Au total, huit malades seulement ont été recensés pour 489 cas contacts suivis par les équipes de riposte sur "573 contacts identifiés" de début octobre à début novembre, explique le Dr Michel Kasereka, médecin chef de zone de santé de Beni, dans la province orientale du Nord-Kivu.

Mille doses du vaccin anti-Ebola rVSV-ZEBOV livrées dans la zone cinq jours après l'apparition du premier cas, ont permis d'interrompre la chaîne de transmission, jouant le

rôle de "pare-feu de protection autour des cas" enregistrés, explique un expert du comité national de lutte qui coordonne au quotidien les activités de riposte sur le terrain.

La même stratégie avait été expérimentée contre la précédente épidémie d'Ebola à Beni entre février et mai, durant laquelle des centaines de personnes avaient été vaccinées et seuls 12 cas enregistrés, dont six décès.

Un succès, comparé à la plus forte poussée de fièvre hémorragique Ebola de l'histoire de la RDC, qui avait infecté 3.470 personnes et fait 2.287 morts entre août 2018 et juin 2020. Et selon cet expert, qui a requis l'anonymat, "la propagation à grande échelle n'est plus à craindre" car "beaucoup de gens sont immunisés contre Ebola grâce aux cam-

pagnes de vaccination réalisées récemment dans la zone", même s'il faudra attendre plusieurs semaines "pour tirer des conclusions définitives".

Le vaccin a pu circonscrire la maladie à huit contaminations seulement et de nouveaux médicaments ont permis de sauver deux vies en guérissant deux malades.

Sur les huit malades confirmés, les six décès sont ceux de six enfants qui n'ont pas été conduits "à temps" dans les Centres de traitement d'Ebola (CTE). "Moi et ma femme étions soignés avec des comprimés, des injections et des perfusions. Nous ne savions pas qu'on nous soignait de la maladie à virus Ebola", témoigne le mari du couple ayant guéri. "Si nous l'avions su, notre enfant n'allait pas mourir", ex-

plique en larmes cet homme, père du premier cas recensé, un nourrisson âgé d'un an qui a succombé.

Deux traitements, approuvés fin 2020 par l'Agence américaine des médicaments (FDA), lui ont permis, ainsi qu'à son épouse, de guérir: le REGN-EB3, un cocktail de trois anticorps monoclonaux, et le mAb114, un anticorps monoclonal commercialisé sous la marque Ebanga. Déjà utilisés lors de la précédente flambée, ces deux traitements avaient été considérés comme efficaces à 90% par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

"Lorsqu'une personne se présente à temps dans un centre de traitement d'Ebola, la survie est garantie. Ce sont de véritables molécules miraculeuses contre la mala-

die à virus Ebola", affirme l'expert en charge de la lutte contre cette maladie en RDC.

A Beni, la population ne comprend pas toutefois pourquoi, lors de cette 13e épidémie déclarée le 8 octobre, aucun dispositif de lavage des mains n'était visible aux entrées de la ville, comme c'était le cas précédemment. Ni pourquoi aucun relevé des températures, ou actions de sensibilisation n'y étaient menés. "Nous ne sommes pas encore au bout de tunnel. Nous devons nous assurer que personne n'a échappé à nos investigations", poursuit le Dr Kasereka. "Si cela arrive, il faut rapidement l'isoler, faire des prélèvements et si la contamination est confirmée, qu'il bénéficie d'un traitement spécifique qui existe déjà et dont l'efficacité est démontrée".

A mi-parcours, la COP26 partagée entre louanges et désillusions

A mi-parcours de la cruciale COP26, de nouveaux engagements climatiques éloignent sans doute un peu la planète du réchauffement "catastrophique" prédit par l'ONU. Mais comme promesse ne rime pas avec réalité, les appels à l'action redoublent tandis que les pays pauvres crient à l'injustice.

Renforcement des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre de l'Inde, du Brésil ou de l'Argentine, engagement d'une centaine de pays à réduire les émissions de méthane, promesses de sortie du charbon... Après une semaine d'annonces largement promues par la présidence britannique de la COP26, certains évoquent déjà des succès sans précédent, comme l'émissaire américain John Kerry: "Je n'ai jamais, dans les premiers jours d'une COP, compté autant d'initiatives et autant d'argent mis sur la table", a-t-il commenté. Et "la majorité des pays du G20 ont de véritables plans (...) qui garderont l'objectif de +1,5°C à portée si ces plans sont appliqués. Cela change la donne".

A l'opposé, la militante suédoise Greta Thunberg: "La COP26 est un échec", a-t-elle déjà jugé vendredi devant des milliers de jeunes qui ont défilé dans Glasgow. "Il y a deux vérités ici", note Helen Mountford, du centre de réflexion World Resources Institute. "Nous avons fait beaucoup de progrès dans certains domaines, que nous n'aurions jamais imaginés il y a deux ans, mais en même temps, ce n'est pas assez".

Qui pouvait ainsi imaginer que la Chine, puis l'Inde, s'engageraient à la neutralité carbone? Leur objectif est toutefois plus lointain que la date de 2050 proncée par les scientifiques pour espérer limiter le réchauffement à +1,5°C par rapport à l'ère pré-industrielle, objectif le



plus vulnérables de soumettre

plus ambitieux de l'accord de Paris. Avant cette COP, les engagements de réduction de CO₂ des Etats pour 2030 menaient vers un réchauffement "catastrophique" de 2,7°C, au mieux 2,2°C en ajoutant les objectifs de neutralité carbone pour le milieu du siècle, selon le rapport de référence de l'ONU-Environnement.

Ces estimations n'ont pas encore été mises à jour, mais selon diverses analyses préliminaires d'autres experts, si et seulement si toutes les nouvelles promesses étaient effectivement remplies, on pourrait limiter le réchauffement un peu au dessous de +2°C, peut-être 1,8°C, selon le calcul le plus optimiste.

Mais, alors que chaque dixième de degré supplémentaire entraîne son lot de nouvelles catastrophes, le plafond de +1,5°C serait toujours dépassé. Et la requête des pays les

plus vulnérables de soumettre chaque année des engagements plus ambitieux devrait rester lettre morte, selon les observateurs.

Quant à la neutralité carbone, "c'est une bonne chose que ce soit la nouvelle référence mais la plupart des engagements ne sont pas étayés par des plans de mise en oeuvre", souligne à l'AFP Laurence Tubiana, architecte de l'accord de Paris, dénonçant le greenwashing devenu selon elle aussi dangereux que la négation du changement climatique.

Du côté des pays les plus pauvres, les moins responsables du réchauffement mais qui paient déjà le prix de ses impacts ravageurs, la question explosive du financement focalise toujours le ressentiment, dans le contexte de la crise sanitaire mondiale. "Cette première semaine est une déception, la plupart de nos préoccupations ne sont pas en train d'être prises en compte réellement",

dénonce lors d'un entretien avec l'AFP Ahmadou Seybou Touré, qui préside le Groupe77+Chine rassemblant 134 pays en développement ou émergents. "Il y a une mauvaise foi des pays développés qui demandent toujours aux pays vulnérables de faire davantage", poursuit-il, mais sans mettre sur la table les fameux "100 milliards".

En 2009, les pays développés avaient promis de porter à 100 milliards de dollars par an leur aide aux pays en développement pour réduire leurs émissions et s'adapter aux impacts. Mais il manquait encore plus de 20 milliards en 2019, et le Nord espère désormais y parvenir en 2023. "Arrêtons les paroles en l'air sur l'accès au financement", a dénoncé Lia Nicholson, négociatrice pour l'Alliance des petites Etats insulaires (Aosis), déplorant que les populations en première ligne des dérèglements climatiques "soient

prises en otages d'une charité aléatoire".

Après une première semaine où groupes de négociations et observateurs ont dénoncé les restrictions d'accès liées au Covid-19 malgré les promesses d'une COP "inclusive", les ministres entrent en piste cette semaine pour tenter de trouver des compromis sur les grandes orientations politiques mais aussi sur les articles en suspens depuis trois ans du manuel d'utilisation de l'accord de Paris, notamment sur le fonctionnement des marchés carbone.

Mais certains doutent de la volonté des grands émetteurs d'aboutir à une déclaration finale ambitieuse. "Si le changement climatique est une alerte rouge pour l'humanité, pourquoi tant de pays à la COP26 négocient-ils comme si c'était un simple exercice incendie?", lance Rachel Rose Jackson, de l'ONG Corporate Accountability.

L'infiltration d'une taupe du FBI dans une mosquée débattue à la Cour suprême des Etats-Unis

La Cour suprême des Etats-Unis devait examiner lundi un recours introduit par trois musulmans qui accusent la police fédérale de les avoir mis sous surveillance, à cause de leur religion, après les attentats du 11 septembre 2001. Trois résidents de Californie assurent que le FBI avait introduit un informateur dans leur mosquée pour collecter, entre 2006 et 2007, des informations sur les fidèles.

Cet homme "qui avait un casier criminel, s'est présenté comme un converti désireux de revisiter ses

racines franco-algériennes", a précisé Ahilan Arulanantham, avocat de la puissante association de défense des droits civiques ACLU qui soutient les plaignants.

La police lui a "demandé de collecter autant d'informations que possible sur les membres de cette communauté: les numéros de téléphone, les adresses mail, et d'enregistrer en secret des conversations", a ajouté l'avocat lors d'une présentation à la presse du dossier. "Elle lui a demandé d'inciter à la violence, mais il a fait tellement peur aux gens avec ses

propos sur des attentats à la bombe, le jihad, les guerres en Irak et en Afghanistan, qu'ils l'ont dénoncé à la police", a encore dit M. Arulanantham.

Après cet incident, il s'était disputé avec les agents et avait décidé de rendre publics ses agissements comme informateur rémunéré du FBI, selon l'avocat.

L'imam et deux fidèles avaient alors porté plainte contre le FBI pour atteinte à la liberté religieuse et discrimination.

Le ministère de la Justice a répondu avoir lancé ce programme

de surveillance pour des raisons objectives, et pas parce que ces personnes étaient musulmanes. Il s'est toutefois abrité derrière le secret d'Etat pour refuser de détailler ces raisons et a demandé aux tribunaux de classer la plainte.

Un tribunal de première instance lui a donné raison, mais une Cour d'appel a ensuite jugé que le tribunal aurait dû examiner à huis clos les éléments protégés par le secret.

La plus haute juridiction américaine a accepté d'intervenir et répondra à la question suivante:

est-ce qu'un tribunal peut considérer des éléments classifiés pour juger du bien-fondé d'une plainte mettant en cause la légalité d'un programme de surveillance de l'Etat? Le dossier est "extrêmement important" parce qu'il s'agit de savoir si le gouvernement peut empêcher toute poursuite contre ses programmes de surveillance, "même quand il y a des accusations très fondées, comme ici, de discriminations religieuses", a commenté M. Arulanantham.

La Cour doit rendre sa décision d'ici à juin 2022.

Mots flechés

Par Abou Salma

JeuX & Loisirs

CONVER- SATION PRIVÉE	PRONOM CHOISIS	UN ALLEMAND	TROMPE PRIMEUR	MORCEAU D'ÉBÈNE	TROU	SORTE
ENJEU		PÈRE DE SEM			SYMBOLE DE L'ARGENT	
GRAND ARBRE	À LA MODE MINCIR		GRAVITE SODIUM			
		GRECQUE		DANS LE VENT	FEMME DE FEU	TÊTE D'ENFANT
PILE		POINT DE VUE PIGE				LETTRES DE LONDRES
		QUARTIER DE CAEN	GRANDE ÉCOLE			FIN DE PARTIE PRONOM
BLÉ ROUMAIN FOYER	OISEAU EMBUS- QUÉS			POSSESSIF		ÉCHANT- ILLONS
		SAISON	COIFFURE MILITAIRE	OPPOSÉ À OUI		PAIE
FORME D'AVOIR		LEVANT		DESSUS DE TABLE	ANNONCE UNE SUITE	POSSESSIF
EN PRIME		SUJET DE ROMAN RAYON				PORTÉ- PAROLE ALUMINI- UM
		POULIE EN ALGÈRE		EXPOSÉ À LA MODE		
BISMUTH TRANSP- IRANT			PRÊT À ÊTRE MONTÉ		MAUVAIS CHOLEST- ÉROL	
SEIN PROTECTEUR				ARTÈRES		

Solution mots flechés d'hier

PLACER	C	BOU	ROU	C	CHASSE	CHASSE	D'	CHASSE	R	CHASSE	CHASSE
CHASSE	A	U	R	A	CHASSE	CHASSE	D	E	F	I	L
CHASSE	S	T	A	B	L	E	CHASSE	A	V	I	S
CHASSE	N	E	A	N	E	CHASSE	E	C	H	A	T
CHASSE	R	E	E	L	O	C	T	R	O	I	
CHASSE	I	O	I	E	N	U	E	I	V		
CHASSE	F	A	N	S	A	C	L	S	E		
CHASSE	P	C	P	I	S	T	I				
CHASSE	T	R	O	M	P	A	I	A	V	S	
CHASSE	V	E	R	Y	O	T	A	N	E	E	
CHASSE	B	E	A	T	O	G	R	E	N	O	K
CHASSE	M	U	E	T	R	U	I	N	E	E	

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki

Elkandoussi Elmardi
Révision
Abdelmoumen Warrach
Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki
Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali Khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des EA.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: (0522) 31.00.62
0522 62.32.32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier de PRESSE 130 / 64

Site web:
www.libe.ma

E-mail:
liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc

www.ojd.ma
2017

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALEMENT.

- I. Élevateur.
- II. Sachant se battre. - A une voix grave.
- III. Barbecues. - Pas bien mais pas trop grave.
- IV. Bien vu. - Il tire le diable par la queue.
- V. Presque sec. - C'est trop peu pour se payer un kimono.
- VI. Possessif. - Elle raccourcit la vie des pièces.
- VII. Victime d'un coup de chaleur. - Il est à l'arrière du pied.
- VIII. Petit saint. - Poils au menton. - Distance astronomique.
- IX. Enfantillage. - Un des Trois-Évêchés.
- X. Superflu.

VERTICALEMENT.

- 1. Fascination exercée sur les autres.
- 2. Il aime trop les enfants. - Mauvaise propagande.
- 3. On les payent à l'hôtel. - Aux frontières du Maroc.
- 4. Pareil. - Regardée de très haut.
- 5. Anneaux du marin. - Gras comme un porc.
- 6. Chrome. - Ruse.
- 7. Jettent un froid. - À Londres, il est big !
- 8. Soulèvement populaire.
- 9. Vit avec le rajah. - Mouvement de Bob Marley.
- 10. Passer peu de temps sur un sujet. - Au milieu du bois.
- 11. Diminue le charme. - Le hareng finit souvent ainsi.
- 12. Majestueuse.

Grilles de sudoku

Facile

				6		7	9	
	3		9		8	5		
6		9	5	1			8	
9	5				6			2
	1			5			4	
4			7				3	5
	9			4	3	6		7
		6	2		9		5	
2	7			8				

Moyen

5	2			8			9	
	4			2	6			
		9						
2				6				3
8	1	3		7		6	2	9
4				9				7
						2		
				7	3			5
	7			4			3	1

Difficile

		1		3	6			
			5			9	3	
3	8	2				6		
				4		1		8
	4						7	
5		6		1				
		9				7	8	4
	1	5			8			
			9	7		5		

Expert

			4			3		1
					2	8		5
			9				6	
8				4		5		7
3								2
2	4			5				8
	3					8		
1	9	3						
7	5				6			

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

9	6	8	7	4	5	3	1	2
1	7	5	2	3	8	4	6	9
2	3	4	1	9	6	7	8	5
8	5	6	9	1	7	2	4	3
7	9	2	3	6	4	8	5	1
3	4	1	8	5	2	9	7	6
5	1	7	4	2	9	6	3	8
4	2	3	6	8	1	5	9	7
6	8	9	5	7	3	1	2	4

Moyen

8	2	1	7	3	4	9	5	6
3	5	6	2	1	9	4	8	7
4	7	9	5	8	6	3	1	2
6	3	8	1	4	5	7	2	9
9	1	2	6	7	8	5	3	4
7	4	5	9	2	3	1	6	8
2	6	4	3	5	7	8	9	1
1	8	3	4	9	2	6	7	5
5	9	7	8	6	1	2	4	3

Difficile

2	6	8	5	1	9	7	3	4
7	1	3	4	6	2	9	5	8
9	4	5	8	3	7	1	2	6
6	3	2	9	8	1	4	7	5
5	9	7	3	2	4	6	8	1
1	8	4	6	7	5	2	9	3
4	7	9	1	5	3	8	6	2
3	2	6	7	4	8	5	1	9
8	5	1	2	9	6	3	4	7

Expert

2	4	3	6	5	7	1	9	8
7	9	1	3	2	8	6	4	5
8	5	6	4	1	9	7	3	2
3	1	4	8	7	5	9	2	6
6	8	9	2	4	1	3	5	7
5	2	7	9	6	3	4	8	1
1	6	2	5	9	4	8	7	3
4	3	5	7	8	6	2	1	9
9	7	8	1	3	2	5	6	4

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I	A	G	R	A	N	D	I	S	S	E	U	R
II	N	E	F	L	E		N	E	U	T	R	E
III	D	O		L	U	R	O	N		A	N	S
IV	A	L	C	O	V	E		A	R	M	E	S
V	L	E	U		E	T	E	T	E	E		A
VI	O		M	O	S	A	N		C	U	T	I
VII	U	N	I	R		M	A	J	O	R	E	S
VIII	S	O	N	A	T	E		A	U	S	S	I
IX	E	U		N	O	E	U	D	S		T	E
X	S	E	R	T	I	S	S	E	U	S	E	S

Economie

Assurances et réassurance :
les prestations
et frais augmentent
au premier semestre

Les prestations et frais supportés par les entreprises d'assurances et de réassurance ont affiché une hausse significative de 15,9% à 22,6 milliards de dirhams (MMDH) au premier semestre 2021, selon l'Autorité de contrôle des assurances et de la prévoyance sociale (ACAPS).

Sur cette enveloppe, les assureurs directs ont supporté 21,3 MMDH (bruts de réassurance), en augmentation de 17,1%, par rapport au premier semestre 2020, précise l'ACAPS dans une publication sur les indicateurs du secteur au titre du premier semestre 2021.

Quant aux réassureurs exclusifs, leur contribution dans les prestations et frais a enregistré une quasi-stagnation (+0,2%) à 1,3 MMDH, rapporte la MAP.

Par branche d'assurances, contrairement au premier semestre 2020 qui a enregistré des évolutions contrastées entre la vie (+1,6%) et la non-vie (-8,3%), les prestations et frais ont affiché, au titre des six premiers mois de cette année, de fortes hausses aussi bien en assurance vie (+17,9%) qu'en assurance non-vie (+13,3%).

Par ailleurs, l'ACAPS fait savoir qu'au premier semestre 2021, les entreprises d'assurances et de réassurance ont comptabilisé des charges techniques d'exploitation, en augmentation de 8,1% pour atteindre 5,1 MMDH.

Dans le détail, les frais de gestion passent de 2,9 MMDH à 3,2 MMDH, en hausse de 10%, alors que les charges d'acquisition ont progressé de 5,1% à 2 MMDH, dont 1,5 MMDH supporté au titre de la distribution des produits d'assurances non-vie.

L'encours des provisions techniques des entreprises du secteur, représentant leurs engagements vis-à-vis des assurés, s'élève, quant à lui, à 191,3 MMDH à fin juin, en progression de 4,8% par rapport à fin décembre 2020. Sur cet encours, les assureurs directs concentrent 93,3%. Avec 107,8 MMDH et une hausse de 4,1%, les provisions techniques vie maintiennent leur part à 56%. Quant aux provisions techniques non-vie, elles enregistrent une augmentation de 5,8% à 83,5 MMDH.

La croissance de l'Afrique du Nord devrait atteindre 4% en 2021 et 6% en 2022



L'Afrique du Nord pourrait rapidement retrouver son niveau d'avant-pandémie si les risques sanitaires et les incertitudes à l'échelle mondiale sont éliminés, souligne un nouveau rapport de la Banque africaine de développement (BAD) assurant que les perspectives de relance sont meilleures que dans les autres régions d'Afrique.

Selon Les Perspectives économiques en Afrique du Nord 2021 de l'institution financière panafricaine, « la croissance de la région devrait ainsi atteindre 4% en 2021 et 6% en 2022 ». Elle a été en moyenne négative en 2020, à -1,1% avec une baisse de -5,1 points de pourcentage par rapport à 2019.

Dans son rapport, la Banque africaine indique que la rapidité de la reprise devrait être, en partie, induite par le rebond des prix du pétrole en Algérie et en Libye et du tourisme en Egypte, au Maroc et en Tunisie.

Selon le document présenté mercredi dernier, « la reprise devrait

être également soutenue par l'amélioration de la production, la distribution de vaccins et la reprise chez les partenaires commerciaux européens.

Mais à en croire les auteurs dudit rapport, le retour de la croissance devrait être accompagné d'une rapide augmentation de l'endettement des Etats.

La Banque africaine rappelle à ce propos qu'entre 2010 et 2020, la dette publique de l'Algérie a bondi de 10,5% à 53,1% de son PIB. Ce même ratio est passé de 69,6% à 90,2% en Egypte, 43,9% à 59,5% en Mauritanie, 49% à 76,1% au Maroc et 39,2% à 87,6% en Tunisie.

Comme on s'en doute, la crise sanitaire liée à la Covid-19 a provoqué la hausse des dépenses budgétaires imprévisibles au cours de l'année écoulée, rappelle également l'institution financière dans son rapport.

Cette augmentation visait à « limiter les multiples répercussions de la crise, la baisse des recettes fiscales résultant de l'arrêt des activités économiques et l'interruption des flux d'investissement étrangers », poursuit la Banque africaine.

Notons que les pays d'Afrique du Nord ont adopté des stratégies d'endettement différentes afin de couvrir leurs besoins de financement.

Il est ainsi ressorti que « certains, comme l'Algérie et la Libye, ont privilégié le recours à l'endettement intérieur alors que la Mauritanie et la Tunisie ont massivement opté pour l'endettement extérieur. L'Egypte et le Maroc se sont endettés des deux côtés », fait savoir la BAD.

Dans ses nouvelles perspectives économiques en Afrique du Nord, la Banque africaine relève deux changements majeurs dans la structure de la

dette globale en Afrique du Nord.

Le premier changement fait état d'une forte augmentation de la dette en devises étrangères qui a bondi de 88% entre 2015 et 2020. Ce qui, évidemment, expose les pays à un risque de change plus important.

Le deuxième changement fait ressortir « un accroissement des créances privées, liées notamment aux émissions d'obligations souveraines sur les marchés internationaux avec des taux d'intérêt moyens plus élevés et des maturités moins longues », constate la BAD.

Qu'à cela ne tienne, et selon les prévisions des auteurs de ce rapport, les niveaux d'endettement régionaux devraient rester soutenables à court terme.

En revanche, « à l'horizon 2025, ils avoisineront 100% du PIB en Algérie et Tunisie, serait circonscrits dans une fourchette de 77-78% du PIB en Egypte et au Maroc et de 57,9% en Mauritanie », souligne le rapport de la Banque africaine.

Il est important de préciser que ces taux d'endettement ne tiennent pas compte des difficultés financières de bon nombre d'entreprises publiques nord-africaines, qui pourraient se transformer, en engagements budgétaires à travers des garanties de l'Etat, souligne le rapport de la Banque africaine.

La situation sanitaire n'étant pas encore totalement maîtrisée, et dans la perspective de riposter à la crise et soutenir la relance, l'institution panafricaine estime à plus de 180 milliards de dollars américains les besoins financiers de la région sur la période 2021-2023.

La situation actuelle étant ce qu'elle est, la Banque africaine estime, par ailleurs, capital d'optimiser l'effi-

cacité de la dette publique et d'en maximiser l'impact sur les populations.

« Si les pays utilisent les fonds de manière transparente et efficace pour financer des investissements productifs dans les infrastructures ou pour relancer leur économie, ils pourront facilement rembourser leur dette », explique-t-elle.

Pour la BAD, les pays de la région devraient mobiliser davantage de ressources intérieures pour combler leur besoin de financement, restructurer les entreprises publiques déficitaires, favoriser les emprunts concessionnels aux maturités plus longues et lutter efficacement contre les flux financiers illicites.

En plus de ces actions, elle estime impératif d'investir dans l'économie numérique, de soutenir l'accès au financement et le renforcement des capacités des petites et moyennes entreprises et d'approfondir les marchés obligataires nationaux. Cela devrait stimuler la reprise économique à court terme, soutient l'institution panafricaine.

Outre ces recommandations, à long terme, la BAD exhorte les pays de la région à adopter « des réformes favorisant la diversification de l'économie et des marchés, l'innovation technologique et la création d'emplois à grande échelle ainsi que la diversification des exportations, l'investissement dans des infrastructures publiques pour atténuer les disparités régionales et soutenir une croissance inclusive », souligne ledit rapport qui préconise, par ailleurs, l'approfondissement de l'intégration régionale dans le cadre de l'accord sur la Zone de libre-échange continentale africaine.

Alain Bouithy



A l'horizon 2025, les niveaux d'endettement avoisineront 100% du PIB en Algérie et en Tunisie, 77 à 78% en Egypte et au Maroc et 57,9% en Mauritanie

Le besoin du Trésor atteint un plus haut annuel en novembre



Le besoin du Trésor a atteint l'un des plus hauts annuels en novembre, selon Attijari Global Research (AGR).

Durant la deuxième séance d'adjudication du mois de novembre, le Trésor a souscrit sur le marché obligataire 3,5 milliards de dirhams MMDH contre une demande qui s'élève à 7,2 MMDH, soit un taux de satisfaction de 48%, indique la filiale d'Attijariwafa Bank dans sa récente note hebdomadaire (29 octobre-04 novembre) "Weekly Hebdo Taux-Fixed income".

Le montant des levées mensuelles a été ainsi porté à 6,9 MMDH, soit plus que la moitié du besoin mensuel annoncé de 12,3 MMDH, font observer les analystes d'AGR, relevant que ce dernier s'affiche parmi les plus hauts de l'année 2021.

Au terme de cette séance, les taux de rendement de la courbe primaire demeurent quasi-stables par rapport à la semaine dernière, avec un repli du taux de rendement de la maturité 2 ans de -2 points de base (PBS), précise la même

source.

Sur la courbe secondaire, le mouvement observé semble mitigé avec des variations des taux de rendement entre -6 PBS et +3 PBS.

"Tenant compte de la situation confortable des finances publiques se reflétant à travers une offre modérée en Bons du Trésor (BDT), nous maintenons notre scénario de stabilité, voire d'un léger glissement de la courbe des taux d'ici la fin de l'année 2021", indiquent les analystes d'AGR.

Augmentation de 11% du chiffre d'affaires de Mutandis à fin septembre

Le chiffre d'affaires (CA) consolidé du groupe Mutandis s'est établi à plus de 1,15 milliard de dirhams (MDH) à fin septembre 2021, en hausse de 11% par rapport à la même période une

année auparavant, ressort-il des résultats trimestriels du groupe.

Le CA consolidé du troisième trimestre 2021 s'est établi à 467 millions de dirhams (MDH), en forte hausse de 30% par rapport au T3-2020, précise le groupe dans un communiqué financier, notant que cette hausse traduit "un retour progressif à la normale" des ventes au Maroc et la contribution de "Season Brand" aux Etats-Unis.

Par activité, les "Détergents" ont généré un CA de 170 MDH, en repli de -3% par rapport au T3-2020, ajoutant que le CA du troisième trimestre de 2021 des marques propres était stable à +1%, mais en hausse de 8% par rapport au T2-2021 (+10% en volume), marquant un deuxième trimestre consécutif d'amélioration de l'activité, rapporte la MAP.

Cette variation, précise le groupe, est tirée par le CA des poudres main et "matic". Quant au CA des "Produits de la mer", il a atteint

131 MDH (+24% par rapport à T3-2020), note le groupe, précisant qu'au cours du T3-2021 les ventes de conserves de sardine et de maquereau ont enregistré une hausse de 9% par rapport au T3-2020 (+12% en volume). Cette hausse s'explique par un T3-2020 faible en raison des fermetures des usines consécutives à la crise sanitaire, souligne la même source.

Sur la même période, les RSW (Refrigerated Salted Water) du groupe ont enregistré une hausse des captures ainsi qu'illustré par les ventes des produits accessoires, en hausse de 77% par rapport au T3-2020.

Pour les "Bouteilles alimentaires", leur CA s'est établi à 68 MDH au troisième trimestre de 2021, en hausse de 12% par rapport au T3-2020 (+9% en volume). La hausse reflète le retour progressif aux volumes d'avant la crise sanitaire.

Pour l'activité des "Jus de fruits"

, le CA était de 17 MDH au T3 2021. "Le T3-2021 était stable par rapport au T3-2020, avec un CA marques propres en hausse de +3% par rapport au T3 2020 (+2% en volume)", note la même source, ajoutant qu'à fin septembre 2021, la catégorie affiche une hausse du CA marques propres de +9%.

Le CA de la "Season Brand" s'est établi, de son côté, à 80 MDH. "T3 2021 consolide 2 mois de chiffre d'affaires de la marque Season", montrent les résultats du groupe, notant que les ventes mensuelles de la gamme Season sont conformes aux prévisions pour l'année 2021.

Pour ce qui est des investissements du groupe septembre 2021, ils étaient à 39 MDH dont 4 MDH relatifs aux nouveaux projets.

S'agissant de la dette nette bancaire à fin septembre 2021, elle s'est élevée à 788 MDH (contre 366 MDH au 31 décembre 2020), dont 406 MDH de dette pour l'acquisition de Season Brand aux

Etats-Unis.

Et de préciser que le troisième trimestre confirme la stabilisation progressive du marché des détergents et le retour à la normale des boissons (bouteilles et jus), les produits de la mer bénéficient d'un meilleur approvisionnement, sans pour autant être revenus à la normale. Le groupe relève aussi, selon ses perspectives, que le CA consolidé de l'année 2021 devrait être en nette hausse, notamment du fait des ventes de Season Brand aux USA. Néanmoins, les marges seront significativement inférieures à la normale, les matières premières et les coûts logistiques poursuivant leur hausse et atteignant des niveaux remarquables.

La hausse entamée des prix de vente des gammes de Mutandis ne peut être que "graduelle et progressive" avec l'objectif de retour à des "marges normales" dans la seconde moitié de l'année 2022, conclut le communiqué.

En forte hausse de 30% par rapport au T3-2020, le CA consolidé du troisième trimestre 2021 s'est établi à 467 MDH

Baisse de 1,1% de l'IPC à Al Hoceima

L'Indice des prix à la consommation (IPC) à Al Hoceima a enregistré, au cours du mois de septembre dernier, une baisse de 1,1%, par rapport au mois précédent, et une hausse de 1,6% en glissement annuel.

Les prix des produits alimentaires ont diminué de 2,3% en septembre dernier, par rapport à un mois auparavant, en raison de la baisse des prix des "Poissons et fruits de mer" de 12,9%, des "Fruits" de 4,6%, des "Légumes" de 1,8%, des "Viandes" de 0,9%, des "Eaux minérales, boissons rafraichissantes et jus de fruits et de légumes" de 0,4% et des "Produits alimentaires non classés ailleurs" de 0,3%, indique un communiqué de la direction régionale du Haut-commissariat au plan (HCP).

L'indice des produits non alimentaires a, quant à lui, augmenté de 0,1% en septembre dernier, en glissement mensuel, précise la même source, notant que cette

augmentation est due à la hausse des prix des "Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer" de 1,2%, des "Restaurants et hôtels" de 0,7% et du "Transport" de 0,1%, tandis que les indices des autres divisions sont restés constants, rapporte la MAP.

Sur un an, les prix des produits alimentaires ont augmenté de 1,7% en septembre dernier, sous l'effet de la hausse qui a affecté les prix des "Huiles et graisses" de 19,6%, du "Pain et céréales" de 3,7%, du "Lait, fromage et œufs" de 3,2%, des "Fruits" de 2,1%, des "Poisson et fruits de mer" de 1,9%, des "Viandes" de 0,5%, du "Sucre, confiture, miel, chocolat et confiserie" de 0,3% et du "Tabac" de 2,9%.

La variation annuelle de l'indice des produits non alimentaires a également augmenté de 1,4% en septembre, relève le communiqué, notant que la variation dans les prix des divisions qui constituent les produits non alimentaires a fluctué entre



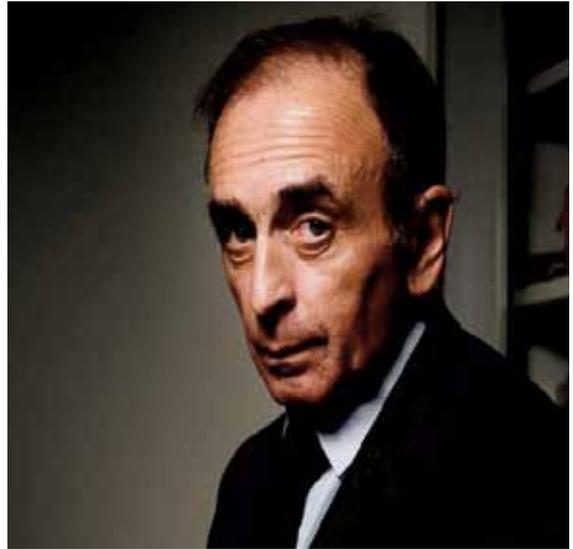
une diminution de 0,7% pour les "Biens et services divers" et une augmentation de 10,4% pour les "Restaurants et hôtels".

L'IPC est l'instrument de mesure de l'inflation. Il contribue au suivi et à l'ana-

lyse de la situation économique, et constitue un élément essentiel pour la mise en place de la politique financière et l'indexation des contrats entre les différents partenaires socioéconomiques.

Art & culture

Éric Zemmour menacé de poursuites judiciaires par un éditeur marocain



L'affaire fait grand bruit et met dans l'embarras l'un des futurs candidats à l'élection présidentielle française en 2022. Une affaire d'image et de valeurs. Abdelkader Retnani, fondateur et directeur des éditions marocaines "La Croisée des chemins", a dû s'étrangler lorsqu'il s'est aperçu que le nom de sa société est repris par Eric Zemmour pour son site Internet. Encore faut-il le rappeler, l'essayiste français traîne une sulfureuse réputation.

Dans ce monde où les amalgames sont légion, Abdelkader Retnani s'inquiète, à juste titre, que son fonds de commerce soit associé au site de Zemmour. Et pour cause, l'écrivain français a baptisé son site internet : "croiseedeschemins-ez.fr". Soit à trois caractères près, celui de la maison d'édition marocaine "lacroiseedeschemins.ma". Suffisant pour déclencher "des poursuites au civil contre l'essayiste pour utilisation frauduleuse d'une marque", a expliqué au Figaro Hubert Seillan, l'avocat de l'éditeur marocain, confirmant ainsi une information du magazine littéraire "Actua-Litté".

Toujours dans les colonnes du Figaro, Me Hubert Seillan n'y est pas allé par quatre chemins pour dénoncer la gravité de la situation : "Ce Zemmour porte atteinte à l'honorabilité de cette maison qui a édité beaucoup de livres, notamment sur les droits de la femme au Maroc ou au Maghreb, ou encore sur la liberté religieuse. Il s'agit de la plus importante société d'édition du Maroc et elle est profondément engagée sur les valeurs démocratiques".

Mais comment en est-on arrivé là ? Les prémices de cette histoire sont en rapport avec le livre d'Eric Zemmour "La France n'a pas dit son dernier mot". Au moment de le publier, l'essayiste a essuyé plusieurs refus, dont celui d'Albin Michel. Dos au mur, Zemmour décide alors de s'auto-publier via sa propre société, Rubempré. C'est à ce moment qu'il a eu l'idée de créer ladite plateforme web, non seulement pour assurer la distribution de l'ouvrage mais aussi pour signaler les séances de dédicace. C'est ainsi que le site "croiseedeschemins-ez.fr" a été mis en ligne.

Mais cette adresse Web est com-

posée aux trois quarts du nom de la société d'édition marocaine fondée en 1980 à Casablanca. Un impair aux yeux d'Abdelkader Retnani, d'autant que sa maison d'édition prône des valeurs aux antipodes de celles du polémiste. «La maison d'édition casablancaise "La Croisée des chemins" existe depuis quarante années déjà et sa ligne éditoriale repose sur le vivre-ensemble et la tolérance», a tenu à préciser Abdelkader Retnani dans un entretien accordé à nos confrères de L'Opinion, mais sans pour autant franchir le pas et accuser Éric Zemmour d'avoir sciemment repris le patronyme litigieux.

Certains diront que le sujet n'en est pas vraiment un. Et que la situation s'apparente à de l'excès de zèle. Mais l'éditeur marocain refuse tout simplement "que le nom de la maison d'édition soit lié à une personne qui veut faire expulser tous les musulmans et arabes" et il en a tout à fait le droit.

Dans le Figaro, on apprend que son avocat, Hubert Seillan, a adressé le 28 septembre dernier un courrier à l'ex-journaliste, le sommant de «cesser

cette utilisation» considérée comme abusive et qui pourrait aussi prêter à confusion, comme l'a souligné Hubert Seillan dans la lettre envoyée et consultée par Le Figaro "L'ancienneté des éditions La Croisée des chemins, la qualité des milliers d'ouvrages diffusés en Europe, en Afrique et dans la francophonie, lui confèrent une notoriété suffisante pour que des confusions s'établissent dans l'esprit du public". Et d'ajouter : "Or les engagements philosophiques de la maison d'édition sur les thèmes de la liberté religieuse, d'une interprétation contextuelle des Écritures, sur les libertés fondamentales et notamment pour les femmes, sur le vivre-ensemble et la tolérance, sont si fortement opposés aux vôtres, qu'elle considère que votre choix correspond à une usurpation".

Pour le moment, c'est silence radio du côté de Zemmour. En attendant, Abdelkader Retnani n'en démord pas. Son conseiller juridique a indiqué la volonté de son client d'assigner l'ancien journaliste en justice afin d'obtenir le retrait du nom du domaine.

C.C

Au Texas, les conservateurs font la police des lectures à l'école



La guerre scolaire est déclarée aux Texas où les autorités de cet État conservateur du sud des États-Unis s'attaquent aux livres sensibilisant les écoliers au racisme et à l'identité de genre, estimant qu'ils culpabilisent les enfants blancs.

Illustration de cette offensive, menée par une quinzaine d'États dans le pays, une bande dessinée relatant les micro-agressions non-intentionnelles qu'un enfant afro-américain subit à cause de sa couleur de peau, a été retirée en octobre des bibliothèques sco-

laires de l'ouest de Houston.

"New Kid", de Jerry Craft, fait partie d'une liste de 850 ouvrages établie par une commission parlementaire qui enquête dans les écoles sur les livres évoquant le racisme ou le sexisme institutionnel. Les débats sur ces livres "vont se multiplier à travers le pays dans les zones urbaines où il existe une pression conservatrice au niveau de l'État mais où l'on est plus démocrate localement", explique à l'AFP Brandon Rottinghaus, professeur de sciences politiques à l'Université de Houston.

À l'autre bout du pays, le gouverneur républicain fraîchement élu en Virginie a promis que les parents auront leur mot à dire sur les livres choisis par les écoles publiques. Pendant la campagne, il a

diffusé le témoignage d'une mère, choquée que son fils lycéen ait eu des cauchemars après avoir étudié "Beloved", un classique de la romancière afro-américaine Toni Morrison.

Prix Pulitzer en 1988, il raconte l'histoire d'une ancienne esclave qui choisit de tuer son enfant pour lui éviter de subir à son tour les atrocités de l'esclavage. Les conservateurs dénoncent également l'enseignement de la "théorie critique de la race", un courant de pensée analysant le racisme aux États-Unis comme un système, avec ses lois et ses logiques de pouvoir à l'avantage des personnes blanches, plutôt qu'un préjugé individuel contre les minorités.

Il s'agit de lutter contre la cul-

ture "woke", un terme développé par la gauche américaine pour désigner la prise de conscience des injustices notamment liées à la couleur de peau ou au genre, et qui a conduit à la mise à l'index de livres contenant des stéréotypes raciaux. L'Association des bibliothécaires du Texas a regretté "la censure croissante" dans cet État, rappelant qu'un "parent a le droit de déterminer ce qu'il y a de mieux pour son enfant, mais pas pour tous les enfants".

L'Association des enseignants du Texas a quant à elle qualifié l'enquête parlementaire de "chasse aux sorcières" après le vote d'une loi encadrant très précisément la façon dont les sujets comme les inégalités raciales ou sexuelles doivent être enseignés.

Des poètes et écrivains argentins se joignent à la célébration de l'anniversaire de la Marche Verte



Des poètes et écrivains argentins se sont joints à la célébration par le peuple marocain du 46^{ème} anniversaire de la Marche Verte, lors d'une cérémonie organisée à Buenos Aires, qui a célébré la culture de paix que le Maroc fait sien.

A l'occasion de cette glorieuse fête, l'ambassade du Maroc en Argentine a organisé une réception qui a été l'occasion de mettre en avant le triomphe de la culture de la paix qu'incarne la Marche Verte, de donner lecture à des poèmes et de remettre des prix aux participants.

Dans une allocution de circonstance, l'ambassadeur du

Maroc à Buenos Aires, Yassir Fares a souligné la portée et l'importance de la célébration du 46^{ème} anniversaire de la Marche Verte pour le peuple marocain.

Il a rappelé qu'au moment des 1^{ère} et 2^{ème} guerres mondiales, ainsi que des guerres de l'indépendance au cours du 20^{ème} siècle, le Maroc, lui, a opté pour la voie de la paix pour récupérer ses provinces du sud grâce à la glorieuse Marche Verte, qui a mobilisé, sous les hautes instructions de feu SM le Roi Hassan II, 350.000 Marocains, des hommes et des femmes venus des 4 coins du Royaume.

Le diplomate marocain a af-

firmé que le génie de feu Hassan II a fait de la Marche Verte l'événement du siècle par excellence.

La célébration de ce grand événement historique marocain en présence des poètes et écrivains argentins amis du Maroc s'inscrit justement dans une connotation poétique, sociale et culturelle liée aux enseignements du civisme et de patriotisme qui ont façonné les nouvelles générations de Marocains, a-t-il relevé.

Cette réception a été par ailleurs l'occasion d'examiner l'état d'avancement du 2^{ème} projet culturel "Antologie narrative", un recueil de nouvelles impliquant le Maroc et l'Argentine.

Bouillon de culture

Cinéma

Le film marocain "Murs effondrés" de Hakim Belabbès représentera le Maroc lors de la 43^{ème} édition du Festival international du film du Caire, qui se tiendra du 26 novembre au 5 décembre 2021.

C'est dans le cadre de la compétition "Horizons du cinéma arabe", que le cinéaste marocain présentera son œuvre, aux côtés de 11 autres films, dont notamment "Streams" (Atyaf) du Tunisien Mehdi Hmili, "Fiasco" du Libanais Nicolas Khoury et "Du Caire" de la réalisatrice égyptienne Hala Galal.

Dévoilant, dimanche, le programme de l'événement, le président du Festival Mohamed Hefzy a fait savoir que l'édition 2021 connaîtra la participation de 98 films représentant 63 pays, dont 76 longs métrages et 22 courts métrages. Le jury de la compétition "Horizons du cinéma arabe", sera composé du réalisateur libanais Hady Zaccak, l'actrice et réalisatrice saoudienne Fatima AlBanawi, ainsi que l'auteur et réalisateur égyptien Tamer Mohsen.

Pour sa 43^e édition, le Festival international du film du Caire accueillera la 8^{ème} édition du Cairo Film Connection (CFC), une plateforme de soutien de films en pré et post-production. Ce programme concerne 15 projets de scénarios et de documentaires dont le projet du film marocain "Un été à Boujad" du réalisateur Omar Mouldouira.

En compétition internationale, 13 films sont en lice pour les prix de la Pyramide d'or du meilleur film, qui est attribué au producteur, la Pyramide d'argent "prix spécial du jury", du meilleur réalisateur, ainsi que la Pyramide de bronze du meilleur premier film, qui est attribuée au réalisateur. Il s'agit aussi du prix Najib Mahfouz du meilleur scénario, des prix du meilleur acteur et de la meilleure actrice et du prix Henry-Barakat de la meilleure contribution artistique.

Le réalisateur serbe Emir Kusturica présidera le jury de la compétition officielle, qui comprend également l'actrice américaine Marisa Berenson, le compositeur libanais Khalid Mouzanar, l'actrice française Nora Arnezeder, la comédienne égyptienne Nelly Karim et les réalisateurs indien Chaytania Tamahani et italien Roberto Minervini.

Théâtre

La pièce théâtrale "Nous sommes marocains, tous Sahraouis" a été donnée en représentation, samedi à Fès, par la troupe de l'Association des talents pour la culture, les arts et le développement", dans le cadre de la célébration du 46^e anniversaire de la Marche Verte.

Cette oeuvre théâtrale, présentée en collaboration avec la Commune de Fès, relate l'histoire de citoyens marocains victimes de détention dans les camps de Tindouf, où certains ont subi et d'autres subissent toujours diverses formes de torture, leur seul crime étant de défendre leur patrie, l'intégrité territoriale du Royaume et la marocanité du Sahara.

Cette pièce revient, dans un cadre artistique, sur les sévices et les souffrances que font endurer les milices du "polisario" aux détenus marocains qui, confiants et sûrs de la justesse de leur première cause nationale, ne cessent de crier haut et fort que "le Sahara est marocain et restera marocain".

L'Ensemble El Akademia captive le public par des prestations artistiques sublimes

L'Ensemble El Akademia a donné, samedi soir à la place Hassan II de Dakhla, un spectacle des plus mémorables captivant par la magie de son show le public de la perle du Sud.

Dirigé par le violoniste Monia Rizkallah, première cheffe d'attaque à l'Opéra de Berlin et fondatrice de l'Association El Akademia, ce concert vient célébrer la souveraineté du Maroc sur son Sahara, dans le sillage de la commémoration du 46^e anniversaire de la Marche Verte.

Placé sous le Haut patronage de S.M le Roi Mohammed VI, ce concert exceptionnel a réuni des jeunes musiciens de la Garde Royale, de la Gendarmerie Royale et des Forces Royales Air, et des musiciens civils marocains ainsi que de jeunes musiciens et coaches d'El Akademia en provenance d'Europe.

Venu nombreux à ce concert excep-

tionnel, auquel ont pris part le wali de la région de Dakhla-Oued Eddahab, gouverneur de la province d'Oued Eddahab, Lamine Benomar, des élus et des chefs de services décentralisés, le public présent a été convié à apprécier un florilège de chansons classiques et de morceaux de jazz, interprétés, avec brio et à la manière des grands, par des stars de renommée mondiale.

Monia Rizkallah a emporté le public dans le monde de la musique classique, avec des partitions interprétées avec brio, telles que la célèbre chanson patriotique "Nidae Al-Hassan" célébrant l'attachement des Marocains à la patrie et leur mobilisation constante en faveur de la cause nationale.

Organisée avec le soutien notamment de la Fondation Hassan II pour les Marocains résidant à l'étranger (MRE) et de la wilaya de la région de Dakhla-Oued

Eddahab, cette grand-messe musicale a connu une organisation exceptionnelle.

Dans une déclaration à la presse, Monia Rizkallah a fait part de son grand bonheur de venir à Dakhla pour des moments exceptionnels de partages musicaux. L'Ensemble El Akademia est fier de sa participation à ce concert, s'est-elle félicitée, précisant que l'orchestre a interprété avec brio la pièce Joudour wa Ajniha (des racines et des ailes), "Palladio" du compositeur Karl Jenkins et de belles valse de Johann Strauss, en plus d'autres partitions de la musique Jazz.

"El Akademia Masterclass" est un programme destiné à promouvoir de jeunes musiciens marocains talentueux et favoriser leur professionnalisation par des échanges musicaux et sociaux avec des coaches (musiciens chevronnés de grands orchestres internationaux) et de jeunes musiciens étrangers.




 المملكة المغربية
 وزارة التربية الوطنية
 والتعليم الأولي والرياضة
 الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين لجهة تافيلالت
 للمدينة الجديدة لزاغورا

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DE PRIX N° :76/ZAG/2021.

SEANCE PUBLIQUE

Le 01 Décembre 2021, à partir de 10 h00 mn du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Zagora sis au quartier administratif Zagora, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

AOO N°	OBJET DE LA PRESTATION	ESTIMATION DES COUTS DES PRESTATIONS DHS TTC	MONTANT DU CAUTIONNEMENT PROVISOIRE (DHS)	DATE ET HEURE D'OUVERTURE DES PLS
76/ZAG/2021	Acquisition de produits d'hygiène et de bain destinés aux élèves des internats des établissements scolaires relevant de la DP de l'AREF DT à Zagora.	299 880.00	5 000.00	01/12/2021 à 10H00

Les dossiers de l'appel d'offres peuvent être retirés au Bureau des marchés à la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à ZAGORA. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.
- Soit les déposer contre récépissé au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer électroniquement avant l'ouverture des plis, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° : 09 du règlement de la consultation

N.B : Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel prévu par le règlement de consultation.

N°9716/PA


 المملكة المغربية
 وزارة إعداد التراب الوطني والتنمية
 والإسكان وسياسة المدينة
 الوكالة الحضرية لتازة تاونات

AVIS DES APPELS D'OFFRES OUVERTS

SEANCE PUBLIQUE

Le jeudi 02 Décembre 2021 à partir de 10 :30 heures. Il sera procédé, dans la salle de réunions au septième étage au siège de l'Agence Urbaine de Taza-Taounate, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres suivants :

N° A.O.O	Objet des prestations	L'estimation des coûts des prestations (en DHS)TTC	Cautionnement provisoire (en DHS)	Heure d'ouverture des plis
01/21	l'étude Plan d'Aménagement et de Sauvegarde de la Médina de Taza et sa zone de protection	1.000.000,00 DHS Un million de dirhams	5.000,00 Cinq mille dirhams	Jeu01/02/2021 à 10 h 30
02/21	Fournitures pour matériel informatiques et techniques, en deux lots a pour objet : • Lot 1 : Achat de fournitures de bureau ; • Lot 2 : Achat de fournitures pour matériel technique et informatique. CETTE A.O.O est réservée à la PME	Lot 1 : 58.836,00 Cinquante-huit mille huit cent trente six dirhams 00 centimes Lot 2 : 119 400,00 Cent Dix-Neuf mille quatre cent dirhams 00 centimes	Lot 1 : 2000,00 Deux mille dirhams Lot 2 : 2000,00 Deux mille dirhams La date limite pour la réception des échantillons est fixée au 01/12/2021 avant 16h30m	Jeu02/02/2021 à 10 h 30
03/21	l'exécution des prestations d'accueil, de gardiennage, de surveillance et de gestion des entrées et sorties des locaux de l'agence urbaine de Taza -Taounate CETTE A.O.O est réservée à la PME	340 192,61Dhs Trois cent quarante mille cent quatre-vingt-douze dirhams 61 centimes	3.000,00 Trois mille dirhams	Jeu01 02/2021 à 10 h 30
04/21	Prestations de nettoyage des locaux de l'Agence Urbaine de Taza-Taounate-Taounate et des locaux de son antenne sise à la ville de Taounate CETTE A.O.O est réservée à la PME	203 040,00 DHS Deux cent trois mille quarante dirhams 00 centimes	3.000,00 Trois mille dirhams	Jeu01/02/2021 à 10 h 30

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés du bureau des marchés au service équipement au siège de l'Agence Urbaine de Taza-Taounate sis à Avenue HASSAN BAHTAT, B.P 1211 Taza Gare. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma, et du site <http://www.aulazza.ma>.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 24,25, 26,27,28,29 et 31 du règlement des marchés publics de l'Agence Urbaine de Taza-Taounate.

Pour l'appel d'offres n°02/21, la date limite pour la réception des échantillons est fixée au 01/12/2021 avant 16h30mn. Aucun échantillon n'est accepté au-delà de ce délai.

Le concurrent est tenu de fournir les échantillons se rapportant aux articles n° 2-4-5-7-8-11-12-13-24-25 du lot 1 et les échantillons se rapportant aux articles n° 2-5 du lot 2.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés susoté ;
- Soit par soumission électronique ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 des règlements de consultation des appels d'offres précités.

N°9719/PA


 المملكة المغربية
 وزارة التربية الوطنية
 والتعليم الأولي والرياضة
 الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين لجهة تافيلالت
 للمدينة الجديدة لزاغورا

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AU RABAIS OU A MAJORATION N° : AOO77 à79/ZAG/2021.

SEANCE PUBLIQUE

Le 01 Décembre 2021, à partir de 11 h00 mn du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Zagoras au quartier administratif Zagora, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouvert au rabais ou à majoration pour :

AOO N°	OBJET DE LA PRESTATION	ESTIMATION DES COUTS DES PRESTATIONS DHS TTC	MONTANT DU CAUTIONNEMENT PROVISOIRE (DHS)	DATE ET HEURE D'OUVERTURE DES PLS
77/ZAG/2021	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE 03 SALLES DE RESSOURCES AUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES REPARTIES SUR 03 CT, PROVINCE DE ZAGORA.	79 704.60	1 200.00	01/12/2021 à 11H00
78/ZAG/2021	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'INTERNATAULYCEE SIDI SALEH QUALIFIANTA LA CT DE TAGOUNITI, PROVINCE DE ZAGORA.	1 499 957,75	22 500.00	01/12/2021 à 12H00
79/ZAG/2021	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'INTERNATAULYCEESIDI AMROU QUALIFIANT A LA CT DE TAZARINE, PROVINCE DE ZAGORA.	999 911.41	15 000.00	01/12/2021 à 13H00

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés au Bureau des marchés à la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à ZAGORA. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer électroniquement avant l'ouverture des plis, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° : 07 du règlement de la consultation

N.B : Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel prévu par le règlement de consultation.

N°9717/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DU PRESCHOOLAIRE ET DU SPORT
 ACADEMIE REGIONALE EDUCATION & DE FORMATION
 REGION SOUS MASSA
 DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°74/2021/INV

Le 01/12/2021 à 09h00, il sera procédé, dans la salle des réunions de la direction provinciale de de l'Académie Régionale de l'Education et de la Formation – région Sous Massa à TAROUDANT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° :74/2021/INV, pour :

lot	Objet	Caution Provisoire	Estimation (TTC)
1	Travaux d'aménagement et réhabilitation de l'internat de l'école communautaire Tioute à la commune territoriale Tioute, relevant de la direction provinciale de Taroudant.	10000,00 (Dix mille dhs)	756 962.40 Dhs (Sept Cent Cinquante Six Mille Neuf Cent Soixante Deux Dirhams Quarante Centimes)
2	Travaux d'aménagement et réhabilitation de l'internat du lycée collégial Essaada à la commune territoriale Efaïd, relevant de la direction provinciale de Taroudant.	10 000,00 (Dix mille dhs)	622 128.00 Dhs (Six Cent Vingt Deux Mille Cent Vingt Huit Dirhams)
3	Travaux d'aménagement et réhabilitation de l'internat du lycée collégial Tifnoute à la commune territoriale Tifnoute, relevant de la direction provinciale de Taroudant.	10 000,00 (Dix mille dhs)	733 770.00 Dhs (Sept Cent Trente Trois Mille Sept Cent Soixante Dix Dirhams)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le service des affaires administratives et financières.
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité.
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Les concurrents installés au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification dans le secteur, la classe minimale et la qualification exigés suivants :

Lot	Secteur	Qualification exigée	Classe minimale
1	A	A5	5
2	A	A5	5
3	A	A5	5

(Ce certificat tient lieu du dossier technique)

Les concurrents non installés au Maroc sont dispensés de produire le certificat cité, ci-dessus, mais doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 9 du règlement de consultation.

N°9718/PA

إعلان بإيداع

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
صالة إقليم تازة
دائرة أكتول
قيادة تيزي وسلي
الجماعة الترابية تيزي وسلي

بناء على القانون رقم 12.90 المتعلق بالتعمير الصادر بتنفيذه الظهير الشريف رقم 2.92.832 بتاريخ 15 ذي الحجة 1412 (17 يونيو 1992) والمرسوم رقم 1.92.31 الصادر بتاريخ 14 أكتوبر 1993 القاضي بتطبيق هذا القانون كما وقع تغييره وتتميمه.

ينهي إلى علم العموم أن مشروع تصميم تهيئة مركز تيزي وسلي رقم AUTT/21/102، قد تم إيداعه بمقر جماعة تيزي وسلي وذلك خلال فترة مدتها شهرا واحدا ابتداء من 2021/11/11، وأن ملفا وسجلا سيوضعان لهذا الغرض في متناول العموم قصد إدراج ملاحظاتهم وذلك بنفس المقر أثناء أوقات العمل الرسمية.

N°9720/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE D'AL HAOUZ

AVIS D'APPEL D'OFFRES

OUVERT N°: 68/2021/HZ (SEANCE PUBLIQUE)

Le 07/12/2021 à 10 h 00 mn, il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tahannaout à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Travaux de Signalisation horizontale sur la RP 2012 entre PK18+000 et PK 28+000 et sur la RP 2017 entre PK33+000 et PK43+000 et sur la RP2009 entre PK6+000 et PK 33+000 - Province d'Al Haouz -

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tahannaout, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à : **Dix Mille (10 000,00) Dirhams.**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Six cent quatre-vingts mille six cent quatre-vingt-deux dirhams 0 centime TTC (680 682,00 Dh).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tahannaout.
- soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit déposer leurs plis et offre par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultations

Production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classifications comme suit pour les entreprises installées au Maroc

Secteur	Classe minimum	Qualification exigée
X : Signalisation et Equipement de sécurité	3	X1 : Travaux de signalisation horizontale

Les Entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'art 4 du règlement de la consultation.

N°9722/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE D'AL HAOUZ

AVIS D'APPEL D'OFFRES

OUVERT N°: 69/2021/HZ (SEANCE PUBLIQUE)

Le 07/12/2021 à 10 h 00 mn, il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tahannaout à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Fourniture et pose de dispositifs de sécurité sur le réseau routier de la DPEE d'AL HAOUZ

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tahannaout, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à : **Vingt Mille (20 000,00) Dirhams.**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Un million cinq cent douze mille dirhams 0 centime TTC (1 512 000,00 Dh).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tahannaout.
- soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit déposer leurs plis et offre par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultations

Production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classifications comme suit pour les entreprises installées au Maroc

Secteur	Classe minimum	Qualification exigée
X : Signalisation et Equipement de sécurité	2	X2 : Travaux de signalisation verticale et équipements de sécurité

Les Entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'art 4 du règlement de la consultation.

N°9723/PA

المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية
والتعليم الأولي والابتدائي

ARAF DE LA REGION FES MEKNES
DIRECTION PROVINCIALE A MOULAY YACOUB

Avis d'appels d'offres ouverts

Il sera procédé au siège de la direction provinciale de MY YACOUB relevant de l'AREF de la région Fès - Meknès, (Avenue tarik ibn ziad - Ain kadous), à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix suivants :

N° d'appel D'offres	Objet	Caution provisoire en DHS	Estimation des couts des prestations en DHS TTC	Date et Heure d'ouverture des plis	Qualification et de Classification
32/INV/2021	Travaux de branchement en eau potable, en électricité et de séparation des compteurs d'eau potable et d'électricité à douze unités scolaires relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub	Dix mille 10 000,00 DH	Trois cent quatre-vingt onze mille huit cent 391 800,00 DH tte	02/12/2021 A 10h 00mn	
33/INV/2021	Travaux de qualification de SIX unités scolaires relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub	Neuf mille 9 000,00 DH	Deux cent quatre-vingt quinze mille 295 000,00 DH tte	02/12/2021 A 10h 30mn	
34/INV/2021	Travaux de qualification de DEUX unités scolaires relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub	Treize mille 13 000,00 DH	Quatre cent cinquante mille 450 000,00 DH tte	02/12/2021 A 11h 00mn	Secteur A Qualification A.5 Classe 5
35/INV/2021	Travaux de qualification de DBUX unités scolaires relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub	Treize mille 13 000,00 DH	Quatre cent quarante cinq mille 445 000,00 DH tte	02/12/2021 A 11h 30mn	Secteur A Qualification A.5 Classe 5
36/INV/2021	Travaux de qualification de SIX unités scolaires relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub.	Dix mille 10 000,00 DH	Trois cent cinquante huit mille cent quatre-vingt deux 358 182,00 DH tte	02/12/2021 A 12 h 00mn	Secteur A Qualification A.5 Classe 5
37/INV/2021	Travaux d'aménagement et de réhabilitation du lycée collégial Azzaytouna à la commune Ouled Mimoun relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub.	Quinze mille 15 000,00 DH	Cinq cent une mille soixante 501 060,00 DH tte	02/12/2021 A 12 h 30mn	Secteur A Qualification A.5 Classe 5

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés du service des affaires administratives et financières (Bureau des marchés) à la direction provinciale de Moulay Yacoub, ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception à la direction provinciale Moulay Yacoub;
- soit les déposer contre récépissé, au bureau d'ordre de la direction provinciale Moulay Yacoub ;
- soit les déposer par voie électronique, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n 20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N.B : Toute pièce exigée non certifiée conforme à l'originale sera considérée nulle et non avenue.

N°9721/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE D'AL HAOUZ

AVIS D'APPEL D'OFFRES

OUVERT N°: 70/2021/HZ (SEANCE PUBLIQUE)

Le 07/12/2021 à 10 h 00 mn, il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tahannaout à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Travaux de Signalisation horizontale sur la RP2017 entre PK16+000 et PK 33+000 - Province d'Al Haouz -

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tahannaout, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à : **Six Mille (6 000,00) Dirhams.**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Trois cent quatre-vingt-seize mille cinq cent cinquante-deux dirhams 0 centime TTC (396 552,00 Dh).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tahannaout.
- soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit déposer leurs plis et offre par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultations

Production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classifications comme suit pour les entreprises installées au Maroc

Secteur	Classe minimum	Qualification exigée
X : Signalisation et Equipement de sécurité	3	X1 : Travaux de signalisation horizontale

Les Entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'art 4 du règlement de la consultation.

N°9724/PA

ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONALE DE
L'ELECTRICITE ET DE
L'EAU POTABLE (ONEE)

BRANCHE EAU
Direction
Approvisionnement
et Marchés
Avis d'Appel d'offres
Ouvert N° :
44/DAM/S/2021
à plusieurs lots
Séance Publique

La Direction Approvisionnement
et Marchés de
l'ONEE-Branche Eau, sise
à Rabat lance le présent
appel d'offres qui concerne
: Expertise sur le déficit
d'exploitation des géran-
ces Eau potables et Assai-
sissement

et recouvrement des créances
des régies RAD et RDE
- Lot 1 : Déficit d'exploita-
tion des gérances

- Lot 2 : Recouvrement des
créances RAD- RDE

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 10 du règle-
ment de la consultation.

L'estimation du coût des
prestations s'élève à :

- Lot 1 : 5.140.800,00 DH
TTC

- Lot 2 : 312.500,40 DH
TTC

Le montant du cautionne-
ment provisoire est fixé à :

- Lot 1 : 51.500,00 MAD
- Lot 2 : 3.200,00 MAD

Le dossier d'appel d'offres
est téléchargeable sur le
portail marocain des mar-
chés publics à l'adresse:
<https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier de consultation
peut être retiré à l'adresse
suivante :

Bureau des marchés
(DAM), Immeuble G, Aven-
ue Mohamed Belhassan
El Ouazzani - Rabat -
Maroc,

Tel : (+212) 0537 66 73 05
/06, Fax : (+212) 0537 66 75
13

Le dossier d'appel d'offres
est remis gratuitement aux
candidats.

Les plis des concurrents,
établis et présentés confor-
mément aux prescriptions
du règlement de la consulta-
tion, doivent être :

- Soit déposé contre récép-
tisé au Bureau des mar-
chés (DAM) à l'adresse :

Immeuble G avant la date
et l'heure fixées pour la
séance d'ouverture des
plis.

- Soit envoyé par cour-
rier recommandé avec
accusé de réception au
Bureau des marchés
(DAM) à l'adresse: Im-
meuble G avant la date et
l'heure fixées pour la
séance d'ouverture des
plis.

- Soit remis au président

de la commission d'appel
d'offres en début de la
séance publique d'ouver-
ture des plis.

L'ouverture publique des
plis aura lieu le Mardi 07
Décembre 2021 à 09:00
(heure locale) au Salle
d'ouverture de l'Immeuble
G à l'adresse : Avenue Mo-
hamed Belhassan El Ouaz-
zani - Rabat.

L'ouverture des enve-
loppes sera faite en plu-
sieurs temps :

Pour toute demande
d'éclaircissement, rense-
ignements ou réclamation
concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents,
prière de contacter l'entité
d'achat Division Achats
Industriels Spécifiques et
de Support de la Direc-
tion Approvisionnement
et Marchés à l'adresse : Aven-
ue Mohamed Belhassan
El Ouazzani - CP 10220 -
Rabat - Fax : (+212) 05 37
66 72 20.

Le règlement des achats de
l'ONEE et les cahiers géné-
raux sont consultables et
téléchargeables à partir du
site internet des achats de
l'ONEE-Branche Eau à
l'adresse :

<http://www.onep.ma> (Espace
entreprise - rubrique
Achats)

N° 9728/PC

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA
COMMUNE D'AGUELMOUS
SERVICE PERSONNEL

Avis

D'organisation d'un examen d'aptitude professionnelle

Au profit des fonctionnaires de la commune d'Aguelmous.

Vu le circulaire du premier ministre N°16 Du :7 Octobre 2020 relative à l'organisation des concours de recrutement.

Vu l'arrêté du Mr Le Président de la commune d'Aguelmous N°...32. DU :25/10/2021 portant l'ouverture des examens d'aptitudes professionnelles au titre de l'année 2021

Le Président de la commune d'Aguelmous:

Déclare que des examens d'aptitudes professionnelles vont être organisés au titre de l'année : **2021** pour l'accès aux grades supérieurs ; au profit des fonctionnaires remplissant les conditions et relevant de la commune d'Aguelmous ; conformément au décret n° 2.04.403 du 29 choual 1426 (2 décembre 2005) notamment son article 3 au siège de la commune :

Au titre de l'année	Examen professionnel pour l'accès au grade	Conditions de participation	Date d'examen	Poste ouvert	Dernier délai de dépôt de dossier
2021	Adjoint Technique 2 ^{ème} Grade	Six ans d'ancienneté dans le grade	25 Décembre 2021	1(un)	15 Décembre 2021
	Adjoint Administratif 1 ^{er} Grade			1(un)	
	Adjoint Administratif 2 ^{ème} Grade			1(un)	
	Rédacteur 1 ^{er} Grade			1(un)	

Les demandes de participation doivent être adressées au président de la Commune d'AGUELMOUS ou bien déposées au service du personnel de la dite commune contre reçu de dépôt. Contenant la demande manuscrite, photocopie de la carte nationale et arrêtée de reclassement au grade.

N.B :

- La date des épreuves orale sera annoncée après l'annonce des résultats des épreuves écrites.
- une seule épreuve écrite sera exigée suite à la circulaire du premier ministre susmentionnée.

N°9725/PA

**ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION REGIONALE DES PORTS D'EL JADIDA**

**AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE OUVERT
N° 03/DRPJ/DPJL/DDR/2021**

SEANCE PUBLIQUE

Le 09 décembre 2021 à 11h00, Il sera procédé, dans les bureaux de l'Agence Nationale des Ports – Direction Régionale des Ports d'El Jadida, Direction du Port de Jorf Lasfar, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel à la concurrence de la **CONCESSION POUR LA CONCEPTION, LE FINANCEMENT, LA RÉALISATION, L'ENTRETIEN ET L'EXPLOITATION AU PORT DE JORF LASFAR DES PIPELINES ET ÉQUIPEMENTS DESTINÉS AU PASSAGE DES PRODUITS PÉTROLIERS.**

Le dossier d'appel à la concurrence peut être retiré auprès des services de la Direction Régionale des Ports d'El Jadida – Direction du port de Jorf Lasfar, km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar - EL Jadida BP 3182 Principale.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de deux millions (2.000.000) de dirhams.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 8 et 10 du Règlement de la consultation.

Il est prévu une réunion d'information qui aura lieu le 23 Novembre 2021 à 11 h 00 à la Direction Régionale des Ports d'El Jadida, Direction du Port de Jorf Lasfar.

Les concurrents peuvent :

- ✓ soit déposer contre récépissé leurs plis dans les bureaux de l'ANP à l'adresse indiquée ci-dessous :

**AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION REGIONALE DES PORTS D'EL JADIDA
DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR,
Km 22 – Route de Oualidia – El Jadida
BP 3182 PRINCIPALE**

- ✓ soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception aux bureaux de l'ANP précités ;

- ✓ soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à :

Agence Nationale des Ports
Direction Régionale des Ports d'El Jadida/ Port de Jorf Lasfar
Division Développement et Régulation

Tél : +212 5 23 38 91 50 / +212 6 20 69 53 11 / +212 6 20 69 51 82
Fax : +212 5 23 34 54 31

N°9727/PA

Royaume du Maroc



Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement Supérieur et de la Formation
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région de Marrakech-Safi
Direction provinciale de Chichaoua

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SUR OFFRES DE PRIX
N° : 42/2021/CH/IV
« Séance publique »**

Le 02 décembre 2021 à 10 :30 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le directeur provincial de Chichaoua (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi – CU Chichaoua), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

lot n°	OBJET	Montant de l'Estimation	Montant du cautionnement provisoire
01	les travaux de construction de murs de clôture aux établissements primaires relevant de la direction provinciale de CHICHAOUA, AREF - MS	422 406,00 DHS (quatre cent vingt-deux mille quatre cents)	6 000,00 Dhs (six mille dirhams)
02	les travaux de construction de deux (02) terrains de sport aux lycées collégiaux ADASSIL et EZZARKTOUNI relevant de la direction provinciale de CHICHAOUA, AREF - MS	175 104,00 DHS (cent soixante-quinze mille cent quatre-vingt-dix dirhams)	4 000,00 Dhs (quatre mille dirhams)
03	les travaux de construction d'un (01) terrain de sport au lycée qualifiant AL BOUKHARI relevant de la direction provinciale de CHICHAOUA, AREF - MS	87 552,00 DHS (quatre-vingt-sept mille cinq cent cinquante-deux dirhams)	3 000,00 Dhs (trois mille dirhams)
04	les travaux d'aménagement et réhabilitation de trois (03) espaces d'aide à l'information et à l'orientation aux lycées collégiaux relevant de la direction provinciale de Chichaoua, AREF - MS	72 564,00 DHS (soixante-douze mille cinq cent soixante-quatre dirhams)	2 000,00 DH (deux mille dirhams)
05	les travaux d'aménagement et réhabilitation de trois (03) espaces d'aide à l'information et à l'orientation aux lycées qualifiants relevant de la direction provinciale de Chichaoua, AREF - MS	72 852,00 DHS (soixante-douze mille huit cent cinquante-deux dirhams)	2 000,00 DH (deux mille dirhams)
06	Les opérations d'aménagement et réhabilitation de deux (02) salles au lycée qualifiant IBN EL HAYTAM relevant de la direction provinciale de CHICHAOUA, AREF - MS	49 209,60 DHS (quarante-neuf mille deux cent neuf dirhams 60 centimes)	1 000,00 DH (Mille dirhams)
07	Les travaux de construction de deux (02) terrains de sport aux établissements primaires relevant de la direction provinciale de CHICHAOUA, AREF - MS	52 800,00 DHS (cinquante-deux mille huit cents dirhams)	1 000,00 DH (Mille dirhams)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception aux bureaux du Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine, Avenue Mohamed VI, Hay Mohammadi, CHICHAOUA;
- soit les déposer contre récépissé dans les bureaux précités ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

*En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

NB : Cet appel d'offres est strictement Réservé aux petites et moyennes entreprises, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs

N°9726/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation
Nationale, du Précolaire
et des Sports
Académie Régionale
d'Éducation
et de Formation
Région de Marrakech Safi
Direction provinciale
de Chichaoua
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX
N° : 43/2021/CH/INV
« Séance publique »
Le 02 décembre 2021 à 11
:30 Heures, il sera procédé
dans les bureaux de Mon-
sieur le directeur provin-
cial de Chichaoua (Av.
Mohamed VI, Hay Mo-
hammedi - CU Chi-
chaoua), à l'ouverture des
plis relatifs à l'appel d'of-
fres sur offres de prix, pour
: Les opérations d'aména-
gement et réhabilitation de
trois (03) salles de res-
sources, trois (03) blocs sa-
nitaires pour PMR, et
quarante-sept (47) rampes
pour PMR aux établisse-
ments primaires relevant
de la direction provinciale
de CHICHAOUA, AREF -
MS (lot unique).
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au Service
des affaires administratives
et financières, des construc-
tions, d'équipement et du
patrimoine. Il peut égale-
ment être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics : www.marchespu-
blics.gov.ma .
Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
: 3 500,00 dirhams (Trois
Mille Cinq Cents Dirhams)
L'estimation des coûts des
travaux est fixée à la somme
de : 121 845,60 dirhams
(Cent Vingt Et Un Mille
Huit Cent Quarante-Cinq
Dirhams Soixante-Cen-
times).
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 27,
29 et 31 du décret n° 2-12-
349 relatif aux marchés pu-
blics.
Les concurrents peuvent :
- soit envoyer leurs plis par
courrier recommandé avec
accusé de réception au bu-
reau du Service des affai-
res administratives et
financières, des construc-
tions, d'équipement et du
patrimoine, Avenue Moha-
med VI, Hay Mohammadi,
CHICHAOUA;
- soit les déposer contre ré-
cépissé dans les bureaux
précités ;
- soit les remettre au pré-
sident de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis ;
*En application des disposi-
tions du décret précité et
celles de l'arrêté n° 20-14 du
4 septembre 2014 relatif à la
dématisation des procé-
dés des marchés pu-
blics, les concurrents
peuvent soumissionner
électroniquement dans le
cadre de cet appel d'offres
au portail des marchés de
l'état « www.marchespu-
blics.gov.ma ».
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 4 du règlement
de la consultation.
Ce certificat tient lieu de
dossier technique.
N° 9728/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé

Centre Hospitalo-Universi-
taire Ibn Rochd
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT
N° : 043/2021/CHUIRC
Le 02/12/2021 à 09 heures
30 min, il sera procédé dans
les bureaux de la Direction
du Centre Hospitalo-univer-
sitaire Ibn Rochd, sis à 8,
Rue Lahcen EL ARJOUN-
Casablanca, à l'ouverture
des plis relatifs à l'Appel
d'Offres sur offres de prix
N° 043/2021/CHUIRC
Objet : « ACHAT D'HABIL-
LEMENT ET VETEMENTS
DE TRAVAIL » (04 lots sé-
parés)
LOT N° 1 : BLOUSES ET
CHEMISES
LOT N° 2 : TENUE DE
TRAVAIL
LOT N° 3 : ACCESSOIRES
LOT N° 4 : DIVERS
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré du service
des équipements et fourni-
tures de la Direction du
Centre Hospitalo-Universi-
taire Ibn Rochd, sis à 8, Rue
Lahcen EL ARJOUN- Casa-
blanca, il peut également
être téléchargé à partir du
portail des marchés publics
«www.marchespublics.gov.
ma».
Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de:
Lot n° 1 : 10 000,00 (DIX
MILLE DIRHAMS)
Lot n° 2 : 10 000,00 (DIX
MILLE DIRHAMS)
Lot n° 3 : 10 000,00 (DIX
MILLE DIRHAMS)
Lot n° 4 : 5 000,00 (CINQ
MILLE DIRHAMS)
L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : 949 171,92
DHS TTC (Neuf Cent Quar-
ante Neuf Mille Cent
Soixante-Onze Dirhams et
Quatre-Vingt-Deux Cen-
times Toutes Taxes Com-
prises).
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 27
,29 et 31 du Règlement N°
D1580/15/DEPP du 19 Juin
2015 relatif aux marchés du
Centre Hospitalier Ibn
Rochd-Casablanca.
Les concurrents peuvent :
• Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception à la
Direction du Centre Hospi-
talo-Universitaire Ibn
Rochd, sis à 8, Rue Lahcen
EL ARJOUN- Casablanca
• Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis au Secré-
tariat Général à la Direction
du Centre Hospitalo-Univer-
sitaire Ibn Rochd à
l'adresse précitée ;
• Soit les remettre au pré-
sident de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.
Les échantillons et la liste
de colisage exigés (pour
tous les articles de chaque
lot) par le dossier d'appel
d'offres doivent être dépo-
sés au service des équipe-
ments et fournitures de la
direction générale du Centre
Hospitalo-Universitaire
Ibn Rochd, sis à 8 rue lah-
cen el arjoun-Casablanca,
au plus tard le 01/12/2021
avant 14 h.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 8 du règlement
de consultation.
N° 9729/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE

DE L'INTERIEUR
PROVINCE
D'OUARZAZATE
SG/DBM/SM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°38/INDH/2021
Le 01 Décembre 2021 à
10h00, il sera procédé, dans
la salle des réunions du se-
crétariat général de la pro-
vince d'Ouarzazate à
l'ouverture des plis relative
à l'appel d'offres sur offres
de prix pour L'ACQUISITION
D'UN MINIBUS AU
PROFIT DE L'ASSOCIA-
TION AMNOUGAR DES
PERSONNES A BESOINS
SPECIFIQUES LA PRO-
VINCE D'OUARZAZATE
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au service
des marchés du Secrétariat
Général de la province
d'Ouarzazate, il peut égale-
ment être téléchargé à
partir du portail des mar-
chés publics http://
www.marchespublics.gov.
ma
Le cautionnement provi-
soire est fixé à un montant
de 8.000,00dhs(huit mille-
dirhams).
L'estimation des coûts des
prestations établies par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de 330.000.00dhs
(trois cent trente mille Di-
rhams 00Cts) TTC.
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles
27,29 et 31 du décret n° 02-
12-349relatif aux marchés
publics.
Les concurrents peuvent :
-Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis au bureau
d'ordre du secrétariat gé-
néral de la province d'Ouar-
zazate sis a avenue
Mohamed VI Ouarzazate.
-Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au Bureau
précité
- Soit les déposer sous for-
mat électronique et ce avant
la date d'ouverture des plis
-Soit les remettre directe-
ment au président de la
commission d'appel d'offres
au début de la séance et
avant l'ouverture des plis.
LES PROSPECTUS DOI-
VENT ETRE DEPOSEES A
LA DIVISION DU BUD-
GET ET MARCHES
AVANT LE 30/11/2021 AU
PLUS TARD à 16H30.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
à l'article8 du règlement de
consultation.
N° 9730/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
D'OUARZAZATE
SG/DBM/SM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 39/INDH/2021
Le 01Décembre 2021 à
10h30, il sera procédé, dans
la salle des réunions du se-
crétariat général de la pro-
vince de Ouarzazate à
l'ouverture des plis relative
à l'appel d'offres sur offres
de prix pour:LES TRAVAUX
DE CONSTRUCTION DE
DEUX CANTINE A LA
COMMUNE DE KHOU-
ZAMA PROVINCE
D'OUARZAZATE.
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au service
des marchés du Secrétariat
Général de la province
d'Ouarzazate, il peut égale-
ment être téléchargé à
partir du portail des mar-
chés publics http://
www.marchespublics.gov.
ma
Le cautionnement provi-
soire est fixé à un montant
de 13 000.00dhs (Treize
Mille Dirhams).
L'estimation des coûts des
prestations établies par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de 547.272,00 dhs
(Cinq Cent Quarante-Sept
Mille Deux Cent Soixante
Douze Dirhams, 00Cen-
times).
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles
27,29 et 31 du décret n° 02-
12-349relatif aux marchés
publics.
N° 9731/PA

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis au bureau
d'ordre du secrétariat gé-
néral de la province d'Ouar-
zazate sis a avenue
Mohamed VI Ouarzazate.
-Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au Bureau
précité
- Soit les déposer sous for-
mat électronique et ce avant
la date d'ouverture des plis
-Soit les remettre directe-
ment au président de la
commission d'appel d'offres
au début de la séance et
avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
à l'article 9 du règlement de
consultation.
N° 9731/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE KHENIFRA
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
21/2021/BG
Le 02 Décembre 2021 à 10
heures, il sera procédé dans
les bureaux de M. Le Gou-
verneur de la Province de
Khénifra à l'ouverture des
plis relatifs à l'appel d'of-
fres ouvert sur offres de
prix concernant :
Fourniture et pose de la cli-
matisation centrale à la
deuxième salle de réunion
au siège de la Province de
Khénifra
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré auprès
service provincial des marchés
relevant du Secrétariat Gé-
néral de la Province de Khé-
nifra

nifra, il peut également être
téléchargé à partir du por-
tail des marchés publics :
www.marchespublics.gov.
ma
Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
Cinq mille Dirhams
(5.000,00 dhs).
L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de Deux cent
trois mille quarante di-
rhams TTC (203.040,00 DHS
TTC)
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 27,
29, 31, 148, 149 et 150 du dé-
cret n° 2-12-349 relatif aux
marchés publics, et l'arrêté
du ministre de l'économie
et des finances n° 20-14 du
8 Kaada 1435 (4 Septembre
2014) relatif à la dématé-
rialisation des procédures de
passation des marchés pu-
blics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis au service
des marchés ;
- Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au bureau
précité ;
- Soit les remettre au pré-
sident de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.
- Soit les déposés par voie
électronique au portail des
marchés publics.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 09 du règlement
de consultation.
N° 9732/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
جهة سوس ماسة
القلم بطنطا
دائرة لم زكيد
قيادة القايغان
الجماعة الترابية القايغان

إعلان عن تنظيم امتحان الكفاءة المهنية
برسم سنة 2021

يعلن رئيس المجلس الجماعي لجماعة القايغان انه ينظم في يوم:

2021/12/18 على الساعة التاسعة صباحا بمقر جماعة القايغان امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة مساعد اداري
الدرجة الثانية ودرجة مساعد تقني من الدرجة الثانية ويحدد عدد المناصب الممتحن في شأنها في منصب واحد عن كل
درجة .

ويفتح هذا الامتحان في وجه المساعدين الاداريين من الدرجة الثالثة و المساعدين التقنيين من الدرجة الثالثة العاملين
بالجماعة الترابية لالقاغان والذين قضاوا ست سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في هذه الصفة الى غاية 2021/12/17.

يجب أن توضع طلبات الترشيح بمكتب الضبط لجماعة القايغان الى غاية 2021/12/01 كأخر أجل لقبولها.

N°9733/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عمالة إقليم الحسيمة
جماعة بني بوعياش

اعلان عن إجراء امتحانات الكفاءة المهنية
برسم سنة 2021.

يعلن رئيس جماعة بني بوعياش عن فتح وتنظيم امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2021 لفائدة الموظفين المنتسبين إلى ميزانية جماعة
بني بوعياش و المتوفرين على ست سنوات (6) على الأقل من الخدمة الفعلية في الاطار الأصلي الى غاية تاريخ إجراء أول اختبار كتابي ، وذلك
وفق الجدولة الزمنية التالية.

الاطار الاصلي	الاطار الترقية	شروط الترشيح	عدد المناصب المتباري بشأنها	تاريخ إجراء الامتحان	اخر اجل لإيداع الترشيحات
مساعد اداري من الدرجة الثانية	مساعد اداري من الدرجة الاولى	التوفر على اقدمية ست سنوات في الدرجة في اليوم المحدد لإجراء أول اختبار كتابي.	1	2021/12/07	2021/11/27
محرر من الدرجة الثالثة	محرر من الدرجة الثانية		1	2021/12/21	2021/12/03
تقني من الدرجة الثانية	تقني من الدرجة الاولى		1	2021/12/31	2021/12/10

- يتعين على الراغبين في المشاركة في هذا الامتحان، إيداع طلبات الترشيح لدى مصلحة الميزانية والنققات والموارد البشرية بالجماعة داخل الأجل
المحدد لإيداع الترشيحات .

- سيجري اختبار المترشحين ابتداء من الساعة التاسعة صباحا بمقر جماعة بني بوعياش .

N°9734/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE RHAMNA
COMMUNE
DE BENGUERIR
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°16/2021/CBG

Le 02/12/2021 à 11 heures il sera procédé, au siège de la Commune de Benguerir à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour:

ACHAT D'HABILLEMENT DES AGENTS Y AYANT DROIT POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE BENGUERIR
Le dossier d'appel d'offre peut être retiré auprès du bureau des marchés, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics. www.marchespublics.gov.ma

*Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises telles que définies par l'article n°1 de la loi n°53-00 formant charte de la petite et moyenne entreprise.

*Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 10.000,00DHS (dix mille dirhams)

*L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 297 000.00dhs (deux cent quatre-vingt-dix-sept mille dirhams).

*Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 du décret N° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité

- Soit les déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau précité

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

*Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le PARC de la commune avant 16h00 heures le 01/12/2021, heure limite de dépôt des échantillons.

*Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article N°4 du règlement de consultation
N° 9735/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE RHAMNA
COMMUNE
DE BENGUERIR
DIVISION DES A.A.F
SERVICE RF1969./2021
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°17/2021CBG

JEUDI 02/12/2021 à 11h40 sera procédé au siège de la commune de BENGUERIR (salle de Réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert

N°17/2021 pour :
L'AFFERMAGE DES DROITS D'ENTREE AU SOUK HEBDOMADAIRE « THLATHE DE BENGUERIR » POUR L'EXERCICE 2022

LE COUT ESTIMATIF EST DE 1.800.000,00DH (UN MILLION HUIT CENT MILLE DIRHAMS)

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré auprès du service des R.F, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état (www.marchespublics.gov.ma).

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récépissé leurs plis auprès du bureau d'ordre de la commune.

• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception.

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Soit les déposés par voie électronique dans le portail des Marchés publics.

Les dossiers de candidature doivent comprendre les pièces conformes à celles prévues aux articles 27, 29 et 31 du décret n°2.12.349 du 08 jourmada 1434 (20 Mars 2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés publics ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle à savoir :

I - DOSSIER ADMINISTRATIF :

- déclaration sur l'honneur
- La ou les pièces justificatives les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du Concurrent.

- L'attestation ou copie délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière.

- Copie de cahiers des charges (CPS) signe et paraphe.

- L'attestation ou copie délivrée depuis moins d'un an par la CNSScertifiant que le

Concurrent est en situation régulière envers cet organisme.

- Le récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu fixée à : 100.000,00 DH (CENT MILLE DIRHAMS)

- Le certificat d'immatriculation au registre du commerce.

- Copie conforme de C.I.N II-DOSSIER TECHNIQUE:

- une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, le lieu la date la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé.

III-DOSSIER FINANCIER:

- Acte d'engagement du concurrent.
N° 9736/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE RHAMNA
COMMUNE

DE BENGUERIR
DIVISION DES A.A.F
SERVICE RF :1970/2021
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°18/2021CBG

JEUDI 02/12/2021 à 12h30 sera procédé au siège de la commune de BENGUERIR (salle de Réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert

N°18/2021 pour :
L'AFFERMAGE DE L'AIRE AUX BESTIAUX DU SOUK HEBDOMADAIRE « THLATHE DE BENGUERIR » POUR L'EXERCICE 2022

LE COUT ESTIMATIF EST DE 4.800.000,00DH (QUATRE MILLION HUIT CENT MILLE DIRHAMS)

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré auprès Du service des R.F, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état (www.marchespublics.gov.ma).

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récépissé leurs plis auprès du bureau d'ordre de la commune.

• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception.

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Soit les déposés par voie électronique dans le portail des Marchés publics.

Les dossiers de candidature doivent comprendre les pièces conformes à celles prévues aux articles 27, 29 et 31 du décret n°2.12.349 du 08 jourmada 1434 (20 Mars 2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés publics ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle à savoir :

I - DOSSIER ADMINISTRATIF :

- déclaration sur l'honneur
- La ou les pièces justificatives les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du Concurrent.

- L'attestation ou copie délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière.

- Copie de cahiers des charges (CPS) signe et paraphe.

- L'attestation ou copie délivrée depuis moins d'un an par la CNSScertifiant que le

Concurrent est en situation régulière envers cet organisme.

- Le récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu fixée à : 150.000,00 DH (CENT CINQUANTE MILLE DIRHAMS)

- Le certificat d'immatriculation au registre du commerce.

- Copie conforme de C.I.N II-DOSSIER TECHNIQUE:

- une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, le lieu la date la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé.

III-DOSSIER FINANCIER:

- Acte d'engagement du concurrent.
N° 9737/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE RHAMNA
COMMUNE

tions qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé.

III-DOSSIER FINANCIER:
- Acte d'engagement du concurrent.
N° 9737/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE RHAMNA
COMMUNE
DE BENGUERIR
DIVISION DES A.A.F
SERVICE RF1971/2021
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 19/2021CBG

JEUDI 02/12/2021 à 13h30 sera procédé au siège de la commune de BENGUERIR (salle de Réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert N° 19/2021 pour :

L'AFFERMAGE DE L'ABATTOIRE DE BENGUERIR » POUR L'EXERCICE 2022

LE COUT ESTIMATIF EST DE 700.000,00DH (SEPT CENT MILLE DIRHAMS)

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré auprès Du service des R.F, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état (www.marchespublics.gov.ma).

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récépissé leurs plis auprès du bureau d'ordre de la commune.

• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception.

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Soit les déposés par voie électronique dans le portail des Marchés publics.

Les dossiers de candidature doivent comprendre les pièces conformes à celles prévues aux articles 27, 29 et 31 du décret n°2.12.349 du 08 jourmada 1434 (20 Mars 2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés publics ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle à savoir :

I - DOSSIER ADMINISTRATIF :

- déclaration sur l'honneur
- La ou les pièces justificatives les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du Concurrent.

- L'attestation ou copie délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière.

- Copie de cahiers des charges (CPS) signe et paraphe.

- L'attestation ou copie délivrée depuis moins d'un an par la CNSScertifiant que le

Concurrent est en situation régulière envers cet organisme.

- Le récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu fixée à : 50.000,00 DH (CINQUANTE MILLE DIRHAMS)

- Le certificat d'immatriculation au registre du commerce.

- Copie conforme de C.I.N II-DOSSIER TECHNIQUE:

- une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, le lieu la date la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé.

III-DOSSIER FINANCIER:

- Acte d'engagement du concurrent.
N° 9738/PA

- Le certificat d'immatriculation au registre du commerce.

- Copie conforme de C.I.N II-DOSSIER TECHNIQUE:

- une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, le lieu la date la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé.

III-DOSSIER FINANCIER:

- Acte d'engagement du concurrent.
N° 9738/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de la santé
Direction Régionale
Oriental

Délégation de Jerada
Avis d'appel d'offres ouvert N°03/2021

Le 03/12/2021 à 10 Heures il sera procédé dans la salle des réunions de la Délégation Provinciale de la Santé à Jerada à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix relatif à l'appel d'offres sur offres des prix ayant pour objet :

fourniture, installation, essais et mise en service d'un groupe électrogène (solution clés en main) au niveau de la chambre froide provinciale ; entretien et réparation des installations électriques existants relevant de la Délégation du Ministère de la santé de la Province de Jerada.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Délégation provinciale de la santé de Jerada: bureau de sous ordonnancement, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublic.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé comme suit : 4000,00Dhs (Quatre Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 240 000,00 Dhs (Deux Cent Quarante Mille dirhams) .

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 relatifs aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau de la délégation du ministère de la santé à la province de Jerada ;

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau précité.

- Soit déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

-La documentation, prospectus, notices exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau des marchés de la Délégation du Ministère de la Santé à Jerada avant le 02/12/2021 à 16h30 min.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

N° 9740/PA

ment de la consultation.
N° 9739/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Jeunesse,
de la Culture
et la Communication

Département
de la Culture
DIRECTION REGIONALE DE LA CULTURE
DAKHLA OUED
EDDAHAB

AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE
N°07/DCD/2021
(SEANCE PUBLIQUE)

Lemardi 07decembre2021à 11H00 MIN, il sera procédé, dans les bureaux de la maison de la culture elwahda sis hay elwahda - à Dakhla, à l'ouverture des plis des architectes relatifs à :LA CONSULTATION ARCHITECTURALE POUR LA CONCEPTION ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'INTERPRETATION DU PATRIMOINE ET RESTAURATION DU BATIMENT EXISTANT- VILLE DE DAKHLA-- (lot unique)

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au bureau du chef Service des Affaires administratives, Financières et culturelles à la maison de la culture elwahda sis hay elwahda - à Dakhla -, il peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics :<http://www.marchespublics.gov.ma>

Le prix d'acquisition des plans est fixé à 15 dirhamsLe mètre linéaire.

Le budget prévisionnel maximum, hors taxe, pour l'exécution des travaux à réaliser est de huit million dirhams HT (8.000.000,00 dhs HT)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100,101 et 102 du décret n° 2-12-349 du 8 Jourmada I (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les Architectes peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau précité ;

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée

- Soit les remettre, au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée

- soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9du règlement de la consultation.

Il est prévu une réunion ou une visite des lieux le vendredi 16 /11/2021

Lieu de rencontre :la maison de la culture elwahda sis hay elwahda - à Dakhla L'admission des architectes est conditionnée par leur présence personnelle à la visite des lieux.

N° 9740/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية

إعلان عن تنظيم طلب عروض

لكراء عقارات مملوكة للجماعات السلالية لإنجاز مشاريع فلاحية

تعلن وزارة الداخلية عن تنظيم طلبات عروض من أجل كراء عقارات مملوكة للجماعات السلالية التالية: القصر الكبير وأيت سعيد وأوعمر - أيت ازدك - زيز الأوسط - تزروفيت - قصر أيت بوشبوط وأيت واعلو - أمزداغ أحضار إبيحان، قصد إنجاز مشاريع استثمارية في الميدان الفلاحي، كما هي مبينة في الجدول التالي :

اسم الملك	الجماعة السلالية المانكة	المراجع العقارية	العقار أو الإقليم	القيادة	الجماعة	رقم القطعة	موقع القطر بالمكثار		المساحة بالمكثار	التمن الانتفاحي للكرء
							Y	X		
المغرب	زر الأوسط	تعديد اراضي 591	ميدلت	أيت ارك	امزول	1	194028	579378	7.0881	ألف درهم للكتاسترويا
المغرب	زر الأوسط	تعديد اراضي 591	ميدلت	أيت ارك	امزول	2	194028	579810	19.8956	ألف درهم للكتاسترويا
المغرب	زر الأوسط	تعديد اراضي 591	ميدلت	أيت ارك	امزول	3	194083	580350	20.5715	ألف درهم للكتاسترويا
المغرب	زر الأوسط	تعديد اراضي 591	ميدلت	أيت ارك	امزول	4	194168	580823	20.4822	ألف درهم للكتاسترويا
المغرب	زر الأوسط	تعديد اراضي 591	ميدلت	أيت ارك	امزول	5	194071	581369	13.5033	ألف درهم للكتاسترويا
المغرب	زر الأوسط	تعديد اراضي 591	ميدلت	أيت ارك	امزول	6	195700	581299	15.5941	ألف درهم للكتاسترويا
المغرب	زر الأوسط	تعديد اراضي 591	ميدلت	أيت ارك	امزول	7	183755	580910	19.96	ألف درهم للكتاسترويا
المغرب	زر الأوسط	تعديد اراضي 591	ميدلت	أيت ارك	امزول	8	183757	580295	12.1242	ألف درهم للكتاسترويا
المغرب	زر الأوسط	تعديد اراضي 591	ميدلت	أيت ارك	امزول	9	183787	579759	19.8917	ألف درهم للكتاسترويا
المغرب	زر الأوسط	تعديد اراضي 591	ميدلت	أيت ارك	امزول	10	183772	579293	13.9888	ألف درهم للكتاسترويا
المغرب	زر الأوسط	تعديد اراضي 591	ميدلت	أيت ارك	امزول	11	183464	579317	14.8081	ألف درهم للكتاسترويا
المغرب	زر الأوسط	تعديد اراضي 591	ميدلت	أيت ارك	امزول	12	183417	579731	20.3204	ألف درهم للكتاسترويا
المغرب	زر الأوسط	تعديد اراضي 591	ميدلت	أيت ارك	امزول	13	183353	580390	19.6807	ألف درهم للكتاسترويا
المغرب	زر الأوسط	تعديد اراضي 591	ميدلت	أيت ارك	امزول	14	183370	580696	20.8261	ألف درهم للكتاسترويا
المغرب	زر الأوسط	تعديد اراضي 591	ميدلت	أيت ارك	امزول	15	183393	581140	20.4601	ألف درهم للكتاسترويا
المغرب	زر الأوسط	تعديد اراضي 591	ميدلت	أيت ارك	امزول	16	183415	581428	9.8915	ألف درهم للكتاسترويا
المغرب	قصر أيت بوشبوط وأيت واعلو	تعديد اراضي 622	ميدلت	سدي عياد	سدي عياد	17	194981	566685	9.8950	ألف درهم للكتاسترويا
المغرب	قصر أيت بوشبوط وأيت واعلو	تعديد اراضي 622	ميدلت	سدي عياد	سدي عياد	18	195006	567478	20	ألف درهم للكتاسترويا
المغرب	قصر أيت بوشبوط وأيت واعلو	تعديد اراضي 622	ميدلت	سدي عياد	سدي عياد	19	195076	567634	20	ألف درهم للكتاسترويا
المغرب	قصر أيت بوشبوط وأيت واعلو	تعديد اراضي 622	ميدلت	سدي عياد	سدي عياد	20	195106	568890	20	ألف درهم للكتاسترويا

اسم الملك	الجماعة السلالية المانكة	المراجع العقارية	العقار أو الإقليم	القيادة	الجماعة	رقم القطعة	موقع القطر بالمكثار		المساحة بالمكثار	التمن الانتفاحي للكرء
							Y	X		
المغرب	قصر أيت بوشبوط وأيت واعلو	تعديد اراضي 622	ميدلت	سدي عياد	سدي عياد	21	195105	568627	20	ألف درهم للكتاسترويا
المغرب	قصر أيت بوشبوط وأيت واعلو	تعديد اراضي 622	ميدلت	سدي عياد	سدي عياد	22	17.6543	195175	569062	ألف درهم للكتاسترويا
المغرب	قصر أيت بوشبوط وأيت واعلو	تعديد اراضي 622	ميدلت	سدي عياد	سدي عياد	23	23.4972	194807	569174	ألف درهم للكتاسترويا
المغرب	قصر أيت بوشبوط وأيت واعلو	تعديد اراضي 622	ميدلت	سدي عياد	سدي عياد	24	194743	568707	20	ألف درهم للكتاسترويا
المغرب	قصر أيت بوشبوط وأيت واعلو	تعديد اراضي 622	ميدلت	سدي عياد	سدي عياد	25	194666	568139	20	ألف درهم للكتاسترويا
المغرب	قصر أيت بوشبوط وأيت واعلو	تعديد اراضي 622	ميدلت	سدي عياد	سدي عياد	26	19.9846	194620	567725	ألف درهم للكتاسترويا
المغرب	قصر أيت بوشبوط وأيت واعلو	تعديد اراضي 622	ميدلت	سدي عياد	سدي عياد	27	9.1308	194650	567256	ألف درهم للكتاسترويا
المغرب	قصر أيت بوشبوط وأيت واعلو	تعديد اراضي 622	ميدلت	سدي عياد	سدي عياد	28	18.7336	194328	568072	ألف درهم للكتاسترويا
المغرب	قصر أيت بوشبوط وأيت واعلو	تعديد اراضي 622	ميدلت	سدي عياد	سدي عياد	29	28.1170	194344	568746	ألف درهم للكتاسترويا
المغرب	قصر أيت بوشبوط وأيت واعلو	تعديد اراضي 622	ميدلت	سدي عياد	سدي عياد	30	22.0362	194424	569265	ألف درهم للكتاسترويا
المغرب	قصر أيت بوشبوط وأيت واعلو	تعديد اراضي 622	ميدلت	سدي عياد	سدي عياد	31	23.7520	194445	569738	ألف درهم للكتاسترويا
المغرب	قصر أيت بوشبوط وأيت واعلو	تعديد اراضي 647	ميدلت	سدي عياد	سدي عياد	32	28.1094	206838	562316	ألف درهم للكتاسترويا
المغرب	قصر أيت بوشبوط وأيت واعلو	تعديد اراضي 647	ميدلت	سدي عياد	سدي عياد	33	18.1737	207296	562728	ألف درهم للكتاسترويا
المغرب	قصر أيت بوشبوط وأيت واعلو	تعديد اراضي 647	ميدلت	سدي عياد	سدي عياد	34	19.9726	207484	562156	ألف درهم للكتاسترويا
المغرب	قصر أيت بوشبوط وأيت واعلو	تعديد اراضي 647	ميدلت	سدي عياد	سدي عياد	35	19.9726	207756	562376	ألف درهم للكتاسترويا
المغرب	قصر أيت بوشبوط وأيت واعلو	تعديد اراضي 647	ميدلت	سدي عياد	سدي عياد	36	7.9325	207948	563858	ألف درهم للكتاسترويا
المغرب	قصر أيت بوشبوط وأيت واعلو	تعديد اراضي 647	ميدلت	سدي عياد	سدي عياد	37	20.0488	207382	563792	ألف درهم للكتاسترويا
المغرب	قصر أيت بوشبوط وأيت واعلو	تعديد اراضي 647	ميدلت	سدي عياد	سدي عياد	38	19.0061	207146	563388	ألف درهم للكتاسترويا
المغرب	قصر أيت بوشبوط وأيت واعلو	تعديد اراضي 647	ميدلت	سدي عياد	سدي عياد	39	18.2459	206960	562960	ألف درهم للكتاسترويا
المغرب	قصر أيت بوشبوط وأيت واعلو	تعديد اراضي 647	ميدلت	سدي عياد	سدي عياد	40	21.2863	206991	562383	ألف درهم للكتاسترويا
المغرب	قصر أيت بوشبوط وأيت واعلو	تعديد اراضي 647	ميدلت	سدي عياد	سدي عياد	41	12.5560	206959	562187	ألف درهم للكتاسترويا
المغرب	قصر أيت بوشبوط وأيت واعلو	تعديد اراضي 647	ميدلت	سدي عياد	سدي عياد	42	13.7837	206828	562557	ألف درهم للكتاسترويا
المغرب	قصر أيت بوشبوط وأيت واعلو	تعديد اراضي 457	ميدلت	كرامة	كرامة	107	19.2182	184666.58	612198.94	ألف درهم للكتاسترويا
المغرب	قصر أيت بوشبوط وأيت واعلو	تعديد اراضي 457	ميدلت	كرامة	كرامة	108	28.9164	184753.79	612682.35	ألف درهم للكتاسترويا
المغرب	قصر أيت بوشبوط وأيت واعلو	تعديد اراضي 457	ميدلت	كرامة	كرامة	109	28.6775	184921.69	613067.15	ألف درهم للكتاسترويا

اسم الملك	الجماعة السلالية المانكة	المراجع العقارية	العقار أو الإقليم	القيادة	الجماعة	رقم القطعة	موقع القطر بالمكثار		المساحة بالمكثار	التمن الانتفاحي للكرء
							Y	X		
المغرب	زر الأوسط	تعديد اراضي 457	ميدلت	كرامة	كرامة	110	18534.21	612899.08	7.9182	ألف درهم للكتاسترويا
المغرب	زر الأوسط	تعديد اراضي 457	ميدلت	كرامة	كرامة	111	18542.26	613279.89	28.3632	ألف درهم للكتاسترويا
المغرب	زر الأوسط	تعديد اراضي 457	ميدلت	كرامة	كرامة	112	185117.37	613459.34	28.3677	ألف درهم للكتاسترويا
المغرب	زر الأوسط	تعديد اراضي 457	ميدلت	كرامة	كرامة	113	185465.64	613684.1	21.0109	ألف درهم للكتاسترويا
المغرب	زر الأوسط	تعديد اراضي 457	ميدلت	كرامة	كرامة	114	185584.97	613925.26	28.3447	ألف درهم للكتاسترويا
المغرب	أفرو	أيت ارك	ميدلت	أيت ارك	أفرو	153	226582	558353	15.6201	ألف درهم للكتاسترويا
المغرب	أفرو	أيت ارك	ميدلت	أيت ارك	أفرو	154	226292	558269	16.6303	ألف درهم للكتاسترويا
المغرب	أفرو	أيت ارك	ميدلت	أيت ارك	أفرو	155	225840	558252	28.8325	ألف درهم للكتاسترويا
المغرب	أفرو	أيت ارك	ميدلت	أيت ارك	أفرو	156	225711	557676	26.6499	ألف درهم للكتاسترويا
المغرب	أفرو	أيت ارك	ميدلت	أيت ارك	أفرو	157	226354	557943	21.2958	ألف درهم للكتاسترويا
المغرب	اموال امزواغ أيت علا	امزواغ أحضار إبيحان	ميدلت	سدي عياد	الترزة	940	215837	586431	20	ألف درهم للكتاسترويا
المغرب	اموال امزواغ أيت علا	امزواغ أحضار إبيحان	ميدلت	سدي عياد	الترزة	941	215403	586150	28	ألف درهم للكتاسترويا
المغرب	اموال امزواغ أيت علا	امزواغ أحضار إبيحان	ميدلت	سدي عياد	الترزة	942	214960	586164	20	ألف درهم للكتاسترويا
المغرب	اموال امزواغ أيت علا	امزواغ أحضار إبيحان	ميدلت	سدي عياد	الترزة	943	214474	586175	11.2512	ألف درهم للكتاسترويا
المغرب	اموال امزواغ أيت علا	امزواغ أحضار إبيحان	ميدلت	سدي عياد	الترزة	944	214751	586200	28	ألف درهم للكتاسترويا
المغرب	اموال امزواغ أيت علا	امزواغ أحضار إبيحان	ميدلت	سدي عياد	الترزة	945	215390	586881	28	ألف درهم للكتاسترويا
المغرب	اموال امزواغ أيت علا	امزواغ أحضار إبيحان	ميدلت	سدي عياد	الترزة	946	215088	586810	28	ألف درهم للكتاسترويا

اسم الملك	الجماعة السلالية المانكة	المراجع العقارية	العقار أو الإقليم	القيادة	الجماعة	رقم القطعة	موقع القطر بالمكثار		المساحة بالمكثار	التمن الانتفاحي للكرء
							Y	X		
اموال امزواغ أيت علا	امزواغ أحضار إبيحان	تعديد اراضي 977	ميدلت	سدي عياد	الترزة	947	214804	586782	20	ألف درهم للكتاسترويا
اموال امزواغ أيت علا	امزواغ أحضار إبيحان	تعديد اراضي 977	ميدلت	سدي عياد	الترزة	948	214444	586731	21.6598	ألف درهم للكتاسترويا

يمكن الإطلاع على التصاميم الموقعية لهذه العقارات وسحب دفاتر التحملات المتعلقة بهذه العملية من قسم الشؤون القروية بعمالة إقليم ميدلت، أو تحميلها (دفاتر التحملات) من الموقع الإلكتروني لمديرية الشؤون القروية : www.terrescollectives.ma

ولزيد من المعلومات يمكن الاتصال عبر الهاتف بالرقم: 0535360865

ويمكن للمتنافسين إيداع أظرفهم مقابل وصل، لدى قسم الشؤون القروية/ مصلحة تنمين الممتلكات الجماعية بمقر عمالة إقليم ميدلت، ابتداء من تاريخ 10 نونبر 2021، على الساعة التاسعة صباحا كموعدا لبداية قبول العروض إلى غاية تاريخ 30 نونبر 2021، على الساعة الرابعة والنصف زوالا، الذي هو أخر أجل لقبول الأظرفة.

وستجتمع لجنة فتح الأظرفة يوم 02 دجنبر 2021 على الساعة الحادية عشرة صباحا، بقاعة الاجتماعات بالعمالة.



ROYAUME DU MAROC



MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE MARITIME
DE DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORETS
DIRECTION PROVINCIALE DE L'AGRICULTURE DE BENI MELLAL
SERVICE SUPPORT

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 21/2021/DPA/4/SAHA
(SÉANCE PUBLIQUE)**

RESERVES AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (PME), AUX COOPERATIVES, AUX UNIONS DE COOPERATIVES ET AUX AUTO-ENTREPRENEURS.

Le 01 Décembre Deux Mille Vingt et Un à 10 Heures (01/12/2021), il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Béni Mellal, à l'ouverture des plis relative à l'Appel d'Offres sur Offres de Prix, pour la réalisation des « TRAVAUX D'AMENAGEMENT AU NIVEAU DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AGRICULTURE DE BENI MELLAL ».

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Service Support (Bureau des Marchés) de la D.P.A Rue de Safi Quartier Administratif Béni Mellal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : <https://www.marchespublics.gov.ma>

Le Cautionnement Provisoire est fixé à la somme de : **Dix Mille Dirhams (10000.00 DHS)**.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Quatre Cent Cinquante-Neuf Mille Trois Cent Trente-Six Dirhams (459 336,00 DHS TTC)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles 27 et 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau d'ordre de la DPA de Béni Mellal.
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
- Soit les remettre au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la Séance, et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux le : **17/11/2021 à 9 heures** (rendez-vous au siège de la DPA de Béni Mellal, Service des aménagements Hydro-Agricoles (SAHA).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Les entreprises installées au Maroc sont appelées à fournir une copie conforme à l'originale du certificat de qualification et classification comme suit :

Branche	Qualifications exigées	Classe
A	A5	5

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N°9742/PA

Royaume Du Maroc



Ministre de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi
Direction Provinciale de Marrakech

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DES PRIX-N°: 46/INV/2021
(Séance publique)**

Le 01/12/2021 à 10 H, il sera procédé dans la salle de réunion de la direction provinciale de Marrakech relevant de l'AREF M-S, avenue Jnane Harti, guéliz Marrakech, à l'ouverture des plis ayant pour objet: **Travaux d'aménagement et de réhabilitation des établissements scolaires de l'enseignement secondaire qualifiant relevant de la direction provinciale de Marrakech en deux lots séparés:**

- LOT N°01: Travaux d'aménagement et de réhabilitation de lycée qualifiant ADOHA à L'arrondissement MENARA à Marrakech.
- LOT N°02: Travaux d'aménagement et de réhabilitation de lycée qualifiant IBN ALMOATAZE à la commune territoriale LOUDAYA à Marrakech.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des appels d'offres relevant du service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état «www.marchespublics.gov.ma ».

Le cautionnement provisoire et estimation sont fixés comme suit:

Lot N°	Cautionnement provisoire en dhs		Estimations de la prestation TTC en dhs	
	En chiffre	En lettre	En chiffre	En lettre
01	10 000.00	Dix mille dirhams	674 220.00	Six cent soixante-quatorze mille deux cent vingt dirhams
02	10 000.00	Dix mille dirhams	671 820.00	Six cent soixante-onze mille huit cent vingt dirhams

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des candidats doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 08 Joumada Aloula 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des appels d'offres au service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état «www.marchespublics.gov.ma».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

- notamment la production, pour les concurrents installés au Maroc, de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe minimale et qualification suivants :

Secteur	Qualification	Classe
A	A5	5

Ou bien

Secteur	Qualification	Classe
5	5.18	5

(Ce certificat tient lieu du dossier technique)

- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 4 du règlement de consultation.

N°9743/PA

Royaume Du Maroc



Ministre de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi
Direction Provinciale de Marrakech

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DES PRIX-N°: 48/INV/2021
(Séance publique)**

Le 01/12/2021 à 12 H, il sera procédé dans la salle de réunion de la direction provinciale de Marrakech relevant de l'AREF M-S, avenue Jnane Harti, guéliz Marrakech, à l'ouverture des plis ayant pour objet: **Travaux d'aménagement et de réhabilitation des établissements scolaires de l'enseignement secondaire qualifiant relevant de la direction provinciale de Marrakech en deux lots séparés:**

- LOT N°01: Travaux d'aménagement et de réhabilitation de lycée collégial DAKHLA à La commune territoriale LAMNABHA à Marrakech.
- LOT N°02: Travaux d'aménagement et de réhabilitation de lycée collégial LALA MERYEM à La commune territoriale GUELIZ à Marrakech

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des appels d'offres relevant du service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état «www.marchespublics.gov.ma ».

Le cautionnement provisoire et estimation sont fixés comme suit:

Lot N°	Cautionnement provisoire en dhs		Estimations de la prestation TTC en dhs	
	En chiffre	En lettre	En chiffre	En lettre
01	46 000.00	Quarante six mille dirhams	3 020 772.00	Trois millions vingt mille sept cent soixante douze dirhams
02	45 000.00	Quarante cinq mille dirhams	3 000 000.00	Trois millions dirhams

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des candidats doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 08 Joumada Aloula 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des appels d'offres au service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état «www.marchespublics.gov.ma».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

- notamment la production, pour les concurrents installés au Maroc, de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe minimale et qualification suivants :

Secteur	Qualification	Classe
A	A5	5

Ou bien

Secteur	Qualification	Classe
5	5.18	5

(Ce certificat tient lieu du dossier technique)

- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 4 du règlement de consultation.

N°9745/PA

Royaume Du Maroc



Ministre de l'Éducation Nationale, du Préscolaire, et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi
Direction Provinciale de Marrakech

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DES PRIX - N°: 47/INV/2021
(Séance publique)**

Le 01/12/2021 à 11 Heures, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Marrakech relevant de l'AREF Marrakech-Safi, avenue Jnane Harti, guéliz Marrakech, à l'ouverture des plis, **strictement réserve au PME** ayant pour objet: **Achat d'Équipements des salles de ressources pour la qualification et le soutien au profit des élèves en situation d'handicap aux établissements scolaires d'enseignement primaire relevant de la direction provinciale de Marrakech en deux lots séparés.**

- lot N°01: Matériels d'enseignement.
- lot N°02: Mobiliers d'enseignement.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des appels d'offres relevant du service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état «www.marchespublics.gov.ma ».

Le cautionnement provisoire et estimations sont fixés comme suit:

Lot N°	Cautionnement provisoire en dhsTTC		Estimations de la prestation en dhsTTC	
	En chiffre	En lettre	En chiffre	En lettre
01	9000,00	Neuf mille dirhams	648 993,60	Six Cent quarante huit mille neuf cent quatre vingt treize dirhams soixante centimes.
02	4000,00	Quatre Mille dirhams	355 968,00	Trois cent cinquante-cinq mille neuf cent soixante-huit dirhams

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des candidats doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 08 JoumadaAloula 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des appels d'offres au service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état «www.marchespublics.gov.ma ».

Les échantillons et la documentation technique exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés à la Direction Provinciale de Marrakech au plus tard le 30/11/2021 à 16H00.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation

NB: En application des dispositions de l'article 6 de l'arrêté du Ministre de l'Économie et des Finances N°3011.13 du 24 hja1434 (30 Octobre 2013) pris pour l'application de l'article 156 décret n° 2-12-349 du 8 joumada I 1434 (20 mars 2013), il est signalé que le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises nationales. Les concurrents sont invités à fournir les pièces prévues par l'article 4 de l'arrêté précité et l'article 4 du règlement de consultation.

N°9744/PA

“NEXT ADVISORY”
SARL A.U
Aux termes d'un acte SSP à Casablanca en date du 25/10/2021, il a été constitué une sarl a.u, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Objet : Conseil de gestion
Siège Social: 64 Rue Abdelah El Mediouni Etg 1 Apt 2 - Casablanca.
Capital Social: 100.000,00 dhs divisé en 1000 parts de 100 dirhams Chacune : Mr HICHAM GRINE 1000 parts.
Gérance : Mr HICHAM GRINE est nommé gérant unique de la société pour une durée illimitée.
Année Sociale : du 01/01 au 31/12.

Le dépôt légal est effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 798903 en date du 04/11/2021 et immatriculé sous le numéro 521147.
POUR EXTRAIT ET MENTION
N° 9746/PA
Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Settat
SG/D.E
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS N° 11/BG/2021
Réservé à la petite et moyenne entreprise, aux coopératives, aux unions de coopératives et à des auto-entrepreneurs

Le 02 Décembre 2021 à 10 heures il sera procédé, dans les bureaux de la Division d'Equipement de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat à l'ouverture de plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour les TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LOGEMENT DU CAÏD DU CAÏDAT OULED SAÏD A LA COMMUNE OULED SAÏD - PROVINCE DE SETTAT.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés de la Division d'Equipement de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue

Hassan II, Settat, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
Le prix d'acquisition des plans est de : 15,00 dhs (Quinze dirhams).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 16 000.00 dhs (seize mille dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 831 140,40dh TTC (Huit cent trente-un mille cent quarante dirhams quarante centimes TTC).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doi-

vent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service des marchés de la Division d'Equipement de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat;
• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service des marchés de la Division d'Equipement de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat;

• Soit déposer leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) conformément à l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°20.14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 11 du règlement de consultation.
N° 9747/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'intérieur
Province de Settat
SG/D.E

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS SUR OFFRES DE PRIX

Le Lundi 06 Décembre 2021, il sera procédé au siège de la direction provinciale du MENEPS, Avenue Hassan II, à l'ouverture des plis appels d'offres ouverts sur offres de prix suivants :

N° d'AO	Objet	Cautionnement Provisoire EN DH TTC	Estimation Du Coût Des Travaux EN DH TTC	Date D'ouverture
05INV/2021/AZ	Travaux d'entretien, de réhabilitation et installation des bâtiments de vingt (20) salles de classe pour l'enseignement préscolaire dans les établissements primaires relevant de la direction provinciale d'Azilal en Lot unique.	Cinq mille Dirhams 5 000,00	Deux cent mille Dirhams 200 000,00	06/12/2021 à 11H00
06INV/2021/AZ	Travaux d'entretien, de réhabilitation et installation des bâtiments de Cinq (05) salles de classe pour l'orientation relevant de la direction provinciale d'Azilal en Lot unique.	Cinq mille Dirhams 5 000,00	Cent Vingt Cinq mille Dirhams 125 000,00	06/12/2021 à 11H20
07INV/2021/AZ	Travaux d'entretien, de réhabilitation des installations des Bâtiments des Internats et des collèges suivants : -Internat du Collège Louz à la commune d'Afourer. -Collège Imam Ali à la commune d'Ouail. -Internat du Collège Arbia Oukabli à la commune d'Arbia Oukabli -Internat du Collège Al Atlas à la commune d'Al Tamfil.	Lot n°01: 20 000,00 Lot n°02: 20 000,00	Lot n°01: 475 000,00 Lot n°02: 475 000,00	06/12/2021 à 11H40
08INV/2021/AZ	Travaux de construction de cinq (05) salles multimédia aux établissements scolaires relevant de la direction provinciale d'Azilal. En (02) deux Lots: Lot n°01: Travaux de construction de (03) trois salles multimédia aux établissements scolaires relevant de la direction provinciale d'Azilal. Lot n°02: Travaux de construction de (02) deux salles multimédia aux établissements scolaires relevant de la direction provinciale d'Azilal.	Lot n°01: 10 000,00 Lot n°02: 8 000,00	Lot n°01: Cinq Cent Quatre Vingt Dix Mille Dirhams 590 000,00 Lot n°02: Quatre cent mille Mille Dirhams 400 000,00	06/12/2021 à 12H00
09INV/2021/AZ	Travaux d'aménagements des accès pour les élèves à besoins spécifiques, dans Vingt (20) établissements scolaires relevant de la direction provinciale d'Azilal en lot unique.	5 000,00	Trois Cent Vingt Mille Dirhams 320 000,00	06/12/2021 à 12H20
10INV/2021/AZ	Travaux d'entretien, de Réhabilitation des installations des Bâtiments scolaires : - Lycée collégial Ait Taguella à la commune d'Ait Taguella.	15 000,00	Quatre Cent Soixante Quinze Mille Dirhams 475 000,00	06/12/2021 à 12H40
11INV/2021/AZ	Travaux d'entretien, de Réhabilitation des installations des Bâtiments des établissements scolaires suivants : -Ecole communautaire Ait Essimour, -Lycée collégial Tagleft à la commune de Tagleft.	15 000,00	Quatre Cent Soixante Quinze Mille Dirhams 475 000,00	06/12/2021 à 13H00
12INV/2021/AZ	Travaux d'entretien, de Réhabilitation des installations des Bâtiments des lycées collégiaux suivants : -Lycée collégial Mohamed VI à la commune d'Ouaouzeret. -Lycée collégial Amhida à la commune d'Ouaouzeret.	15 000,00	Quatre Cent Soixante Quinze Mille Dirhams 475 000,00	06/12/2021 à 13H20
13INV/2021/AZ	Travaux d'entretien, de Réhabilitation des installations des Bâtiments des lycées qualifiants suivants : Lot n°01: -Lycée qualifiant Ait Bougemmaz à la commune de Tabant. -Lycée qualifiant Ouzoud à la commune d'Azilal. Lot n°02: - Lycée qualifiant Omar Ibn Abdelaziz à la commune de Timouçil. -Lycée qualifiant Afouer à la commune d'Afourer. -Lycée qualifiant Demnat à la commune de Demnat.	Lot n°01: 10 000,00 Lot n°02: 10 000,00	Lot n°01: Cinq Cent Mille Dirhams 500 000,00 Lot n°02: Cinq Cent Mille Dirhams 500 000,00	06/12/2021 à 13H40
14INV/2021/AZ	Travaux d'entretien, de Réhabilitation des installations des Bâtiments de l'établissement scolaire suivant : - Ecole Oued Eddahab à la commune d'Azilal.	15 000,00	Six Cent Soixante Mille Dirhams 660 000,00	06/12/2021 à 14H00
15INV/2021/AZ	Travaux d'entretien, de Réhabilitation des installations des Bâtiments de quarante (40) salles de classes dans les établissements primaires relevant de la province d'Azilal en quatre (04) lots: Lot n°01: Travaux d'entretien, de Réhabilitation des installations des Bâtiments de (10) dix établissements primaires. Lot n°02: Travaux d'entretien, de Réhabilitation des installations des Bâtiments de (10) dix établissements primaires. Lot n°03: Travaux d'entretien, de Réhabilitation des installations des Bâtiments de (10) dix établissements primaires. Lot n°04: Travaux d'entretien, de Réhabilitation des installations des Bâtiments de (10) dix établissements primaires.	Lot n°: 01 15 000,00 Lot n°: 02 15 000,00 Lot n°: 03 15 000,00 Lot n°: 04 15 000,00	Lot n°: 01 Six Cent Soixante Mille Dirhams 660 000,00 Lot n°: 02 Six Cent Soixante Mille Dirhams 660 000,00 Lot n°: 03 Six Cent Soixante Mille Dirhams 660 000,00 Lot n°: 04 Six Cent Soixante Mille Dirhams 660 000,00	06/12/2021 à 14H20
06EXP/2021/AZ	Agencement En Matières De Gaz Des Internats Et Des Cantine Scolaires Des Etablissements Scolaires Relevant De La Direction Provinciale D'azilal En Lot Unique.	20 000.00 DH vingt Mille Dirhams	MTN : 506 000,00 Cinq cent six mille dirhams MAX : 572 000,00 Cinq cent soixante-deux mille dirhams	06/12/2021 à 15H00

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des affaires administratives et financières au sein de la direction provinciale d'Azilal. Il peut également être Téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Jourmadal 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 et 5 du règlement de la consultation.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au plus tard le vendredi 03/12/2021, à 16h30 au Service des affaires administratives et financières à la direction provinciale d'Azilal ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée ;
- Soit les remettre, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis au siège de la direction provinciale d'Azilal.
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

N°9749/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'intérieur
Province de Settat
SG/D.E

AVIS DU MARCHÉ NEGOCIE AVEC PUBLICITE ET MISE EN CONCURRENCE N° 01/MN-PRDTS/2021

Il sera procédé, dans les bureaux de la Division d'Equipement de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat à l'ouverture de plis relatifs au dossier de marché négocié avec publicité et mise en concurrence concernant l'achèvement des travaux de construction de treize salles de classes à la commune Lakrakra -Province de Settat.
Le dossier du marché peut être retiré du service des marchés de la Division d'Equipement de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

- Date limite de dépôt des candidatures : Le 23/11/2021 à 10heures
- Le prix d'acquisition des plans est de : 15,00 dh (quinze dirhams).
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 38 000,00 dh (trente huit mille dirhams).
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 918 596,00 dh TTC (un neuf cent dix-huit mille cinq cent quatre-vingt-seize dirhams toutes taxes comprises).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 25, 26, 29 (paragraphe 1 ; paragraphe 2 alinéa a ; paragraphe 3), l'article 31 (à l'exception de l'alinéa 3 du paragraphe 1), l'article 85 et l'article 86 du décret des marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service des marchés de la Division d'Equipement de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service des marchés de la Division d'Equipement de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat;

La candidature de chaque concurrent doit comprendre :

- A- Un dossier administratif constitué de l'ensemble des pièces prévus par l'article 25 du décret des marchés publics :
 - 1- Une déclaration sur l'honneur ;
 - 2- L'original du récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire tenant lieu, le cas échéant ;
 - 3-En cas de groupement, une copie légalisée de la convention de la consitution du groupement accompagnée d'une note indiquant notamment l'objet de la convention, la nature du groupement, le mandataire, la durée de la convention, la répartition des prestations le cas échéant, et ce conformément à l'article 157 du décret n° 2-12-349 précité ;
 - 4- Lorsque le concurrent est un établissement public, une copie du texte l'habilitant à exécuter les prestations objet du marché ;
- 5- La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent;
- 6- Une attestation ou sa copie certifiée conforme à l'original délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière;
- 7- Une attestation ou sa copie certifiée conforme à l'originale délivrée depuis moins d'un an par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale certifiant que le concurrent est en situation régulière;
- 8- Le certificat d'immatriculation au registre de commerce;

Pour les concurrents non installés au Maroc, l'équivalent des attestations visées aux paragraphes 6,7 et 8 ci-dessus délivrées par les administrations ou les organismes compétents de leurs pays d'origine ou de provenance.

A défaut de la délivrance de tels documents par les administrations ou les organismes compétents de leur pays d'origine ou de provenance, lesdites attestations peuvent être remplacées par une attestation délivrée par une autorité judiciaire ou administrative du pays d'origine ou de provenance certifiant que ces documents sont pas produits.

B-Un dossier technique constitué de :

- Les concurrents installés au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du Certificat de qualification et de classification dans le secteur suivant :

Secteur	Qualification exigée	Classe
A	A.2	4

- Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir :
 - Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent et mentionnant éventuellement, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations à l'exécution desquelles le concurrent a participé et la qualité de sa participation.
 - Les attestations ou leurs copies certifiées conformes à l'original délivrées par les maîtres d'ouvrages publics ou privés ou par les hommes de l'art sous la direction desquels les dites prestations ont été exécutées ou par les bénéficiaires publics ou privés des dites prestations avec indication de la nature des prestations le montant, l'année de réalisation, le nom, la qualité du signataire et son appréciation.

N°9748/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 82/2021/I.N.D.H/PAZ

Le 02 Décembre 2021 à 10h, il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour : **Alimentation en eau potable du douar Afraou à la C.T Ait M'hamed, Province d'Azilal.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division du budget et des marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Dix huit mille dirhams, 00 Cts (18.000,00DH).**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Six Cent Soixante Douze Mille Neuf Cent Quatre Vingt Dix Neuf Dirhams et Soixante Centimes (672 999,60 DH).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

⇒ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

⇒ Soit les envoyer par voie électronique dans le portail du marché publics ;

⇒ Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Chef de la Division d'équipement au Secrétariat Général de la Province d'Azilal;

⇒ Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

Les concurrents doivent présenter la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification, il est exigé pour le présent appel ce qui suit :

Secteur	Qualification	Classe minimale
C	C1	5

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N°9750/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
CRETARIAT GENERAL
D.B.M

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° : 84/2021/INDH/PAZ

Le 02 Décembre 2021 à 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Secrétaire général de La Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre suivant : **Travaux de construction d'un centre pour les personnes en situation de l'Handicape à la C.T Ouauaizerth, Province d'Azilal**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division du budget et marché au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchéspublics.gov.ma

Le prix d'acquisition des plans : **Quinze dirhams (15,00 DH)**

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Cinquante six mille dirhams, 00 Cts (56.000,00DH).**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Deux millions deux cent trente quatre mille huit cent quarante quatre dirhams, 00 Cts (2.234.844,00 DH).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

⇒ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

⇒ Soit les envoyer par voie électronique dans le portail du marché publics ;

⇒ Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Chef de la Division du budget et marché au Secrétariat Général de la Province d'Azilal ;

⇒ Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent présenter la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification, il est exigé pour le présent appel ce qui suit :

Secteur	Qualification	Classe minimale
A	A1 A2	4

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N°9751/PA

اعلان
عن اجراء امتحان الكفاءة المهنية لفائدة موظفي جماعة اتوابت
برسم سنة 2021

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
جهة مراكش-اسفي
القيم اسفي
دائرة جزولة
قيادة المصيرية القديمة
الجماعة الترابية اتوابت
م.ج.أ

يعلن رئيس الجماعة الترابية اتوابت أنه تقرر تنظيم امتحان الكفاءة المهنية برسم 2021 بمقر الجماعة لفائدة موظفيها المتوفرين على أقدمية 6 سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية بهذه الصفة إلى غاية تاريخ إجراء أول اختبار امتحان الكفاءة المهنية وذلك وفق الجدول التالي:

تاريخ اجراء الامتحان	تاريخ ايداع الترشيحات	عدد المناصب المتبارة بشأئها	شروط ولوج الامتحان	اطار الترقية	الاطار الاصلي
2021/12/04	تودع الترشيحات لدى مصلحة الموارد البشرية في أجل اقصاه 2021/11/30	يحدد عدد المناصب المتبارة في شأنها في حدود 13 % من عدد الموظفين المستوفين للشروط النظامية	يقع امتحان الكفاءة المهنية في وجه الموظفين المترشحين المتوفرين على أقدمية 6 سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في الاطار او الدرجة الى غاية تاريخ اجراء اول اختبار امتحان الكفاءة المهنية	مساعد تقني من الدرجة الثانية	مساعد تقني من الدرجة الثالثة
2021/12/04	تودع الترشيحات لدى مصلحة الموارد البشرية في أجل اقصاه 2021/11/30	يحدد عدد المناصب المتبارة في شأنها في حدود 13 % من عدد الموظفين المستوفين للشروط النظامية	يقع امتحان الكفاءة المهنية في وجه الموظفين المترشحين المتوفرين على أقدمية 6 سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في الاطار او الدرجة الى غاية تاريخ اجراء اول اختبار امتحان الكفاءة المهنية	مساعد اداري من الدرجة الثانية	مساعد اداري من الدرجة الثالثة
2021/12/04	تودع الترشيحات لدى مصلحة الموارد البشرية في أجل اقصاه 2021/11/30	يحدد عدد المناصب المتبارة في شأنها في حدود 13 % من عدد الموظفين المستوفين للشروط النظامية	يقع امتحان الكفاءة المهنية في وجه الموظفين المترشحين المتوفرين على أقدمية 6 سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في الاطار او الدرجة الى غاية تاريخ اجراء اول اختبار امتحان الكفاءة المهنية	تقني من الدرجة الاولى	تقني من الدرجة الثانية

يتكون ملف الترشيح من الوثائق التالية:

- 1- طلب الترشيح لاختيار المبراه موجه الى السيد رئيس الجماعة الترابية اتوابت.
- 2- نسخة من قرار التعيين في الدرجة
- 3- نسخة من بطاقة التعريف الوطنية

N°9753/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
CRETARIAT GENERAL
D.B.M

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° : 85/2021/INDH/PAZ

Le 02 Décembre 2021 à 12 heures il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Secrétaire général de La Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre suivant :

- Construction de Dar TalibàR'Falaà la C.TR'Fala, Province d'Azilal.
- Construction de Dar TalibàaOuledMaamer, à la C.Trisiqui, Province d'Azilal.
- Extension de Dar TalibàTanant, C.Tanant, Province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division du budget et marché au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchéspublics.gov.ma

Le prix d'acquisition des plans : **Quinze dirhams (15,00 DH)**

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Quatre vingt huit mille dirhams, 00 Cts (88.000,00DH).**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Trois millions cinq cent un mille sept cent soixante dirhams, 98 Cts (3.501.760,98 DH).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

⇒ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

⇒ Soit les envoyer par voie électronique dans le portail du marché publics ;

⇒ Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Chef de la Division du budget et marché au Secrétariat Général de la Province d'Azilal ;

⇒ Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent présenter la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification, il est exigé pour le présent appel ce qui suit :

Secteur	Qualification	Classe minimale
A	A1 A2	3

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N°9752/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation
Nationale, de la Formation
professionnelle,
de l'Enseignement
Supérieur
et de la Recherche
Scientifique
Département
de l'Enseignement
Supérieur et de la
Recherche Scientifique
Faculté des Sciences
Ben M'Sik
Université Hassan II
DE Casablanca
Avis d'appel d'offres
ouvert N°01FSB/2021
(Séance publique)

Le Mercredi 01/12/2021 à 11h30, il sera procédé, au siège de la présidence de l'Université Hassan II de Casablanca sis 19, rue Tarik Ibnou Ziad - Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

« Achat de matériels informatiques destinés à la Faculté des Sciences Ben M'Sik Casablanca en lot unique » ;
Montant du cautionnement provisoire en DHs TTC : 15 0000

Estimation en DHS TTC : 1 260 000,00

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au service des affaires économiques et financières de la Faculté des Sciences Ben M'Sik Casablanca à l'adresse suivante : Avenue Cdt Driss El Harti Casablanca. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Université Hassan II de Casablanca.

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer, contre récépissé, leurs plis auprès du service des affaires économiques de la Faculté des Sciences Ben M'Sik de Casablanca au plus tard le 30/11/2021 à 15h ;
• Soit l'envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;
• Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir par les concurrents sont prévues par l'article 06 du règlement de la consultation relatif au présent appel d'offres. Le délai de dépôt de la documentation et des prospectus techniques expire au plus tard le 30/11/2021 à 15h et doit être déposé auprès du service marché de la Faculté des Sciences Ben M'Sik Casablanca.

N° 9754/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT
N° : 86/2021/BG/PAZ
Le 02 Décembre 2021 à 13

h, il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour : Achèvement travaux d'aménagement des logements administratifs à la C.TAzilal, Province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trois mille dirhams, 00 Cts (3.000,00 DH).
L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent soixante mille trois cent quatre-vingt-douze dirhams, 00 Cts (160.392,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail du marché public ;

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Chef de la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal ;

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
Les prospectus, notices et catalogues sont déposés par les concurrents aux bureaux de la Province d'Azilal (D.B.M) au plus tard le : 01 Décembre 2021 à 16 Heures 30 min.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
N.B : CE MARCHÉ EST RESERVE A LA PETITE ET MOYENNE ENTREPRISES
N° 9755/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M
AVIS D'APPELS
D'OFFRES OUVERTS
N° : 87 /2021
/INDH/PAZ
Le 07 Décembre 2021 à 10 Heures il sera procédé dans le bureau de monsieur le secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : ACHAT DES EQUIPEMENTS DE DAR TALIB D'AIT BOUOULLI, PROVINCE D'AZILAL.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [chespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : dix mille dirhams, 00 Cts \(10.000,00 DH\).](http://www.mar-</p>
</div>
<div data-bbox=)

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : quatre-vingt-dix mille quatre cent vingt-six dirhams 00 Cts (390 426,00 DHS)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail des marchés publics.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Chef de la Division du budget et marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal ;

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
Les échantillons et les catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés à la Division du Budget et Marché au Secrétariat Général de la Province au plus tard le : 06 décembre 2021 à 16 heures 30 min.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
N.B : CE MARCHÉ EST RESERVE A LA PETITE ET MOYENNE ENTREPRISES
N° 9756/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DU PRÉSCOLAIRE
ET DES SPORTS
ACADEMIE REGIONALE
D'ÉDUCATION ET DE
FORMATION REGION
CASABLANCA-SETTAT
DIRECTION
PROVINCIALE
DE SIDI BENNOUR
AVIS DES APPELS
D'OFFRES OUVERTS
N° 20/SB/2021
DU 02/12/2021

Le 02/12/2021 à 10h30 Il sera procédé, dans les bureaux de la direction provinciale du M.E.N.P.S. à SIDI BENNOUR, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres suivants :

OBJET : LES ETUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TRENTÉ SIX (36) SALLES DE CLASSES AU LYCEES COLLEGLIAUX RELEVANT A LA PROVINCE DE SIDI BENNOUR : SIX SALLES DE CLASSES AU LYCEE COLLEGLIAL ATLAS A LA COMMUNE RURALE DE BOUHAME, SIX SALLES DE CLASSES AU LYCEE COLLEGLIAL MOULAY SMAIL A LA COMMUNE RURALE JABRIA, SIX SALLES DE CLASSES AU LYCEE COLLEGLIAL FADILA A LA

COMMUNE RURALE KRIDID, SIX SALLES DE CLASSES AU LYCEE COLLEGLIAL SALAM A LA COMMUNE RURALE METRANE, SIX SALLES DE CLASSES AU LYCEE COLLEGLIAL OULAD AMRANE A LA COMMUNE RURALE OULAD AMRANE, SIX SALLES DE CLASSES AU LYCEE COLLEGLIAL NASSER A LA COMMUNE RURALE MTAL.

Estimation des études du maître d'ouvrage : 280 000.00 Dhs ttc (Deux cent quatre-vingt mille, dirhams)

Le dossier des appels d'offres peut être retiré de la direction provinciale à SIDI BENNOUR, service des affaires administratives et financières, avenue Dakhla, Rue Meknès. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
-Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des affaires administratives et financières et constructions et équipement et patrimoine à la direction provinciale de SIDI BENNOUR.

-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
-Soit envoyer, par courrier électronique au portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.
* Pour les entreprises installées au Maroc : Les concurrents doivent fournir le certificat d'agrément suivant : domaine d'activité : D14, D15, et D16.
* Pour les entreprises non installées au Maroc : Doit présenter le dossier technique conformément aux spécifications du règlement de consultation.
N° 9757/PA

ROYAUME DU MAROC
Region Marrakecha
Province De Youssoufia
Cercle De Hmar
C. R Jdour
Avis D'appel D'offres
Ouvert N° :
02 ET 03 /2021
"Séance Publique"
Le vendredi 03 décembre 2021 à 10 h il sera procédé au bureau de monsieur le président de la commune territoire jdour une offre de prix relatif à l'affermage du souk hebdomadaire sebt jdour et l'abattoir .PEN-DANT L'ANS 2022

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès de secrétariat générale. Ils peuvent être également téléchargés à partir du portail des marchés de l'état : « [www marche publics gov. Ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ».

Les dossiers d'appel peuvent être envoyés par voie postale au concurrent qui le demandant dans les conditions prévues à l'article 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 08joumada 11434 (30 mars 2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'état ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

L'affermage du souk hebdomadaire
• Le cautionnement provisoire est fixe à la somme de : (30.000.00 dh).
• L'estimation est fixe a la somme de : (5.000.00 dh).
L'affermage du abattoir.
• Le cautionnement provisoire est fixe à la somme de : 2.400.00 dh).

L'affermage du souk hebdomadaire
• Le cautionnement provisoire est fixe à la somme de : (30.000.00 dh).
• L'estimation est fixe a la somme de : (5.000.00 dh).
L'affermage du abattoir.
• Le cautionnement provisoire est fixe à la somme de : 2.400.00 dh).

L'affermage du souk hebdomadaire
• Le cautionnement provisoire est fixe à la somme de : (30.000.00 dh).
• L'estimation est fixe a la somme de : (5.000.00 dh).
L'affermage du abattoir.
• Le cautionnement provisoire est fixe à la somme de : 2.400.00 dh).

• L'estimation est fixe a la somme de : (200.00 dh).
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 26 et 28 du décret n° 2.06.388 précité.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis de bureau de secrétariat général de la commune Jdour soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel au début de la séance et avant l'ouverture des plis à savoir :
1) Dossier administratif

- Engagement signé par le concurrent indiquant le nom ; le prénom ; sa qualité ; son lieu de résidence ; son profession ; la nature de l'activité ;

- (Si le concurrent est une personnalité moral il indique son nom commercial ; son taille ; sa forme juridique ; et son siège social) .
- Déclaration sur l'honneur indiquant le nom ; le prénom ; sa qualité ; son lieu de résidence.

- Copie de la C I N
- Attestation de la commune territoriale concernée

- attestation fiscale ne dépassant pas une année.
- Une copie du cahier de charge signée et légalisée.
- Le récépissé du cautionnement provisoire
+ Pour les personnes morales

La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent.

Le statut et la liste des membres du conseil administratif.

2) Dossier Financier :
Acte d'engagement portant l'offre financier du soumissionnaire mise dans une enveloppe cachetée portant le nom de soumissionnaire.
N° 9758/PA

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYAT REGION MARRAKECH - SAFI
PROVINCE DE SAFI
CERCLE DE GZOULA
CAIDAT OULED SELMANE
CR. OULED SELMANE

AVIS

Examen d'Aptitude Professionnelle
Au titre de l'année 2021

Le président de la Commune Ouled Selmane informe l'ensemble des fonctionnaires disposant d'une ancienneté de six ans (06) d'exercice effectifs dans leur cadre d'origine Jusqu'au premier jour de l'épreuve écrite qu'il a été décidé l'organisation d'examens d'aptitude professionnelle au siège de la Commune Ouled Selmane au titre de l'exercice 2021 suivant le calendrier ici-bas:

GRADE ACTUEL	GRADE A POURVOIR	NBRE DE POSTES DISPONIBLES	DATE DE L'EXAMEN
Technicien, 2 ^e grade	Technicien 1 ^{er} grade	01	31/12/2021
Technicien, 3 ^e grade	Technicien 2 ^e grade	01	02/12/2021
Adjoint technique, 3 ^e grade	Adjoint technique 2 ^e grade	02	02/12/2021
Adjoint administratif, 3 ^e grade	Adjoint administratif 3 ^e grade	01	02/12/2021

L'ensemble des fonctionnaires qui remplissant les conditions requises et sont désireux de participer à ces examens sont priés d'adresser leurs demandes de candidature au président de la commune Ouled Selmane dans un délai maximum d'une semaine à compter de la date.

N°9759/PA

« BASSAMATES DIVERSITY » SARL A.U AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL STATUTS REFOUNDUS

Aux termes d'un PV AGE en date du 29/10/2021 il a été décidé ce qui suit : L'associée unique de la société Mme SOPHIA IDRISSE AMRANI A FAIT APPORT à la dite société de la totalité de la propriété dite « ERRA-BII 460 » faisant l'objet du titre foncier N° 17227/53 sise à Berrechid, Lotissement Errabii, le lot N° 460, consistant en un terrain nu à bâtir, d'une superficie de 193 m2, Le présent apport est évalué, à la présente à la somme de 1.100.000,00 DHS. La présente augmentation de capital sera répartie de la manière suivante, à savoir Mme SOPHIA IDRISSE AMRANI 1.200.000,00 dhs soit 12 000 parts sociales. - Etablissement des statuts refondus (M.A.J). Le dépôt légal est effectué au tribunal de commerce de Casablanca sous le N° 799263 en date Du 08/11/2021. POUR EXTRAIT ET MENTION

N° 9760/PA

" RAMO SYSTEME" SARL A.U

Aux termes du PV AGE en date du 14/10/2021, il a été décidé ce qui suit : -Augmentation du capital social de 200.000,00 DHS à 600.000,00 DHS par voie de compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles détenues à l'encontre de la société au profit Mr SAID MOUFRAD. - Etablissement des statuts refondus (M.A.J). Le dépôt légal est effectué au tribunal de commerce de Casablanca en date du 05/11/2021 sous le numéro 799162. POUR EXTRAIT ET MENTION

N° 9761/PA

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau DIRECTION REGIONALE DU NORD

Gestion des stations de pompage et la STEP d'assainissement liquide du centre JEBHA à la province de CHEFCHAOUEN AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTIN° 129DR9/C/AMN/2/2021 Séance publique La Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger lance le présent appel d'offres qui concerne : La Gestion des stations de pompage et la STEP d'assainissement liquide du centre JEBHA à la province de CHEFCHAOUEN.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises (PME) nationales, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs. L'estimation du coût des prestations s'élève à 449 970,00DH TTC. Cette estimation reste indicative et ne

constitue pas un montant maximum.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 4500,00 DHou son équivalent en devise librement convertible.

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :

Bureau d'ordre de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau. Adresse : 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger. - Téléphone : 05 - 39 - 32 - 85 - 15/20/25 - Fax : 05 - 39 - 94-02-08/05-39-94-39-71

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.
- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Mercredi 08/12/2021 à 10h00 à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger. L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter la Division Achats de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau : - Adresse : sise 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger - Fax : 05 - 39 - 94-02-08/05-39-94-39-71 - courriel électronique : fferasi@onee.ma ; Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

N° 9762/PC

Royaume du Maroc Ministère de l'Intérieur Province Rhamna Secrétariat général DFL/SBM AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE N° :27/2021/INDH

Le02/12/2021 à 12H., il sera procédé, dans les bureaux de la salle des réunions au secrétariat à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour objet : Etude Architecturale et Suivi des Travaux de Construction de quatre

centres d'accueil pour les élèves aux communes Skhour Rhamna, Labrikiyine, Ras El Ain et Bouchane -Province de Rhamna Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré à au bureau service budget et marche de la province Rhamna , Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état à l'adresse électronique www.marchespublics.gov.ma.Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de 3 000 000,00 DHS

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics. Les architectes peuvent : - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau service budget et marche - Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ; -Soit par voie électronique -Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article5du règlement de la consultation architecturale.

N° 9763/PA

Royaume du Maroc Ministère de l'Intérieur Région Marrakech Safi Province Rhamna Avis d'appel d'offres ouvert

Le :...02/12/2021... il sera procédé dans les bureaux de la Province Rhamna (salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix au profit de la Province Rhamna pour :

A 12H30 : AO n° : 28/2021/INDH : relatif à : Equipement de quatre (4) Unités de préscolaires dans les collectivités ethniques des communes SkouraLhadra-NzaltLaadem-Lamharra au niveau de la province Rhamna Caution provisoire : 30 000,00DH (trente mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : neuf cent quatre vingt quatre mille dirhams (984 000,00DHS)

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès service budget et marché de la division de budget et du matériel de la Province Rhamna. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma. Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret 2.12.349 relatifs aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Service Budget et marché de la Province Rhamna. - Soit les envoyer par courrier recommandé avec ac-

cusé de réception - Soit par voie électronique : www.marchespublics.gov.ma. -Soit les remettre au président de la commission

d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à article 09 du règlement

de la consultation NB /Les échantillons réels et prospectus sont à déposer avant le ...01/12/2021.. à 14heures.

N° 9764/PA

Royaume du Maroc Ministère de l'Intérieur Région Marrakech Safi Province Rhamna

Avis d'appel d'offres ouvert

Le 02/12/2021 il sera procédé dans les bureaux de la Province Rhamna (salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix au profit de la Province Rhamna pour :

A 10H30 : AO n° : 25/2021/INDH : relatif à :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE FORMATION A LA COMMUNE BENGUERIR

Caution provisoire : 30 000,00DH (Trente mille dirhams) L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million six cent quatre vingt dix mille trois cent quarante trois dirhams 24 cts (1 690 343.24 DHS)

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès de la division de budget et du matériel de la Province Rhamna. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret 2.12.349 relatifs aux marchés publics.

il est exigé des concurrents, la production de la copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans, classe et qualification suivant :

le secteur	Qualification exigés	Classe
A	A2	4

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Province Rhamna. - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception Soit par voie électronique -Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 5 du règlement de la consultation.

N°9765/PA

Royaume du Maroc Ministère de l'Intérieur Région Marrakech Safi Province Rhamna

Avis d'appel d'offres ouvert

Le 02/12/2021 il sera procédé dans les bureaux de la Province Rhamna (salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix au profit de la Province Rhamna pour :

A 11H00 : AO n° : 26/2021/INDH : relatif à :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE FORMATION A LA COMMUNE SKHOUR RHAMNA

Caution provisoire : 20 000,00DH (vingt mille dirhams) L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : huit cent cinquante six mille trois cent douze dirhams 44 cts (856 312.44 DHS)

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès de la division de budget et du matériel de la Province Rhamna. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret 2.12.349 relatifs aux marchés publics.

il est exigé des concurrents, la production de la copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans, classe et qualification suivant :

le secteur	Qualification exigés	Classe
A	A2	5

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Province Rhamna. - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception Soit par voie électronique -Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 5 du règlement de la consultation.

N°9766/PA

Xavi, de passeur de ballons à passeur de talents

Portrait



Génial maître à jouer du FC Barcelone et de l'Espagne, Xavi prend les rênes d'un Barça déliquéscent, à qui cet enfant du club veut rendre son ADN: un jeu collectif de passes redoublées qu'il a longtemps incarné sur le terrain.

Le champion du monde 2010 (41 ans), l'un des plus beaux palmarès du football espagnol, est arrivé ce week-end à Barcelone où il sera présenté officiellement lundi comme nouvel entraîneur du club. Il retrouve sa "maison", un destin qui semblait tout écrit pour ce disciple de Johan Cruyff et de Pep Guardiola, biberonné au "tiki-taka", le jeu de possession popularisé par le grand Barça au tournant des années 2010.

Ce retour à la maison ramène la "Maquina" (la machine, son surnom en espagnol) au début de son histoire d'amour avec Barcelone, interrompue en 2015 par son départ pour porter les couleurs d'Al-Sadd au Qatar, juste après avoir remporté une quatrième Ligue des champions, la dernière gagnée par le club catalan.

C'est sous l'ère Guardiola (2008-2012) que le monde s'est émerveillé devant les passes téléguignées de ce mi-

lieu de terrain d'une précision chirurgicale, maître d'oeuvre de l'édifice catalan qui dominera l'Europe pendant plusieurs années... tout en restant dans l'ombre de Lionel Messi et autres superstars.

Ayant raccroché les crampons en 2019 pour débiter comme entraîneur avec Al-Sadd, Xavi reste un technicien relativement inexpérimenté. Mais il a commencé à développer sa science du jeu et sa connaissance encyclopédique du football des années plus tôt.

Petit, râblé (1,70 m et 67 kg), Xavi rejoint à onze ans la Masia, le centre de formation du FC Barcelone, à une trentaine de kilomètres au sud-est de sa ville de naissance, Terrassa. Il en gravit tous les échelons jusqu'à ses débuts en équipe première en 1998, à 18 ans. Et malgré les doutes suscités au départ par son frère gabarit, il deviendra bientôt titulaire puis capitaine, collectionnant les titres: quatre Ligues des champions (2006, 2009, 2011, 2015), huit championnats d'Espagne, ainsi qu'un Mondial (2010) et deux Euros (2008, 2012) avec l'Espagne (133 sélections).

Au total, Xavi Hernandez a cumulé 25 trophées en 767 matches avec

le club catalan, seulement dépassé au nombre d'apparitions en blaugrana par Lionel Messi (778 matches au total).

Malgré cette carrière exceptionnelle, le Catalan n'a jamais obtenu le Ballon d'Or, souvent devancé par son équipier Messi, comme en 2010 malgré le titre mondial.

Peu importe: Xavi joueur, c'était le collectif avant tout. "Pour moi, le football, c'est imaginer des combinaisons et des passes", a-t-il expliqué un jour. Et Xavi entraîneur de Barcelone, c'était écrit. "Mon objectif principal, quand cela pourra se faire, c'est le Barça. C'est ma maison, et ce serait un rêve", confiait-il à Marca en juillet 2020.

Parmi ses modèles, Xavi cite son père, "en plus de Cruyff, qui a changé l'histoire du football, et de Joan Vila (ancien cadre de la Masia, NDLR), mon père footballistique, qui en sait plus sur le cruiffisme que Cruyff lui-même", énumérait-il l'an dernier dans un entretien à La Vanguardia. "Et Guardiola aussi, une grande influence" que Xavi a côtoyé dans le vestiaire blaugrana avant de lui prendre sa place dans l'entrejeu... puis de devenir son porte-voix sur le terrain.

A-t-il dû faire des concessions sur son idée du football en passant de joueur à entraîneur? "Peu, en vérité", a balayé Xavi avant de remporter son premier titre sur un banc en devenant en avril 2021 champion du Qatar avec Al-Sadd. "Je crois au fait de garder le ballon le plus possible, avec une pression haute, au fait de jouer dans la moitié de terrain de l'adversaire, en l'agressant avec des attaques. C'est le football que j'ai vécu au Barça et avec la « Roja »", fait-il valoir.

Joueur brillant mais homme discret, il laisse transparaître peu de choses de sa vie personnelle: à peine lui connaît-on une passion pour la cueillette de champignons, à laquelle il a initié Gerard Piqué et sa compagne Shakira. Et une générosité remarquable. Avec la journaliste catalane Nuria Cunillera, son épouse depuis 2013, Xavi a fait don d'un million d'euros à des hôpitaux de Barcelone en pleine pandémie au printemps 2020, trois mois avant d'être lui-même atteint par le coronavirus.

De la générosité, du beau jeu, et une faim vorace de victoires: c'est le cocktail Xavi Hernandez, un remède que le Barça espère salutaire.

Sport

Premier League

West Ham s'offre Liverpool



West Ham a infligé dimanche sa première défaite de la saison à Liverpool (3-2), qu'il a délogé du podium de la Premier League, lors de la 11e journée, alors qu'Arsenal a battu Watford (1-0) et que Tottenham a fait 0-0 à Everton pour la première d'Antonio Conte.

Les hommes de David Moyes ont réalisé une prestation de haute volée face à un Liverpool qui a semblé émoussé et a affiché encore ses lacunes défensives dans un choc qui a tenu toutes ses promesses.

Avec 23 points, les Londoniens sont passés devant Liverpool (22 pts) et ne sont devancés par Manchester City (2e) qu'à la différence de buts, alors que le leader Chelsea atteint la trêve internationale avec trois longueurs d'avance sur ses poursuivants.

Sous les ordres de l'entraîneur écossais, qui a redynamisé le club depuis son retour en janvier 2020, West Ham s'est transformé en véritable poison pour ses adversaires avec une défense intraitable, un gros défi physique et une attaque rapide et réaliste.

Mais c'est grâce à une autre de ses armes favorites, les coups de pied arrêtés, qu'il a bâti son succès, ouvrant le score dès la 4e minute sur un corner dévié dans son but par Alisson, avant que Kurt Zouma ne fasse le break à 3-1, de la tête, également sur corner (74e).

Il s'agissait du 32e but des Hammers en championnat sur des coups de pied arrêtés depuis début 2020, six de plus que n'importe quelle autre équipe de Premier League.

Le deuxième but avait été inscrit en contre par Pablo Fornals, d'une frappe sur laquelle Alisson

n'avait pas eu les mains assez fermes (2-1, 67e).

En manque de vitesse par moments, Liverpool a pourtant bien failli s'en tirer grâce à un coup-franc superbe de Trent Alexander-Arnold dans la lucarne (1-1, 41e) et un bel enchaînement contrôlé-demi volée en pivot de Divock Origi sept minutes après son entrée en jeu (3-2, 83e).

Mais la maladresse de Sadio Mané devant le but (52e, 90+1) et la discrétion de Mohamed Salah ont coûté cher aux Reds.

Avec une série de huit victoires et deux nuls, toutes compétitions confondues, Arsenal s'est replacé dans le peloton de tête avant la trêve internationale de novembre.

Cinquième avec 20 points, il est tout proche des places qualificatives pour la Ligue des champions alors que pour les Hornets, battus trois fois en quatre matches depuis

l'arrivée de Claudio Ranieri, la zone rouge se rapproche puisqu'ils sont 17e avec deux points de plus que le premier relégable, Burnley.

Malgré un Ben Foster inoxydable à 38 ans passés, et qui a notamment stoppé un penalty de Pierre-Emerick Aubameyang (36e), Watford n'a pas pu créer grand danger (7 tirs, 1 cadré).

La décision s'est faite sur un ballon qui traînait devant la surface et frappé par Emile Smith-Rowe hors de portée de Foster, masqué au départ du ballon (1-0, 56e).

Arsenal sera cependant rapidement fixé sur les ambitions réelles qu'il peut entretenir. "Libéré" des obligations européennes, il aura des déplacements à Liverpool et Manchester United lors de ses trois premiers matches de reprise.

Bien plus organisé et impliqué que lors de la défaite contre Manchester United (3-0) qui a coûté sa

place à Nuno Espírito Santo en début de semaine, Tottenham n'a que partiellement répondu aux attentes pour le premier match d'Antonio Conte sur son banc.

Ce 0-0 face à Everton, qui restait sur 3 défaites de rang, sera plus riche en enseignements sur le travail pour l'Italien avec notamment 0 tir cadré.

Il laisse les Londoniens 9e place avec 16 points, deux rangs et une longueur devant Everton après un match équilibré, marqué par un penalty pour une faute d'Hugo Lloris annulé par la VAR et le poteau trouvé par Giovanni Lo Celso (88e).

Avec Leeds (15e), Burnley (18e), Brentford (14e) et Norwich (20e) comme prochains adversaires après la trêve, Tottenham aura cependant un calendrier favorable pour essayer de recoller aux places européennes.

Calcio

Le derby lombard débouche sur un score de parité



LAC Milan et l'Inter Milan se sont neutralisés (1-1) dimanche dans le derby milanais, une bonne opération pour les Rossoneri toujours co-leaders avec Naples, accroché par l'Hellas Vérone (1-1), une moins bonne pour les Nerazzurri, toujours à sept points des deux premiers.

Comme attendu et espéré par les

56.000 spectateurs à San Siro, le choc de la 12e journée de Serie A a été intense pour ce premier derby avec du public depuis février 2020.

L'Inter a ouvert la marque sur un penalty obtenu et transformé par Hakan Calhanoglu (11e), l'ex-Rossonero devenu Nerazzurro l'été dernier. Mais Milan a répliqué rapidement grâce à un but contre son camp de Ste-

fan De Vrij (17e).

L'Inter Milan pourra nourrir des regrets, notamment pour avoir raté un second penalty accordé en première période, quand Lautaro Martínez a vu sa frappe repoussée par Ciprian Tatarusanu (27e). Mais Milan aurait pu emporter le morceau dans les ultimes secondes, avec un tir sur le poteau d'Alexis Saelemaekers.

Ce nul a malgré tout un goût de "verre à moitié plein", pour Stefano Pioli: "C'est vrai qu'on joue tous les matches pour les gagner, surtout le derby, mais le match a été difficile et les joueurs ont encore été généreux. On a un peu trop souffert pendant les 20 premières minutes de la seconde période, mais on a mieux fini", a estimé l'entraîneur rossonero sur DAZN.

Son homologue Simone Inzaghi y voit davantage un "verre à moitié vide": "On s'est créé tellement d'occasions, on a raté un penalty, je pense qu'on méritait mieux... On a fait des nuls contre la Juve (1-1) et contre Milan, dans des matches qu'on pouvait

gagner. On est en retard mais il reste beaucoup de matches", a-t-il souligné.

Les spectateurs se sont régalés mais le sélectionneur italien Roberto Mancini un peu moins: Nicolò Barella est sorti en raison d'une douleur à la cuisse gauche, à quelques jours d'un match capital de l'Italie contre la Suisse en qualifications pour le Mondial-2022.

Naples reste invaincu (dix victoires, deux nuls) mais a concédé ses premiers points dans son stade Diego Maradona, l'idole argentine dont le visage était floqué sur les maillots napolitains, pour célébrer le premier anniversaire de sa mort, le 25 novembre.

L'Hellas Vérone, tombeur cette saison de la Roma, la Lazio et la Juventus, a ouvert la marque par Giovanni Simeone (13e). Le fils de l'entraîneur de l'Atlético Madrid, Diego Simeone, est sur un nuage, avec neuf buts lors des sept derniers matches.

Naples a su égaliser vite par Giovanni Di Lorenzo (18e). Mais Victor

Osimhen (41e) a trouvé le montant, comme Dries Mertens sur un coup franc (90e+1) dans une fin de match que les Napolitains ont disputée contre un Hellas réduit à neuf.

L'AS Rome reste dans le dur avec une cinquième défaite, chez le promu Venise (2-3): "Deux buts, pour une équipe qui a eu autant d'occasions, c'est peu. On doit marquer quatre ou cinq buts", a pesté son entraîneur José Mourinho.

La Roma a calé depuis la dernière trêve internationale avec une seule victoire en sept matches, toutes compétitions confondues (pour deux nuls et quatre défaites).

Les attaquants de pointe Eldor Shomurodov (43e) et Tammy Abraham (45e+2) ont retrouvé le chemin des filets pour mettre les Giallorossi en tête à la pause (2-1), mais la défense romaine a été trop légère en seconde période, mal alignée sur le but décisif signé David Okereke (74e). La Roma abandonne la 5e place à la Lazio, facile vainqueur contre la Salernitana (3-0).



Mohamed El Aaraby deuxième du marathon international de New York

Le Marocain Mohamed Reda El Aaraby a terminé deuxième du marathon international de New York, avec 2H09:06 derrière le Kényan Albert Korir.

La troisième place de ce marathon, qui marque son retour après deux années d'absence en raison de

la crise sanitaire, est revenue à l'Italien Eyob Faniel.

Chez les dames, la Kényane Peres Jepchirchir a remporté la course avec 2H22:39, alors que sa compatriote Viola Cheptoo a décroché la deuxième place. L'Éthiopienne Ababel Yeshaneh a complété

le podium de cette course qui a parcouru les cinq arrondissements de la Grande Pomme.

Crise sanitaire oblige, les organisateurs ont décidé, cette année, de limiter à 33.000 le nombre d'athlètes participant à cet événement sportif.

Botola Pro D1

L'ASFAR confirme à Agadir

Le FUS s'offre sa première victoire de la saison



L'Association Sportive des FAR (ASFAR) s'est imposée dimanche par 2

buts à 1 face au Hassania d'Agadir (HUSA) au Grand stade d'Agadir, à l'occasion de la 10e journée de la Botola Pro

D1 "Inwi".

L'ouverture de score pour les Militaires a été signée Lambert Areina (14e), avant d'enfoncer le clou suite à un penalty tiré par Edilson Borges à la 32e minute. Le Hassania d'Agadir a réduit l'écart à la 86e minute à la faveur d'un penalty inscrit par Birahim Gaye.

Au terme de cette rencontre, l'Association Sportive des FAR, 18 points, occupe la quatrième place, alors que l'équipe gadirienne se maintient à la neuvième place avec 11 points.

Pour ce qui est du match entre le Difaâ d'El Jadida (DHJ) et la Renaissance de Berkane (RSB), il s'est soldé sur un match nul (1-1).

Zakaria Hadraf a ouvert le score à la 31e minute et Berkane a égalisé à la 54e minute par Hamza El Moussaoui.

Suite à ce résultat, le DHJ, 15 points, est sixième, tandis que la RSB occupe la cinquième place avec 16 points.

Quant à l'Ittihad de Tanger (IRT), il a été battu par le FUS par 2 buts à 1, au complexe sportif Prince Héritier Moulay El Hassan de Rabat.

Le FUS a débloqué la situation à la 45e minute par Anas Bach, avant d'augmenter son avance avec une réalisation de Mehdi Karnass à la 68e minute. L'IRT a réduit le score à la 83e minute par le biais de Taoufik Ijrouten.

Au terme de ce match, les deux clubs occupent la 14e place, avec 8 points chacun.

Le quatrième match disputé dimanche a vu le Youssoufia de Berrechid (CAYB) surclasser par 1 but à 0 le Mouloudia d'Oujda (MCO), au stade mu-

nicipal de Berrechid.

Yacine Wakili a été l'auteur de l'unique but du CAYB à la 36e minute, permettant à Berrechid de remporter les trois points de la rencontre.

Grâce à cette victoire, le CAYB, 11 points, se hisse à la neuvième place du classement, alors que le MCO occupe la 12e place avec 9 points.

Classement										
	Mo	Je	V	N	P	SP	BT	GC	DT	PT
01	WAC	26	11	0	5	0	15	3	17	17
02	HUSA	21	11	0	3	1	15	0	0	9
03	IRT	19	11	0	1	3	17	1	5	5
04	FAR	18	11	0	3	2	12	8	6	6
05	RSB	16	11	0	3	7	0	15	8	11
06	DHJ	15	11	0	3	3	12	1	1	2
07	USJUM	14	11	0	3	2	8	0	0	2
08	MAS	13	11	0	4	3	11	8	5	5
09	EWAC	11	11	0	3	5	0	3	3	5
10	FUS	11	11	0	2	2	7	1	2	2
11	USJA	10	11	0	2	1	11	1	2	4
12	COF	9	11	0	1	0	3	4	0	2
13	MCO	9	11	0	2	3	0	9	1	1
14	FLS	8	11	0	1	5	4	7	1	4
15	IKI	0	11	0	2	2	6	1	1	0
16	RSB*	0	11	0	0	0	2	0	0	11

Résultats

Samedi

SCCM-OCK : 1-0
OCS-MAS : 0-0
RCOZ-JSS : 2-1
WAC-RCA : 1-1

Dimanche

HUSA-ASFAR : 1-2
FUS-IRT : 2-1
CAYB-MCO : 1-0
DHJ-RSB : 1-1

Tour Faso

Pole position pour l'équipe du Maroc

Le cycliste allemand Daniel Bilchmann a remporté, dimanche, la 33e édition du Tour (Faso-2021), à l'issue de la 10e étape disputée entre Kombissiri et Ouagadougou (129,5 km) et décroché par le Sud-Africain Basson Gustave.

Pour sa part, le Marocain Khafi Oussama s'est adjugé la deuxième place de cette édition, devant Souleymane Koné du Burkina Faso.

Basson Gustave de l'équipe Protonch a devancé sur la ligne d'arrivée à Ouagadougou, l'Ivoirien Issiaka Cissé et l'Algérien Hamza Yacine.

Au classement par équipes, le Maroc a remporté le titre de meilleure sélection, alors que le Sud-Africain Basson Gustave a été désigné meilleur coureur.

Le 33e Tour du Faso s'est déroulé en dix étapes, du 29 octobre au 7 novembre et a réuni 15 équipes venant de 13 pays dont le Maroc.

L'équipe nationale cycliste était composée de Mouhcïn Kouraji, Nasr Eddine Maatouki, Houcine Al Sbahi, Adil El Arbaoui, Oussama Khafi et Sulaiman Manwal.

Par ailleurs, la Fédération Royale marocaine de cyclisme (FRMC) a tenu, dimanche à Laâyoune, ses assemblées générales ordinaires au titre des saisons sportives 2019 et 2020.

Ces réunions, qui se sont déroulées sous la présidence de Mohamed Belmahi et en présence des représentants des différents clubs affiliés à la fédération, ont été consacrées à l'examen des rapports moral et financier,

ainsi qu'à l'élaboration de plusieurs recommandations pour le développement du cyclisme national au cours des prochaines années.

L'ordre du jour comportait également l'examen du projet de budget de l'année prochaine, l'adhésion de nouveaux membres, la désignation d'un auditeur des comptes de la fédération ainsi que des présidents et membres des instances de discipline.

Au cours de ces assemblées, la FRMC a rendu hommage à plusieurs sportifs, dont l'ex-champion d'athlétisme Said Aouita et la légende du cyclisme national, Mustapha Nejari.

La FRMC a aussi annoncé à cette occasion le choix de Laâyoune comme ville amie de l'environnement pour l'année 2021.



Quand Caracas était la capitale de l'architecture des années 1950

Pétrole, boom économique, grands travaux de la dictature : aujourd'hui minée par la crise économique et parsemée de bidonvilles, Caracas fut pourtant dans les années 50 à l'avant-garde de l'architecture, avec des réalisations signées par des créateurs de renommée mondiale.

En une décennie magique, la capitale vénézuélienne a vu naître des joyaux : l'Université centrale du Venezuela, classé au Patrimoine mondial, "l'oeuvre totale" de la Villa Planchart du designer italien Gio Ponti, ou encore l'hôtel Humboldt, bijou Bauhaus.

À l'époque, le pétrole et l'argent coulent à flot. Surfant sur un budget florissant, le dictateur Marcos Perez Jimenez (1953-1958) lance le pays dans une politique de grands travaux, construisant ponts, autoroutes, ministères, logements...

"Indépendamment des critiques légitimes qu'on peut lui faire" sur les droits humains et la démocratie, "Perez Jimenez était un excellent gestionnaire de travaux publics", explique à l'AFP l'architecte et professeur Oscar Rodriguez Barradas. "Il y avait aussi une dimension nationaliste avec +Nous on peut le faire+."

La période coïncide aussi "avec l'arrivée d'immigrés européens et d'une main d'oeuvre très qualifiée capable de mener à terme les projets", souligne-t-il.

À tout seigneur, tout honneur : l'hôtel Humboldt, "notre Corcovado", s'enthousiasme M. Rodriguez, domine Caracas à 2.150 mètres d'altitude, sur la ligne de crête de l'Avila, le massif séparant

Caracas de la mer.

Il a été construit en 1956 pour des raisons inavouables : Perez Jimenez voulait un téléphérique pouvant transporter "800 militaires par heure" du port jusqu'au centre en cas de troubles, rappelle Carlos Sala, le directeur de l'hôtel.

On décide alors d'un "espace de détente" au sommet pour justifier le téléphérique et le dictateur passe commande à un jeune architecte à la mode, Tomas Sanabria.

Élève du fondateur du Bauhaus, Walter Gropius, à l'Université d'Harvard, Sanabria réussit un des plus beaux bâtiments de ce style du continent.

Encore aujourd'hui, l'hôtel n'est accessible que par téléphérique ou par une piste réservée aux 4X4. De la ville, seule sa tour est visible mais à l'approche, c'est sa base qui impressionne avec ses lignes pures et ses voûtes ressemblant à des vagues.

"L'hôtel flotte entre les nuages", résume le directeur. L'intérieur du bâtiment, parfaitement restauré par l'État vénézuélien après des années d'abandon, est composé de grands espaces lumineux que les nuages, poussés par des vents puissants, semblent traverser. Rouvert à une clientèle huppée (340 dollars la nuit), l'hôtel espère devenir Patrimoine mondial en 2022.

L'héritage de Perez Jimenez s'observe aussi au coeur de la ville avec notamment le Centre Simon Bolivar (1954) : deux tours jumelles et de longs bâtiments ministériels, signés par l'architecte vénézuélien Cipriano Dominguez et qui té-

moignent d'"un langage à la Le Corbusier avec des aspirations qui vont au-delà de leur fonction" de bureaux pour canaliser l'activité du centre-ville, souligne Oscar Rodriguez.

Avec ses immenses parkings et "cascades d'escaliers", il était aussi l'expression de la civilisation de l'automobile, alors signe de modernité et de richesse.

Le Vénézuélien Armando Planchart fait justement fortune avec ses conceptions de voitures américaines vendues à une classe moyenne émergente.

Son épouse Anala le convainc de faire construire une maison sur les hauteurs de Caracas. Abonné à la prestigieuse revue Domus du designer et architecte italien Gio Ponti, ils décident de l'embaucher : ce sera la Villa Planchart (1957).

Les Planchart donnent carte blanche à Ponti qui ébauche la maison de ses rêves pour créer ce "papillon sur la colline", selon son expression.

"Ponti n'a presque pas eu de limites quant aux ressources et aux volontés des commanditaires", souligne leur nièce Carolina Figueredo, qui gère la fondation Planchart.

Inondée de lumière par un patio intérieur et des fenêtres "traversantes", la maison ne comprend presque aucune porte, mais des séparations claires entre les espaces.

Ponti a pratiquement tout dessiné : charnières, poignées de portes, vaisselle, lampes, chaises... "C'est "+l'oeuvre totale+ parce qu'en plus de l'architecture et du design, il a prévu le placement des collec-



tions ou des oeuvres" signées Calder, Leger, Buffet, Cabré ou Reveron, explique Carolina.

Ponti a positionné les fenêtres qui fonctionnent comme des tableaux pour offrir des vues sur l'Avila.

Seul désaccord, la bibliothèque où le propriétaire veut exposer ses trophées de chasse africains peu appréciés par le designer. Ponti résout le problème avec une coquetterie : un mur tournant digne d'un James Bond, qui permet d'occulter ou d'exhiber les têtes de buffles et d'antilopes!

"Ponti était enchanté par le résultat, mais aussi par Caracas" pour laquelle il a dessiné un vaste projet urbain qui n'a jamais vu le jour, explique Carolina Figueredo.

Le grand architecte vénézuélien de

l'époque est sans aucun doute Carlos Raul Villanueva, qui a excellé dans les rares maisons d'habitation qu'il a dessinées, mais surtout comme architecte de bâtiments publics.

Son chef-d'oeuvre reste l'Université centrale du Venezuela (UCV).

"C'est une utopie construite", résume sa fille Paulina Villanueva, architecte. Au total, une quarantaine de bâtiments, dont un hôpital, des salles de cours, de conférence, des bibliothèques, des esplanades.

S'y promener est un émerveillement avec des édifices différents mais qui forment une unité. Les espaces intérieur et extérieur s'entremêlent. Les passages couverts, avec des toits paraissant suspendus dans l'air, sont une des trouvailles de l'architecte.

Recettes

Clafoutis Limousin aux cerises



Ingrédients :

- 50 g de sucre
- 4 œufs
- 125 g de farine
- 1 C A C d'huile
- 25 cl de lait tiède
- 1 pincée de sel
- 10 g de beurre
- 500 g de cerises non dénoyautées
- Sucre glace

Ad

Préparation :

1. Dans un saladier, mélanger le sucre et

les œufs. Ajouter la farine en mélangeant bien avec une cuillère en bois ou au fouet. Ajouter l'huile et mélanger à nouveau.

2. Délayer le mélange avec le lait tiède. Ajouter une pincée de sel.

3. Préchauffer le four à 180°. Beurrer généreusement un grand plat allant au four. Laver les cerises, puis les sécher délicatement et les déposer dans le plat. Verser par-dessus, doucement, la préparation.

4. Placer le plat au four et faire cuire pendant 30 à 40 minutes. Déguster le clafoutis tiède.

La fonte des glaces au Groenland risque d'aggraver le risque d'inondations

La calotte glaciaire du Groenland a fondu de quelque 3.500 milliards de tonnes en 10 ans, faisant monter d'un centimètre le niveau des océans et aggravant les risques d'inondations à travers le monde, selon une étude publiée lundi dernier.

Deuxième calotte glaciaire après l'Antarctique, avec une surface de près de 1,8 million de km², la couche de glace qui recouvre le Groenland suscite l'inquiétude des scientifiques, alors que le réchauffement dans l'Arctique est trois fois plus rapide qu'ailleurs dans le monde. Elle contient au total de quoi élever les océans de 6 à 7 mètres.

De nombreuses équipes scrutent son évolution, mais l'étude publiée dans la revue Nature Communications est la première à s'appuyer notamment sur des observations satellitaires de l'Agence spatiale européenne et conclut que la fonte a augmenté de 21% en 40 ans.

Elle a atteint 3.500 milliards de tonnes depuis 2011, dont les deux tiers au cours des seuls étés 2012 et 2019, selon l'étude.

Les données satellitaires ont en effet mis en évidence d'importantes variations dans les rythmes de fonte, fortement accentués par des épisodes caniculaires, plus encore que par le réchauffement progressif.

"Comme ailleurs dans le monde, le Groenland est vulnérable à l'augmentation des événements météo extrêmes", a souligné l'auteur principal de l'étude Thomas Slater, de l'Université britannique de Leeds.

Et l'observation satellitaire a permis d'estimer rapidement et avec précision la perte sur une année donnée et de la traduire en incidence sur la montée du niveau de la mer, selon les chercheurs, qui écrivent que cette méthode "permettra de mieux comprendre les processus complexes de fonte des glaces".

"Les estimations modélisées suggèrent que la calotte groenlandaise contribuera d'ici 2100 à faire monter les océans d'entre 3 et 23 centimètres," a expliqué Amber Leeson de l'université britannique de Lancaster et co-auteur de l'étude.